



HAL
open science

Impulser une stratégie alimentaire à l'ensemble du territoire des Vosges du Nord à partir d'initiatives dispersées : présentation d'une méthodologie et d'outils

Adèle Gspann

► To cite this version:

Adèle Gspann. Impulser une stratégie alimentaire à l'ensemble du territoire des Vosges du Nord à partir d'initiatives dispersées : présentation d'une méthodologie et d'outils. Sciences du Vivant [q-bio]. 2018. dumas-01961669

HAL Id: dumas-01961669

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01961669>

Submitted on 20 Dec 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

AGROCAMPUS
OUEST

CFR Angers

CFR Rennes



Parc naturel régional des
Vosges du Nord

Année universitaire : 2017-2018

Spécialité : Génie de l'Environnement

Spécialisation (et option éventuelle) :

Agricultures durables et Développement
territorial

Mémoire de Fin d'Études

- d'Ingénieur de l'Institut Supérieur des Sciences agronomiques, agroalimentaires, horticoles et du paysage
- de Master de l'Institut Supérieur des Sciences agronomiques, agroalimentaires, horticoles et du paysage
- d'un autre établissement (étudiant arrivé en M2)

Impulser une stratégie alimentaire à l'ensemble du territoire des Vosges du Nord à partir d'initiatives dispersées : présentation d'une méthodologie et d'outils



Par : Adèle GSPANN

Initiative des Boutiques des Vosges du Nord par le Parc naturel régional des Vosges du Nord (source : Parc naturel régional des Vosges du Nord)

Soutenu à **Rennes** le* **19/09/18**

Devant le jury composé de :

Président : Catherine DAROT

Maître de stage : Agathe GUILLET

Enseignant référent : Gilles MARECHAL

Autres membres du jury (Nom, Qualité)

Camille HENRY, Responsable du pôle valorisation des ressources, Parc Naturel Régional du Perche

Les analyses et les conclusions de ce travail d'étudiant n'engagent que la responsabilité de son auteur et non celle d'AGROCAMPUS OUEST

Ce document est soumis aux conditions d'utilisation
« Paternité-Pas d'Utilisation Commerciale-Pas de Modification 4.0 France »
disponible en ligne <http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/deed.fr>



Confidentialité

Non Oui si oui : 1 an 5 ans 10 ans

Pendant toute la durée de confidentialité, aucune diffusion du mémoire n'est possible ⁽¹⁾.

Date et signature du maître de stage ⁽²⁾ : Le 18/09/2018 à La Petite-Pierre
(ou de l'étudiant-entrepreneur)

Agathe GUILLET



A la fin de la période de confidentialité, sa diffusion est soumise aux règles ci-dessous (droits d'auteur et autorisation de diffusion par l'enseignant à renseigner).

Droits d'auteur

L'auteur ⁽³⁾ GSPANN Adèle -----

autorise la diffusion de son travail (immédiatement ou à la fin de la période de confidentialité)

Oui Non

Si oui, il autorise

la diffusion papier du mémoire uniquement(4)

la diffusion papier du mémoire et la diffusion électronique du résumé

la diffusion papier et électronique du mémoire (joindre dans ce cas la fiche de conformité du mémoire numérique et le contrat de diffusion)

^a (Facultatif) cer son mémoire sous licence Creative commons CC-By-Nc-
ⁿ du mémoire Chap 1.4 page 6)

Date et signature de l'auteur :

10/10/18



Autorisation de diffusion par le responsable de spécialisation ou son représentant

L'enseignant juge le mémoire de qualité suffisante pour être diffusé (immédiatement ou à la fin de la période de confidentialité)

Oui Non

Si non, seul le titre du mémoire apparaîtra dans les bases de données.


Si oui, il autorise

la diffusion papier du mémoire uniquement(4)

la diffusion papier du mémoire et la diffusion électronique du résumé

la diffusion papier et électronique du mémoire

Date et signature de l'enseignant : 19/9/18



(1) L'administration, les enseignants et les différents services de documentation d'AGROCAMPUS OUEST s'engagent à respecter cette confidentialité.

(2) Signature et cachet de l'organisme

(3).Auteur = étudiant qui réalise son mémoire de fin d'études

(4) La référence bibliographique (= Nom de l'auteur, titre du mémoire, année de soutenance, diplôme, spécialité et spécialisation/Option)) sera signalée dans les bases de données documentaires sans le résumé

Remerciements

Je tiens à remercier en premier lieu Agathe GUILLET, chargée de mission circuit de proximité au sein du Parc naturel régional des Vosges du Nord. Elle m'a accompagné au cours de ces 6 mois de stage avec l'appui de Gilles MARECHAL, enseignant référent. Pour leur aide, pour leur soutien et leurs conseils, je les remercie.

Tous mes remerciements également à Cécile BAYEUR qui malgré un emploi du temps très chargé a réussi à m'accorder un peu de temps pour progresser dans mes réflexions. Un grand merci à l'équipe du Parc naturel régional des Vosges du Nord et des stagiaires du parc qui permettent d'aller travailler avec le sourire !

Je remercie également chaque acteur que j'ai pu rencontrer au cours de mon stage et qui m'ont accordé du temps. Un grand merci à vous et à votre énergie qui est source d'inspiration !

Glossaire

- Développement Territorial : résulte de la propension des acteurs à s'entendre et à s'organiser pour engager collectivement des actions répondant à un ou plusieurs objectifs qu'ils s'assignent en commun (Angeon 2008)
- Filière agro-alimentaire : Ensemble des activités complémentaires qui concourent d'amont en aval, à la réalisation d'un produit fini (INSEE)
- Circuit court : mode de commercialisation des produits agricoles qui s'exerce soit par la vente directe du producteur au consommateurs, soit par la vente indirecte à condition qu'il n'y ait qu'un intermédiaire. (Hérault-Fournier, Merle, et Prigent-Simonin 2012)
- Initiatives d'alimentation responsable et durable (IARD) : actions de tous les maillons de la chaîne agro-alimentaire (production agricole, consommation alimentaire, commercialisation, production de services, valorisation non-alimentaire et transformation), portées par tout type d'acteurs. Elles ont des objectifs positifs en termes social, environnemental, culturel et pédagogique (RESOLIS, s. d.).
- Mesures de politique publique pour une alimentation responsable et durable (MESARD) : des mesures concrètes d'appui au développement d'une agriculture et d'une alimentation responsable et durable, portées par des collectivités territoriales dans le cadre de leurs politiques publiques. Elles se déclinent en deux catégories : 1) MESARD en appui direct aux IARD, 2) MESARD destinées à bonifier le territoire « territoire intelligent » (RESOLIS, s. d.).
- Programme National pour l'Alimentation (PNA) : promulgué par la loi d'avenir pour l'Agriculture, l'Alimentation et la Forêt le 13 octobre 2014, le PNA a pour ambition d'offrir à chaque citoyen les conditions du choix de son alimentation en fonction de ses souhaits, de ses contraintes et de ses besoins nutritionnels, pour son bien-être et sa santé » (Ministère de l'agriculture, de l'alimentation et de la forêt 2014).
- Projet Alimentaire Territorial (PAT) : élaboré de manière concertée avec l'ensemble des acteurs d'un territoire et répondant à un objectif de structuration de l'économie agricole et de mise en œuvre d'un système alimentaire territorial. Il s'appuie sur un diagnostic partagé de l'agriculture et de l'alimentation sur le territoire et la définition d'actions opérationnelles visant la réalisation du projet (Ministère de l'agriculture, de l'alimentation et de la forêt 2014)
- Projet Territorial : instrument de mobilisation des actants territoriaux (humains et non

humains), le projet renvoie à la nécessité d'une lecture globale du territoire pour faciliter son activation (Gob 2014)

- Proximité :
 - Proximité géographique : elle dépend à la fois de la distance physique, kilométrique, elle prend en compte les contraintes naturelles, ainsi que les construits sociaux influant sur cette distance (Praly et al. 2009)
 - Proximité organisée : distance relationnelle entre deux personnes en termes de potentiel de coordination (Praly et al. 2009)
- Recensement : Opération destinée à recueillir un inventaire, relevé effectué sur un sujet donné dans un domaine donné (« Recensement : Définition de Recensement » s. d.)
- Stratégie : ensemble d'actions coordonnées, d'opérations habiles, de manœuvres en vue d'atteindre un but précis (« Stratégie: Définition de stratégie » s. d.)
- Système agro-industriel : caractérisable par une agriculture intensive, des filières longues et une transformation agroalimentaire à grande échelle, permettant de fournir à une population croissante des aliments à prix réduit, standardisé et offrant une garantie sanitaire. (Rastoin et Ghersi 2010)
- Système alimentaire :
 - Manière dont les hommes s'organisent dans l'espace et dans le temps pour obtenir et consommer leur nourriture (Malassis 1994)
 - Réseau interdépendant d'acteurs (entreprises, institutions financières, organismes publics et privés), localisé dans un espace géographique donné (région, Etat, espace plurinational), et participant directement et indirectement à la création de flux de biens et de services orientés vers la satisfaction des besoins alimentaires d'un ou de plusieurs groupes de consommateurs localement ou à l'extérieur de la zone considérée (Rastoin et Ghersi 2010)
- Transition :
 - nécessité de réorientation des systèmes productifs actuels par rapport à ceux mis en place durant la période des Trentes Glorieuses (Diaz 2015).
 - changement radical d'un système socio-technique à un autre, c'est-à-dire un changement qui touche un grand nombre de composantes des systèmes et non son adaptation continue » (Diaz 2015).

Liste des abréviations

ADEME : Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie

AMAP : Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne

AMEM : Association Mosellane pour l'Economie Montagnarde

ARDEAR : l'Association Régionale pour le Développement de l'Emploi Agricole et Rural

ARIENA : Association Régionale pour l'Initiation à l'Environnement et à la Nature en Alsace

CAA : Chambre d'Agriculture d'Alsace

CERDD : Centre Ressource de Développement Durable

CIRAD : Centre de coopération Internationale en Recherche Agronomique pour le Développement

CNRTL : Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales

COPIL : comité de pilotage

COTECH : comité technique

DATAR : Délégation interministérielle à l'aménagement du territoire et à l'attractivité régionale

DRAAF : Direction Régionale de l'Alimentation, l'Agriculture et de la Forêt Grand-Est

E3D : Etablissement en Démarche globale de Développement Durable

EGA : Etats Généraux de l'alimentation

ESAT : Etablissement et Service d'Aide par le Travail

FAO : Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'agriculture

FPNR : Fédération des Parcs naturels régionaux

GAB : Groupement d'Agriculteurs Biologiques

GMS : Grandes et Moyennes Surfaces

GRAINE : GRoupement Alternatif d'INitiatives Ecolos

IARD : Initiatives d'Alimentation Responsable et Durable

INRA : Institut National de la Recherche Agronomique

INSEE : Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (

LEADER : Liaison Entre Action de Développement de l'Economie Rurale

MAE : Mesures Agro-Environnementales

MESARD : MESures de politique publique pour une Alimentation Responsables et Durables

PAT : Projet Alimentaire Territorial

PLU : Plan Local d'Urbanisme

PME : Petites Moyennes Entreprises

PNA : Plan National pour l'Alimentation

OPABA : Organisation Professionnelle de l'Agriculture Biologique en Alsace de Lorraine

RESOLIS : Recherche et Evaluation de SOLutions

AT : Système Alimentaire Territorialisé

SDEA : Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace-Moselle

SCoT : Schéma de COhérence Territoriale

SMICTOM : Syndicat Mixte pour la Collecte des Ordures Ménagères de Saverne

SYCOPARC : Syndicat de coopération pour le Parc

TPE : Très Petites Entreprises

VSA et HVT : Vergers Solidaires d'Alsace et Hanau Vergers Traditionnels

Table des matières

Remerciements	3
Glossaire	4
Liste des abréviations	6
Table des figures	11
Table des tableaux	11
Introduction	12
Partie 1 : Définir le contexte mondial et du territoire des Vosges du Nord	17
I. Comprendre d'où l'on vient pour appréhender où l'on va : l'évolution des systèmes alimentaires et agricoles	17
1. La continuité de notre système actuel ou le scénario tendanciel.....	17
2. Appréhender un nouveau système : le scénario de rupture ou la fin du modèle agro-industriel.....	18
3. La notion de transition : d'un système agro-industriel à un système durable et responsable	19
II. Se baser sur un cadre favorable : le Programme National pour l'Alimentation.....	20
1. L'élaboration d'un Programme National pour l'Alimentation	20
2. Les axes d'étude du Programme National pour l'Alimentation.....	21
3. Un appel à projets : un outil pour mettre en œuvre le Programme National d'Alimentation	21
III. Définir le rôle d'un Parc naturel régional : un territoire de projet innovateur	22
1. Les Parcs naturels régionaux	22
a. Historique et missions des PNR	22
b. Le fonctionnement d'un PNR	23
c. Le Parc Naturel Régional des Vosges du Nord et le SYCOPARC	23
2. Un projet s'inscrivant dans la charte du parc à l'horizon 2025	23
a. Un territoire avec un passé agricole divisé souhaitant concilier aujourd'hui la viabilité économique et le respect de l'environnement	23
b. Un territoire créateur de lien producteur-consommateur depuis 1999	25
c. Un PAT dans les Vosges du Nord	25
3. 2018, un nouvel appel à projets.....	26
a. Mise en place d'un comité de pilotage et d'un comité technique	26
b. Définition du périmètre d'étude	27
c. Le rôle de la Chambre d'Agriculture d'Alsace.....	27
Partie 2 : Opérer la phase de diagnostic dans les Vosges du Nord	29
I. Une méthode de recensement d'initiatives d'alimentation durable dans les Vosges du Nord.....	29
1. Concevoir les initiatives d'alimentation responsable et durable comme piliers d'une transition alimentaire.....	29

a.	S'appuyer sur l'existant	29
b.	L'innovation comme déclencheur de transition.....	30
c.	Une approche multidimensionnelle pour cerner des initiatives d'alimentation responsable et durable	30
2.	Effectuer un recensement : l'apport de RESOLIS	32
a.	RESOLIS, IARD, MESARD, une méthodologie ayant déjà fait ses preuves.....	32
b.	Les objectifs et la méthodologie de RESOLIS	33
3.	Une démarche et le passage à l'acte.....	33
a.	Un périmètre élargi pour une cohérence avec le PAT.....	34
b.	Une prise de contact en plusieurs vagues	34
c.	Une méthode d'entretiens : les entretiens directifs à questions ouvertes	35
d.	Des difficultés en cours de route.....	39
II.	La formulation d'une vision de l'alimentation durable par des acteurs du territoire des Vosges du Nord.....	40
1.	Impliquer des initiatives dispersées dans un projet territorial.....	40
a.	Une communication indispensable pour impulser un projet territorial	40
b.	Une confrontation des points de vue.....	41
2.	Déterminer des enjeux de l'alimentation durable.....	41
a.	L'apport de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture..	41
b.	Les enjeux retenus : confrontation de différents apports littéraires	42
3.	Instaurer une méthodologie afin d'obtenir une vision de l'alimentation durable	44
a.	Une méthodologie employée : l'entretien semi-directif	44
b.	Deux méthodologies pour deux corpus.....	45
4.	Etudier les informations obtenues : présentation de l'analyse et des premiers résultats	47
a.	L'analyse des IARDs et des MESARDs recensées	47
b.	L'analyse des 3 mots clés.....	49
c.	L'analyse des deux corpus.....	52
5.	Une analyse à nuancer : un échantillon peu représentatif	56
III.	L'élaboration d'une stratégie alimentaire à partir d'une vision de l'alimentation et d'une circulation de l'information.....	57
1.	Etablir la vision de l'alimentation durable dans les Vosges du Nord	57
a.	Des tendances pour le corpus 1	57
b.	Des tendances pour le corpus 2	58
c.	A nuancer avant d'élargir à l'ensemble du territoire.....	59
d.	Une même vision sur le territoire des Vosges du Nord ?.....	60
2.	Stabiliser le vocabulaire employé.....	61
a.	Des termes à multiples définitions	61

b. Ouvrir le dialogue afin d'impulser une stratégie alimentaire.....	62
3. Diffuser l'information : un livret pour impulser une stratégie alimentaire.....	62
a. Un livret d'initiatives d'alimentation responsable et durable dans les Vosges du Nord.....	63
b. Une carte interactive : élargissement des initiatives recensées.....	63
4. Elaborer des axes de stratégie pour le PAT des Vosges du Nord.....	64
a. La place du PNRVN et des intercommunalités dans le PAT.....	64
b. Une démarche participative.....	65
Conclusion.....	67
Bibliographie.....	70
Webographie.....	71
ANNEXE :	72
I. Présentation du système alimentaire selon le Centre Ressource de Développement Durable (CERDD).....	72
II. Fiche explicative de l'initiative « Territoire zéro déchet, zéro gaspillage ».....	73
III. Fiche caractéristique de l'initiative « Territoire zéro déchet zéro gaspillage ».....	79
IV. Guide d'entretien directif à questions ouvertes.....	82
V. Présentation des initiatives rencontrées.....	84
1. Initiatives bénéficiant d'une fiche IARD et d'une publication sur internet.....	84
2. Initiatives ne bénéficiant pas d'une fiche IARD.....	86
VI. Guide d'entretien semi-directif pour le corpus 2.....	88
VII. Tableau présentant les mots clés issus des porteurs de projet.....	90
VIII. Tableau présentant les mots clés issus des acteurs administratifs.....	92
X. Présentation du livret à destination du grand public.....	93

Table des figures

Figure 1 : Cartographie des 53 Parcs naturels régionaux en France métropolitaine et Outre-Mer	13
Figure 2 : Cartographie représentant le territoire du Parc naturel régional des Vosges du Nord	13
Figure 3 : Schéma de la transition alimentaire : d'un système agro-industriel à externalités négatives vers un système durable et responsable à externalités positives	20
Figure 4 : Cartographie représentant l'occupation du sol agricole dans le territoire du PNRVN (2011)	24
Figure 5 : Cartographie présentant le périmètre du PAT des Vosges du Nord	27
Figure 6 : Graphique présentant les différentes phases de la transition, d'après Rotmans et al (2001)	30
Figure 7 : Schéma de la graine aux déchets, des initiatives à chaque maillon	31
Figure 8 : Schéma présentant un système alimentaire durable grâce aux initiatives recensées	47
Figure 9 : Schéma présentant le nuage de mots pour décrire une alimentation durable d'après les porteurs de projets	50
Figure 10 : Schéma présentant le nuage de mots pour décrire une alimentation durable d'après les acteurs administratifs	51
Figure 11 : Carte mentale présentant les enjeux, les objectifs, les actions et les initiatives (carte 1)	53
Figure 12 : Carte mentale présentant les enjeux, les objectifs, les actions et les initiatives (carte 2)	54
Figure 13 : Schéma présentant le nuage de mots des acteurs administratifs par enjeu	56
Figure 14 : Capture d'écran de la carte interactive présentant les initiatives dans les Vosges du Nord	64
Figure 15 : Schéma présentant le système alimentaire (image tirée de la publication du CERDD, Repères pour une alimentation durable en Nord-Pas-de-Calais, 2014, page 8 et 9)	72

Table des tableaux

Tableau 1 : Présentation des 35 entretiens réalisés	36
Tableau 2 : Définition des 5 enjeux de l'alimentation durable	42

Introduction

En 2010, rentre dans le dictionnaire français : “locavore”, terme regroupant des consommateurs privilégiant l’achat de produits alimentaires locaux. Leurs motivations sont multiples et principalement accompagnées d’une volonté de consommer de manière responsable et durable. Au même titre que la transition énergétique, climatique, numérique, la transition alimentaire a commencé. Comme nous le rappelle Louis Malassis en 1994, le système alimentaire est un système complexe et correspond :

« à la manière dont les hommes s’organisent, dans l’espace et dans le temps, pour obtenir et consommer leur nourriture » (Rastoin et Gherzi 2010).

Ce système, au même titre que de nombreux autres systèmes, nécessite d’être repensé et amélioré. Depuis les années 2010, la notion de transition est omniprésente et est reprise par des initiatives citoyennes, par des mouvements sociaux, par les pouvoirs publics, les scientifiques (Diaz 2015). Marion Diaz assimile cette notion de transition à :

« la nécessité de réorientation des systèmes productifs actuels par rapport à ceux mis en place durant la période des Trentes Glorieuses » (Diaz 2015).

C’est ainsi que la Fédération des Parcs naturels régionaux (FPNR), en collaboration avec l’association Recherche et Evaluation de SOLutions (RESOLIS), a initié en 2018 un « programme d’appui à la transition alimentaire ». Leur souhait est de repérer, analyser et appuyer des processus de transition alimentaire au sein des territoires des Parcs naturels régionaux (PNR). En effet, les PNR, territoires de projets, sont créés afin de protéger et de mettre en valeur des espaces ruraux habités et les activités économiques s’y déroulant. A ce jour, 53 territoires (51 métropolitains et 2 ultramarins, dont le dernier PNR de l’Aubrac créé en mai 2018) sont reconnus comme PNR en France métropolitaine mais aussi sur les territoires d’outre-mer comme nous le montre la figure suivante :

Impulser une stratégie alimentaire à l'ensemble du territoire des Vosges du Nord à partir d'initiatives dispersées présentation d'une méthodologie et d'outils

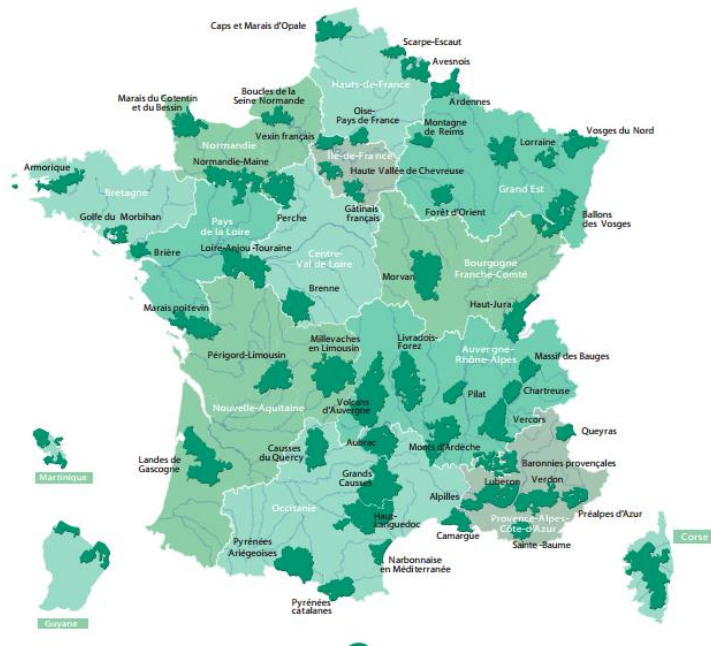


Figure 1 : Cartographie des 53 Parcs naturels régionaux en France métropolitaine et Outre-Mer

(« Fédération des Parcs naturels régionaux de France » s. d.)

C'est autour d'un projet concerté de développement durable que les PNR établissent leur charte, fondée sur la protection et la valorisation du patrimoine naturel et culturel de leur territoire. L'étude des processus de transition alimentaire rentre donc dans leur champ de compétences. Créé en 1975, le Parc naturel régional des Vosges du Nord (PNRVN) comprend

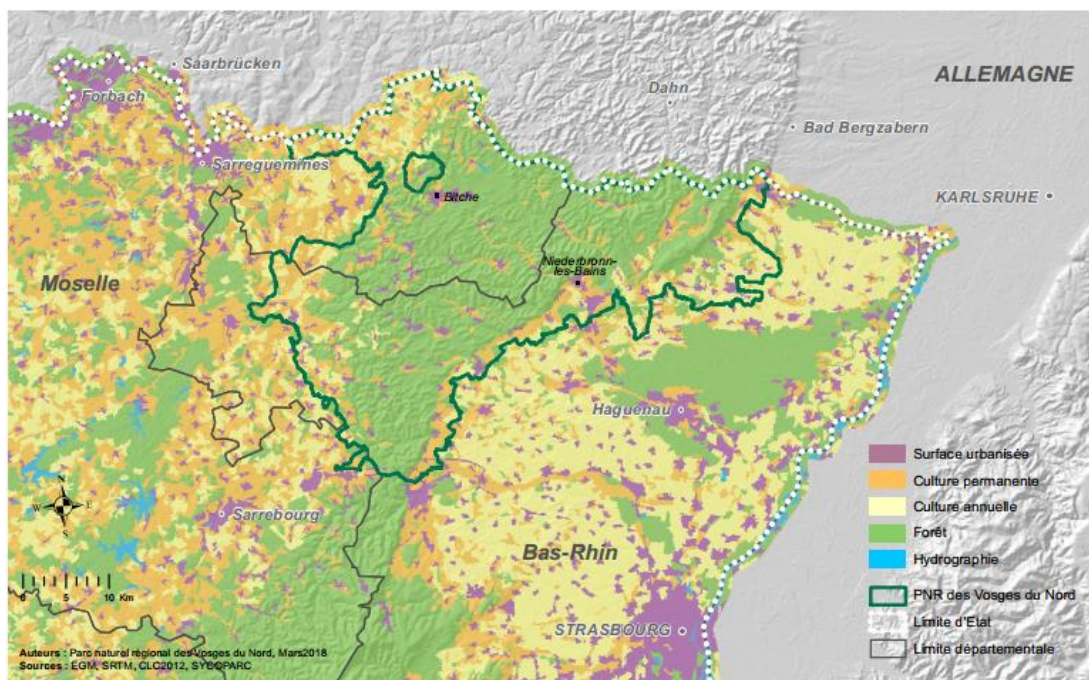


Figure 2 : Cartographie représentant le territoire du Parc naturel régional des Vosges du Nord

113 communes et environ 85 000 habitants. Il se situe à la frontière allemande (figure 2, auteur : PNRVN, mars 2018, sources : EGM, SRTM, CLC2012, SYCOPARC).

Le PNRVN s'étend sur plus de 133 000 hectares dont 62% sont recouverts de forêt. L'agriculture y est repoussée de plus en plus vers les plaines et plateaux. Dans la révision de sa charte pour 2013-2025, le PNRVN exprime son soutien envers une agriculture agroécologique et l'organisation des filières de proximité. Dans sa vocation 2 « Territoire qui récolte les fruits de son investissement patrimonial », le PNRVN s'engage à tirer parti des ressources et des proximités avec 2 mesures concernant le domaine agriculture et alimentation :

- Soutenir une agriculture conciliant viabilité économique et respect de l'environnement
- Organiser les filières de proximité et développer de nouveaux liens

C'est ainsi et en parallèle au programme de la FPNR, que le PNRVN souhaite aujourd'hui construire avec les Pays de Saverne Plaine et Plateau, Pays d'Alsace du Nord et Pays de l'arrondissement de Sarreguemines, un Projet Alimentaire Territorial (PAT). Cette notion, instituée par la loi d'Avenir pour l'Alimentation, l'Agriculture et la Forêt du 13 octobre 2014 (article 39), constitue un ensemble d'initiatives locales, coordonnées via une stratégie territoriale. En rapprochant l'ensemble des acteurs du système alimentaire, le PAT a pour but de développer une alimentation locale, durable et de qualité.

En novembre 2017, le PNRVN répond à l'appel à projet du Programme National pour l'Alimentation (PNA) afin de se faire labéliser PAT. N'ayant pas été retenu à cette édition, le parc souhaite renouveler son offre pour l'appel à projets de 2018. Grâce au soutien financier de la Direction Régionale de l'Alimentation, l'Agriculture et de la Forêt Grand-Est (DRAAF), le parc décide de débiter une première phase de diagnostic afin de dégager les axes d'actions à développer sur le territoire des Vosges du Nord. En collaboration avec la Chambre d'Agriculture d'Alsace (CAA), deux stages, menés en parallèle, s'engagent :

- Un premier au sein de la CAA afin d'évaluer l'état de l'offre, de la demande et celui des filières alimentaires
- Un second au sein du PNRVN afin d'évaluer l'état de la transition alimentaire sur le territoire des Vosges du Nord via un recensement d'initiatives d'alimentation responsable et durable

L'objet de ce mémoire est de présenter cet état des lieux des initiatives d'alimentation responsable et durable, d'en faire une analyse et ainsi d'envisager la mise en place d'une stratégie territoriale envers une alimentation responsable et durable dans les Vosges du Nord.

Afin d'approfondir la réflexion du PNRVN sur cette thématique de l'alimentation durable, ce mémoire va chercher à répondre à la problématique suivante :

Comment impulser une stratégie alimentaire à l'ensemble du territoire du Parc naturel régional des Vosges du Nord à partir de différentes initiatives d'alimentation durable et responsable dispersées ?

Avant de présenter les hypothèses posées autour de cette problématique, il nous semble important de bien différencier deux notions qui seront évoquées tout au long de ce mémoire. La première est celle de projet territorial. Nous nous rattacherons à la définition donnée par Rosaire Gob. Elle considère un projet territorial comme un :

« instrument de mobilisation des actants territoriaux (humains et non humains), le projet renvoie à la nécessité d'une lecture globale du territoire pour faciliter son activation » (Gob 2014).

D'un autre côté, nous nous arrêterons sur la définition du Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales (CNRTL) pour le terme de stratégie :

« ensemble d'actions coordonnées, d'opérations habiles, de manœuvres en vue d'atteindre un but précis » (« Stratégie: Définition de stratégie » s. d.).

Ainsi, l'élaboration d'une stratégie avec l'exécution d'actions concrètes afin d'atteindre un objectif précis s'inscrit dans la mise en place d'un projet territorial tel que le PAT.

Notre problématique soulève deux hypothèses :

- Plusieurs étapes sont nécessaires pour passer d'une initiative locale à l'échelle du territoire : un recensement, phases de compréhension, d'explication et d'exploitation

des données récoltées et une phase de communication et de partage de l'information.

- Un dialogue est nécessaire entre les différents acteurs pour faire naître une démarche globale.

Pour y répondre, ce mémoire présentera dans un premier temps le contexte de transition alimentaire et agricole dans notre monde contemporain puis plus particulièrement dans le territoire français. Une présentation du contexte français favorable sera exposée avec ensuite une précision sur les territoires Parcs naturels régionaux et leurs rôles dans l'établissement d'une stratégie territoriale. Cette première partie se terminera par la situation au sein du territoire des Vosges du Nord et sur les processus déjà engagés par le PNRVN et ses collaborateurs.

Une seconde partie servira à mettre en lumière la phase d'opération réalisée lors du stage. Dans un premier temps, une présentation sur les initiatives recherchées sera détaillée afin de comprendre leurs rôles dans l'impulsion d'une stratégie alimentaire ainsi que la méthodologie employée pour les recenser. Ensuite, nous verrons l'importance de la communication autour des initiatives recensées et de l'élargissement des acteurs rencontrés pour appréhender les enjeux de l'alimentation durable du territoire des Vosges du Nord. Ces enjeux issus de deux types d'acteurs seront par la suite comparés : les acteurs porteurs d'initiatives d'alimentation durable et responsable et les acteurs administratifs du territoire. Cette comparaison permettra ainsi d'envisager l'impulsion d'une stratégie alimentaire au sein du territoire des Vosges du Nord.

Partie 1 : Définir le contexte mondial et du territoire des Vosges du Nord

Cette première partie a pour objectif de vous présenter le contexte mondial autour de l'alimentation pour ensuite développer celui français, favorable à l'établissement de systèmes alimentaires durables. Une présentation des PNR sera également faite afin de mieux cerner le rôle du PNRVN dans l'élaboration d'une stratégie alimentaire.

I. Comprendre d'où l'on vient pour appréhender où l'on va : l'évolution des systèmes alimentaires et agricoles

D'ici 2050, nous serons plus de 8 milliards d'habitants sur terre (Esnouf, Fioramonti, et Laurieux 2015). Dès aujourd'hui il faut réfléchir à la gestion alimentaire que cette augmentation va engendrer. L'Institut National de la Recherche Agronomique (INRA) a travaillé conjointement avec le Centre de coopération Internationale en Recherche Agronomique pour le Développement (CIRAD) pour réfléchir à différents scénarii d'évolution de l'alimentation et de l'agriculture : le scénario tendanciel et celui de rupture (Rastoin et Gherzi 2010).

1. La continuité de notre système actuel ou le scénario tendanciel

Dans L'alimentation à découvert de Esnouf C., et al., Rastoin nous explique que ce scénario est la continuité du système actuel basé sur des modèles intensifs, concentrés et spécialisés (Esnouf, Fioramonti, et Laurieux 2015). Rappelons que le système alimentaire est envisagé :

« comme un réseau interdépendant d'acteurs (entreprises, institutions financières, organismes publics et privés), localisé dans un espace géographique donné (région, Etat, espace plurinational), et participant directement ou indirectement à la création de flux de biens et de services orientés vers la satisfaction des besoins alimentaires d'un ou plusieurs groupes de consommateurs localement ou à l'extérieur de la zone considérée » (Rastoin et Gherzi 2010)

En ce qui concerne la gouvernance de ce modèle futur, les marchés et un lobbying actif contrôleront l'offre et la demande et exerceront de fortes pressions au niveau des pouvoirs

publics. Si ce modèle présente de bons résultats économiquement parlant, cela reste moins sûr pour le domaine de la santé, du social et de l'environnement. En effet, Rastoin préconise une diminution forte du nombre d'exploitations agricoles (divisé par 500 à 1000 en 40 ans), l'oligopole de quelques dizaines de firmes d'agrofournitures, avec une agriculture de plus en plus précise demandant un soutien scientifique fort avec une mécanisation toujours plus importante, le développement des fermes verticales (méthode de production totalement artificialisée dans des tours de plusieurs étages), et le maintien des filières longues (Esnouf, Fioramonti, et Laurieux 2015). Renting et Gherzi confirment cette vision et la complètent avec une standardisation poussée des processus de production alimentaire. Ils envisagent un régime alimentaire composé de 3 590 kilocalories/jour/habitant (Rastoin et Gherzi 2010). L'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO) estime l'apport énergétique dans le monde à 2 940 kilocalories/jour/habitant et à 3 440 kilocalories/jour/habitant dans les pays industrialisés en 2015 (« Agriculture mondiale: horizon 2015/2030 » s. d.). Ainsi, cela ne représenterait pas une modification importante de notre régime alimentaire français.

2. Appréhender un nouveau système : le scénario de rupture ou la fin du modèle agro-industriel

Ce deuxième scénario, dit de rupture, suppose que le consommateur serait mieux informé sur les enjeux actuels et déciderait alors de ne plus considérer l'aliment comme un bien marchand mais comme un produit biologique et culturel, nécessitant ainsi une plus grande considération de sa part. Ainsi, le système ne serait non pas globalisé mais territorialisé, avec des Petites et Moyennes Entreprises et des Très Petites Entreprises (PME/TPE) proches des exploitations familiales agricoles et proposant un large choix de produits respectant les impératifs du développement durable (Rastoin et Gherzi 2010; Esnouf, Fioramonti, et Laurieux 2015). Cette reterritorialisation de notre alimentation entraînerait un rapprochement social également du consommateur et du producteur, mais aussi une complémentarité entre les activités économiques : conservation du paysage, tourisme, éducation, santé (Renting et Wiskerke 2010). Le consommateur serait mieux informé de ce qui se trouve dans son assiette via différents labels ou des marques. La gouvernance de ce système serait mixte et participative. Elle induirait de la création d'emploi (Esnouf, Fioramonti, et Laurieux 2015). Cette transition s'accompagnerait aussi d'un changement sur notre consommation alimentaire. En effet, Rastoin et Gherzi envisagent un régime plus équilibré avec 3 000

kilocalories/jour/habitant avec notamment une diminution de la quantité de viande mangée et une augmentation de l'activité physique (Rastoin et Gherzi 2010; Renting et Wiskerke 2010). Ce scénario est en rupture avec les tendances observées depuis le début du XXème siècle (Rastoin et Gherzi 2010).

3. La notion de transition : d'un système agro-industriel à un système durable et responsable

Dans la thèse de Marion Diaz, intitulée La transition territoriale vers la durabilité du système agri-alimentaire, le terme de transition désigne :

« un changement radical d'un système socio-technique à un autre, c'est-à-dire un changement qui touche un grand nombre de composantes des systèmes et non son adaptation continue » (Diaz 2015).

Selon cette définition, la transition alimentaire s'entend comme un processus de modification du système agro-industriel, le scénario tendanciel, vers un système d'une plus grande durabilité, le scénario de rupture. De même, la transition peut se retrouver dans cette citation de Stéphanie Torrealba :

« Il nous faut inventer d'autres manières de vivre ensemble plus équitables, permettant à chacun d'accéder à une vie décente et réellement compatible avec les ressources dont dispose notre planète, sous peine d'hypothéquer, à court ou moyen terme, l'avenir de ces sociétés. » (Torrealba 2014)

En reprenant différentes lectures, la transition alimentaire peut se concevoir comme nous la présente la figure suivante (figure 3, auteur : Adèle Gspann, source : Systemes agroalimentaires en transition de Lubello, Falque, et Temri, 2017).

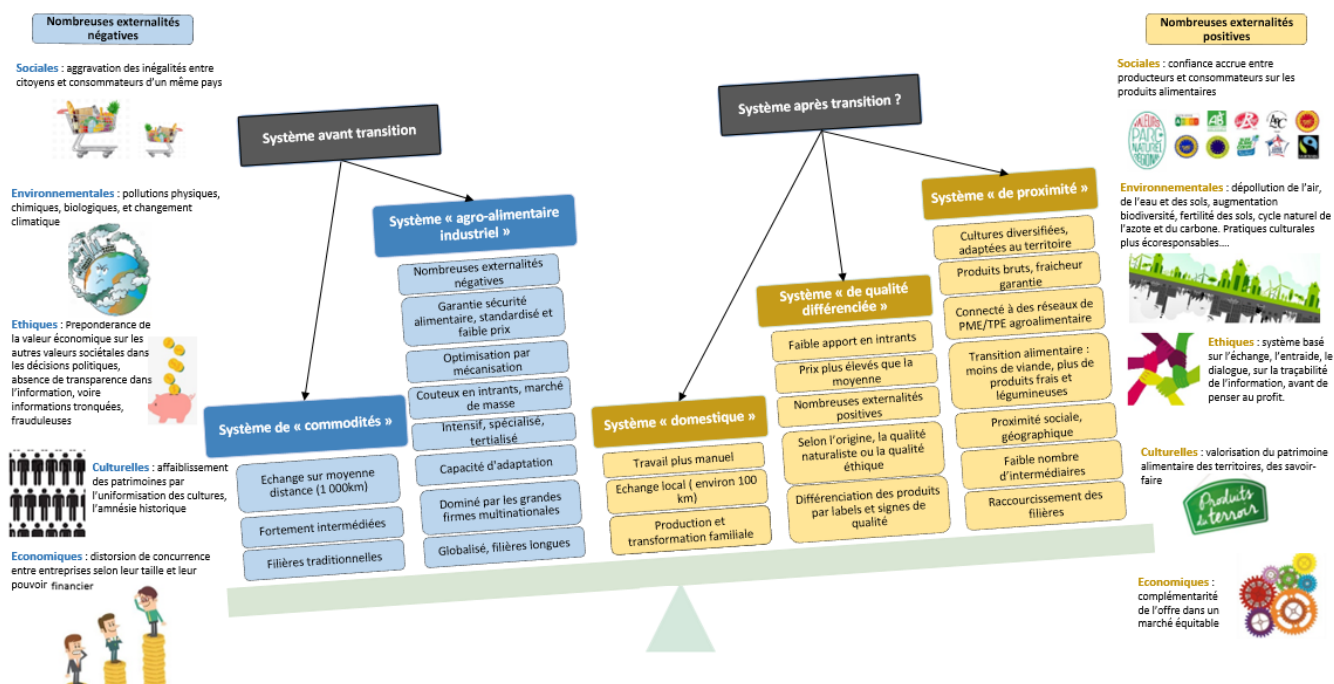


Figure 3 : Schéma de la transition alimentaire : d'un système agro-industriel à externalités négatives vers un système durable et responsable à externalités positives

C'est sur cette définition que se basera la suite de notre étude : le passage d'un système agro-alimentaire industriel à un système plus durable.

II. Se baser sur un cadre favorable : le Programme National pour l'Alimentation

1. L'élaboration d'un Programme National pour l'Alimentation

Promulgué par la loi d'avenir pour l'Agriculture, l'Alimentation et la Forêt du 13 octobre 2014, le PNA a pour ambition :

« d'offrir à chaque citoyen les conditions du choix de son alimentation en fonction de ses souhaits, de ses contraintes et de ses besoins nutritionnels, pour son bien-être et sa santé » (Ministère de l'agriculture, de l'alimentation et de la forêt 2014).

Un des principaux enjeux développé par le PNA est de

« favoriser et encourager l'émergence d'actions de terrain, adaptées aux besoins locaux et basées avant tout sur le volontariat des acteurs » (Ministère de l'agriculture, de l'alimentation et de la forêt 2014).

Ainsi les actions élaborées dans le cadre d'un PAT peuvent répondre au cadre du PNA.

2. Les axes d'étude du Programme National pour l'Alimentation

Le PNA repose sur 4 grands axes prioritaires : la justice sociale, l'éducation alimentaire de la jeunesse, la lutte contre le gaspillage alimentaire et l'ancrage territorial des actions (Ministère de l'agriculture, de l'alimentation et de la forêt 2014).

Chacun de ces axes possède différents objectifs :

- La justice sociale : garantir pour tous l'accès à une alimentation de qualité, sûre, saine, en quantité suffisante mais aussi aider à l'insertion professionnelle dans les métiers de l'alimentation et de l'agriculture.
- L'éducation alimentaire de la jeunesse : permettre à la jeunesse d'apprendre les métiers de l'alimentation, des territoires, de favoriser une transmission des savoirs et d'encourager l'équilibre alimentaire
- Lutte contre le gaspillage alimentaire : diffuser les bonnes pratiques afin de réduire de moitié le gaspillage alimentaire en France d'ici à 2025
- L'ancrage territorial : rétablir le lien entre agriculture et société via la promotion de l'approvisionnement de proximité et de qualité

(Ministère de l'agriculture, de l'alimentation et de la forêt, Ministère des solidarités et de la santé, et Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) 2017)

3. Un appel à projets : un outil pour mettre en œuvre le Programme National d'Alimentation

Pour promouvoir cette politique, le ministère lance un appel national à projets depuis 2011, date de la première édition. Ainsi depuis cette date, 106 lauréats ont été récompensés pour un budget total de 4 millions d'euros (Ministère de l'agriculture, de l'alimentation et de la forêt, Ministère des solidarités et de la santé, et Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) 2017). Suite au lancement des Etats Généraux de l'Alimentation (EGA) lancés en juillet 2017, un nouvel appel à projets s'est ouvert afin de soutenir les initiatives autour des enjeux de l'alimentation mais également pour soutenir le développement des PAT.

Les projets concernés doivent s'inscrire dans les orientations du PNA et également :

« assurer à la population l'accès à une alimentation sûre, saine, diversifiée, de bonne qualité et en quantité suffisante, produite dans des conditions économiquement et socialement acceptables par tous, favorisant l'emploi, la protection de l'environnement et des paysages et contribuant à l'atténuation et à l'adaptation aux effets du changement climatique. » (Ministère de l'agriculture, de l'alimentation et de la forêt, Ministère des solidarités et de la santé, et Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) 2017)

Les PAT s'inscrivent pleinement dans cette démarche en mettant en avant l'ancrage territorial et en s'appuyant sur un diagnostic partagé afin d'élaborer un cadre stratégique et opérationnel répondant aux enjeux sociaux, environnementaux, économiques et de santé du territoire concerné. Elaborés de manière concertée à l'initiative des acteurs du territoire, les PAT nécessitent un comité de pilotage pour garantir l'avancée du projet.

III. Définir le rôle d'un Parc naturel régional : un territoire de projet innovateur

1. Les Parcs naturels régionaux

a. Historique et missions des PNR

C'est au cours des années soixante que les PNR sont créés au sein de la Délégation interministérielle à l'aménagement du territoire et à l'attractivité régionale (DATAR). Les PNR sont des outils interministériels afin de répondre à la fois aux problèmes des grandes métropoles, des milieux naturels sensibles et des régions rurales éloignées. Aujourd'hui, il existe 53 PNR représentant 15% du territoire français et comprenant plus de 4 millions d'habitants. Développement économique et social, protection et valorisation du patrimoine naturel, culturel et paysager sont les maîtres-mots des parcs. Leurs missions, définies dans une charte révisée tous les 15 ans, sont multiples :

- L'aménagement du territoire
- La protection et la gestion du patrimoine naturel, culturel et paysager
- L'accueil, l'éducation et l'information,
- La contribution au développement économique et social
- L'expérimentation, l'innovation

Sur ce dernier point, les parcs sont des territoires leaders pour expérimenter et tester de nombreux projets : français, mais aussi européens (« Fédération des Parcs naturels régionaux de France » s. d.).

b. Le fonctionnement d'un PNR

Les parcs sont pilotés par une politique initiée, négociée, voulue et mise en œuvre par les élus locaux (« Fédération des Parcs naturels régionaux de France » s. d.). Les actions mises en place dans les parcs sont le résultat du travail de l'organisme de gestion : un syndicat mixte regroupant au minimum la (ou les) Région(s) et les communes de son territoire. Dans le souci d'une large concertation avec les partenaires locaux, les parcs s'entourent de commissions de travail et d'organes consultatifs : un conseil scientifique, des représentants des associations, des partenaires socio-économiques, des organismes publics... (« Fédération des Parcs naturels régionaux de France » s. d.).

c. Le Parc Naturel Régional des Vosges du Nord et le SYCOPARC

Créé en 1975, le PNRVN compte environ 85 000 habitants et 111 communes. Structuré en syndicat mixte, le Syndicat de coopération pour le Parc (SYCOPARC) regroupe les collectivités du territoire : région (Grand-Est), départements (Moselle et Bas-Rhin), les intercommunalités et les communes. A ces représentants s'ajoutent également des acteurs des collectivités associées et des organismes partenaires : villes portes et villes périphériques et chambres consulaires. Le PNRVN s'articule autour de 4 pôles : le pôle patrimoine naturel, le pôle aménagement et développement, le pôle nature-agriculture et le pôle observatoire du territoire (« Parc naturel régional des Vosges du Nord » s. d.). C'est au sein du pôle nature-agriculture que s'inscrit le projet dont ce mémoire fait l'objet.

2. Un projet s'inscrivant dans la charte du parc à l'horizon 2025

- a. Un territoire avec un passé agricole divisé souhaitant concilier aujourd'hui la viabilité économique et le respect de l'environnement

Dans l'histoire du territoire agricole du PNRVN, deux processus ont marqué l'évolution des pratiques agricoles. D'une part, l'activité agricole s'est peu à peu affaiblie au cœur du massif forestier laissant place à la forêt. De l'autre côté, les grandes cultures se sont multipliées sur les contours du massif au détriment des prairies. Comme le montre la figure 4 (auteur : SYCOPARC), en 2011, il n'existe quasiment aucune activité agricole au cœur du parc des Vosges du Nord. Sur la périphérie, des exploitations de bovins (lait et allaitante) ainsi qu'ovins sont encore présentes avec des prairies temporaires, des prairies permanentes et de la culture des céréales.

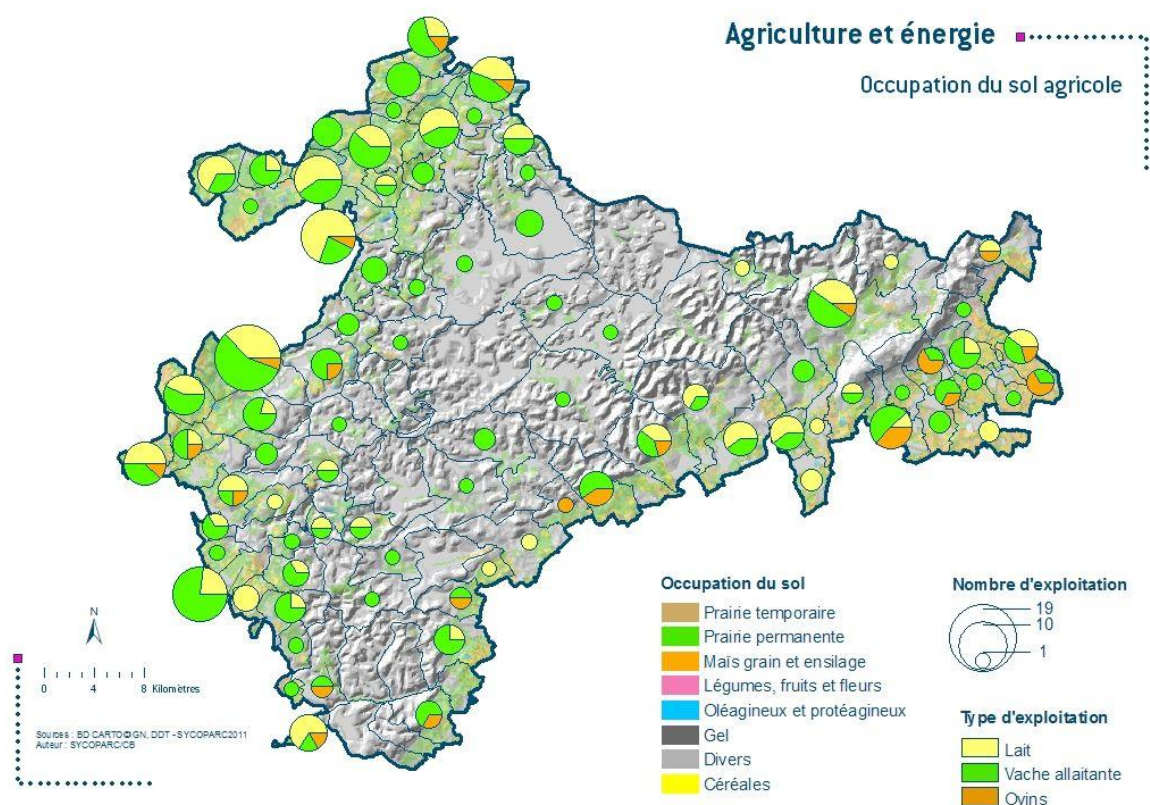


Figure 4 : Cartographie représentant l'occupation du sol agricole dans le territoire du PNRVN (2011)

Cette histoire agricole oblige le PNRVN à définir différents enjeux selon le cœur du massif ou la périphérie. Dans le premier cas, le soutien à une agriculture fragile est une priorité. Dans le deuxième cas, le parc souhaite soutenir des pratiques respectueuses de l'environnement afin d'acquérir une culture de l'agroécologie (Parc naturel régional des Vosges du Nord 2013).

b. Un territoire créateur de lien producteur-consommateur depuis 1999

Initiés en 1999, les Marchés Paysans Transfrontaliers (<http://resolis.org/fiche-pratique/une-creation-de-circuit-de-proximite-entre-france-et-allemande-dans-les-vosges-du-nord-les-marches-paysans-transfrontaliers-/1401>) ont contribué au rétablissement du lien direct entre producteurs et consommateurs en valorisant les produits authentiques des producteurs des Vosges du Nord et du Pfälzerwald (parc naturel allemand transfrontalier avec le PNRVN). De même, avec son projet de labélisation de boutiques des Vosges du Nord, le PNRVN répond aux attentes de la société pour une alimentation de proximité.

Or, ces attentes sont croissantes et la demande en produits locaux et de qualité devient quotidienne. Pour cela, le parc a défini deux dispositions dans lesquels il s'engage :

- Améliorer les connaissances d'offre et de demande sur le territoire, en lien avec les grands bassins de consommation
- Soutenir et accompagner les projets individuels ou collectifs de valorisation des produits locaux

Le parc avec ses collaborateurs a souhaité répondre en 2017, à l'appel à projets du ministère afin d'être reconnu comme territoire PAT.

c. Un PAT dans les Vosges du Nord

Avec ce PAT, le parc souhaite mettre en place un dialogue territorial pour écrire collectivement une stratégie alimentaire à l'ensemble des Vosges du Nord. C'est avec le Pays de Saverne Plaine et Plateau, le Pays de Sarreguemines, le Pays d'Alsace du Nord que le parc a répondu à cet appel à projet en 2017 afin de relocaliser le système alimentaire pour développer une alimentation durable, locale et de qualité. Ensemble, ils ont défini 3 objectifs principaux :

- Maintenir une agriculture plurielle sur le territoire
- Connaître et stimuler la demande alimentaire pour les produits locaux
- Analyser les relations possibles entre production et consommation locales pour développer les liens de proximité

N'ayant pas été retenu à cet appel à projets en 2017, le PNRVN a souhaité tout de même poursuivre sa réflexion sur cette problématique.

3. 2018, un nouvel appel à projets

En 2018, le ministère relance de nouveau son appel à projets : une nouvelle chance pour le parc de présenter un PAT.

Ayant le souhait de développer ce PAT, le parc et les 3 pays désirent commencer la première phase de diagnostic avant de répondre à l'appel à projets en 2018. Grâce au soutien financier de la DRAAF Grand-Est, cette phase peut s'enclencher.

a. Mise en place d'un comité de pilotage et d'un comité technique

Comme nous le présente Anna Faucher dans son mémoire de fin d'études, un comité de pilotage (COFIL) répond à différents objectifs :

- Garantir la cohérence et la bonne mise en œuvre du projet
- S'assurer de la participation de chacun au projet collectif
- Assurer la visibilité du projet à l'ensemble des acteurs du territoire
- Assurer le suivi du projet et de son avancé : l'initiation, la construction du projet, le suivi et l'évaluation des actions.
- Développer une connaissance commune et partagée autour des enjeux de l'alimentation
- Affirmer la volonté politique des partenaires tout en fédérant l'ensemble des acteurs

Ce COFIL doit assurer également une représentation de la majorité des structures s'inscrivant sur le territoire du PAT : être pluri-institutionnelle (Faucher 2014). Le COFIL du PAT des Vosges du Nord est alors constitué, regroupant des membres du parc, des 3 pays précédemment cités mais également des acteurs des structures suivantes :

- les Chambres départementales d'agriculture Moselle et Bas-Rhin,
- le Conseil départemental du Bas-Rhin,
- la région Grand-Est,
- la DRAAF Grand Est,
- l'Organisation Professionnelle de l'Agriculture Biologique en Alsace (OPABA),
- le Groupement d'Agriculteurs Biologiques (GAB) de Lorraine,
- la Chambre de consommation, la Chambre des métiers, la Chambre de Commerce et d'Industrie,
- l'association Terre de Liens,
- l'Association Mosellane pour l'Economie Montagnarde (AMEM),
- l'Association Régionale pour le Développement de l'Emploi Agricole et Rural (ARDEAR) Grand-Est,
- Liaison Entre Action de Développement de l'Economie Rurale (LEADER) Vosges du Nord et Sarreguemines,
- les communautés de communes du périmètre
- l'Eurométropole de Strasbourg.

Un comité technique (COTECH) est également réuni afin d'élaborer la méthode du PAT. Ce COTECH est constitué des acteurs des mêmes structures que le COPIL.

Le parc se porte chef de file de ces structures : il porte administrativement et financièrement la démarche, il encadre les prestataires de service et assure le suivi des missions.

b. Définition du périmètre d'étude

Le PAT que le parc souhaite soumettre en novembre 2018, se conçoit en collaboration avec les 3 pays de ce territoire : Pays de Saverne Plaine et Plateau, Pays d'Alsace du Nord et Pays de l'arrondissement de Sarreguemines, voir la figure (figure 5, auteur : Perrine Aziere, sources : PNRVN et data-gouv) suivante :

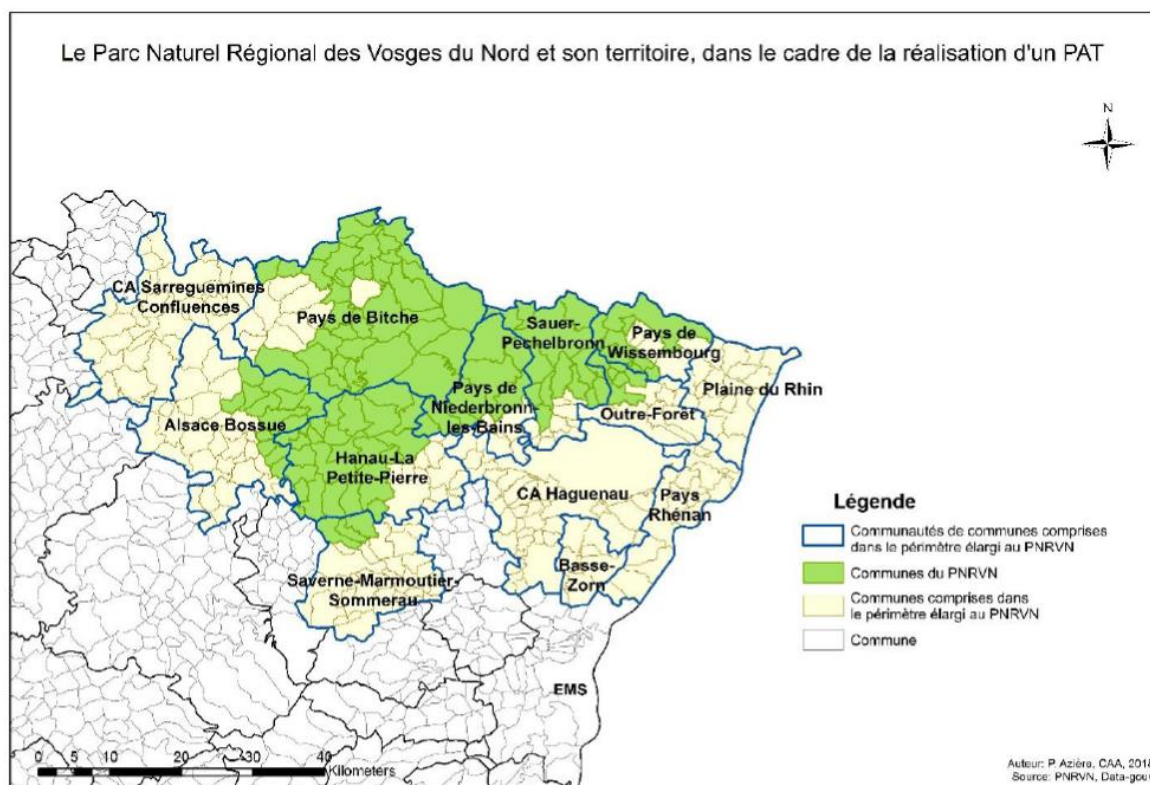


Figure 5 : Cartographie présentant le périmètre du PAT des Vosges du Nord

c. Le rôle de la Chambre d'Agriculture d'Alsace

Le PNRVN a fait appel à la CAA afin qu'elle devienne l'organisme d'appui et de recherche du PAT. Financée par la DRAAF Grand-Est, la phase de diagnostic peut ainsi devenir opérationnelle. Dans l'objectif d'être le plus complet possible, un diagnostic doit

mêler des informations quantitatives (basées sur des indicateurs) et qualitatives (analyse sociologique) (Faucher 2014). Pour respecter cela, deux diagnostics sont alors engagés :

- Diagnostic alimentaire réalisé au sein de la CAA par Perrine Aziere, étudiante à la Faculté de Géographie et d'Aménagement de Strasbourg. Différents thèmes d'études ont été relevés afin d'obtenir le diagnostic le plus complet possible :
 - L'agriculture : nombre d'exploitations agricoles, surfaces représentées, nombre d'agriculteurs et de salariés, productions principales, nombre de nouvelles exploitations, nombre de départs à la retraite, données sur l'agriculture biologique, nombre d'agriculteurs et de surfaces engagés par type de Mesures Agro-Environnementales (MAE)
 - L'organisation des filières : les acteurs du territoire, leurs fonctionnements, leurs circuits de distribution, les dynamiques de ces filières
 - Les circuits –courts : nombre d'agriculteurs concernés par ce mode de vente, les produits vendus, les moyens utilisés
 - La restauration collective : constater le potentiel d'approvisionnement local, nombre de repas par jour et par an, les politiques d'approvisionnement des sociétés de restauration, des plateformes d'approvisionnement
 - La population : dresser le profil de la population (critères d'âge, de profession et de revenus), calculer les dépenses alimentaires

Pour réaliser cela, différentes méthodes ont été employées : des recherches sur des sites internet officiels (Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE), Agreste..), des sollicitations auprès des différentes structures du territoire pour avoir des chiffres (communes, intercommunalité, PNRVN...) ainsi que des entretiens semi-directifs (Aziere 2018).

- Diagnostic des initiatives de transition alimentaire réalisé par le PNRVN : données qualitatives avec la réalisation d'entretiens

Ces deux diagnostics ont débuté en mars 2018. Le premier se terminera en septembre 2018 alors que le deuxième se termine en août 2018.

Ainsi dans cette première partie, le contexte mondial sur l'évolution du système alimentaire a pu être présenté avec deux scénarii : un tendanciel et l'autre de rupture. C'est dans ce contexte que l'Etat français a promulgué un PNA afin d'encourager de nouveaux systèmes alimentaires plus durables. De nombreux territoires peuvent ainsi bénéficier d'un financement pour mettre notamment en place des PAT. Projet que le PNRVN souhaite soumettre à l'appel à projets à la rentrée 2018, après avoir réalisé avec la CAA une première phase de diagnostic.

Partie 2 : Opérer la phase de diagnostic dans les Vosges du Nord

Cette deuxième partie est l'aboutissement de la phase de diagnostic autour des initiatives de transition alimentaire. Après avoir défini les initiatives recherchées, cette partie met en exergue la méthode employée afin d'impulser une stratégie alimentaire à l'ensemble du territoire des Vosges du Nord.

I. Une méthode de recensement d'initiatives d'alimentation durable dans les Vosges du Nord

Cette première partie présente un descriptif minutieux des initiatives recherchées pour ensuite établir la méthodologie de recensement employée.

1. Concevoir les initiatives d'alimentation responsable et durable comme piliers d'une transition alimentaire

a. S'appuyer sur l'existant

Prenant en compte la déclaration de Fabien Girandola, Françoise Bernard et Robert-Vincent Joule :

« Attendre que l'information et l'éveil des consciences changent les attitudes et que de nouveaux comportements durables se mettent en place est trop incertain et prend trop de temps : explorer aujourd'hui de nouvelles pistes ayant un impact direct sur les comportements semble plus efficace » (Patrux 2014)

Il semblerait que nos modes actuels de sensibilisation auprès du grand public doivent être revus afin de permettre de réels changements de nos sociétés. Ainsi, pour permettre des actions favorables envers une alimentation durable et responsable, il faut tout d'abord s'intéresser à des acteurs engagés dans ce processus.

Par conséquent le PNRVN souhaite connaître les initiatives existantes sur son territoire de PAT. Ses initiatives doivent déjà être inscrites dans une démarche de transition alimentaire et agricole afin de permettre un changement sociétal, vers une alimentation responsable et durable.

b. L'innovation comme déclencheur de transition

D'après Rotmans et Loorbach, 4 phases caractérisent une transition comme nous le montre la figure 6 (Diaz 2015) :

- Une phase de « pré-développement » : changements imperceptibles du système
- Une phase de « décollage » : important développement des changements structurels
- Une phase « d'accélération » : visibilité des changements
- Une phase de « stabilisation » : ralentissement des changements et stabilisation du nouveau système

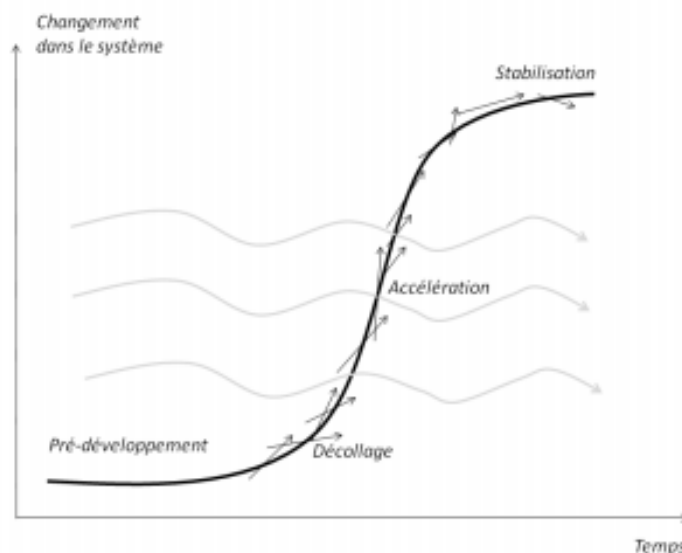


Figure 6 : Graphique présentant les différentes phases de la transition, d'après Rotmans et al (2001)

Un PAT peut s'envisager alors dans la phase de décollage en établissant un cadre pour l'ensemble des structures concernées sur un même territoire. Ainsi les initiatives recherchées sont inscrites dans la phase de « pré-développement » et peuvent être vues comme des pionnières de la transition alimentaire.

Cependant cette approche multi-phases comprend quelques désagréments. En effet, un jugement est porté sur ces acteurs pionniers : seule leur position sociale explique la diffusion de leurs innovations. De ce point de vue, le parc se place comme développeur de l'innovation, or ce n'est pas une approche descendante qui est souhaitée, mais bien l'émergence d'une vision ascendante reflétant une réalité du terrain.

c. Une approche multidimensionnelle pour cerner des initiatives d'alimentation responsable et durable

Les initiatives reposent sur une approche multidimensionnelle. La première dimension est transversale : les initiatives peuvent concerner une des étapes du système alimentaire via leurs externalités positives, de la graine jusqu'au déchet comme nous le montre la figure suivante (figure 7, auteur : Adèle Gspann).

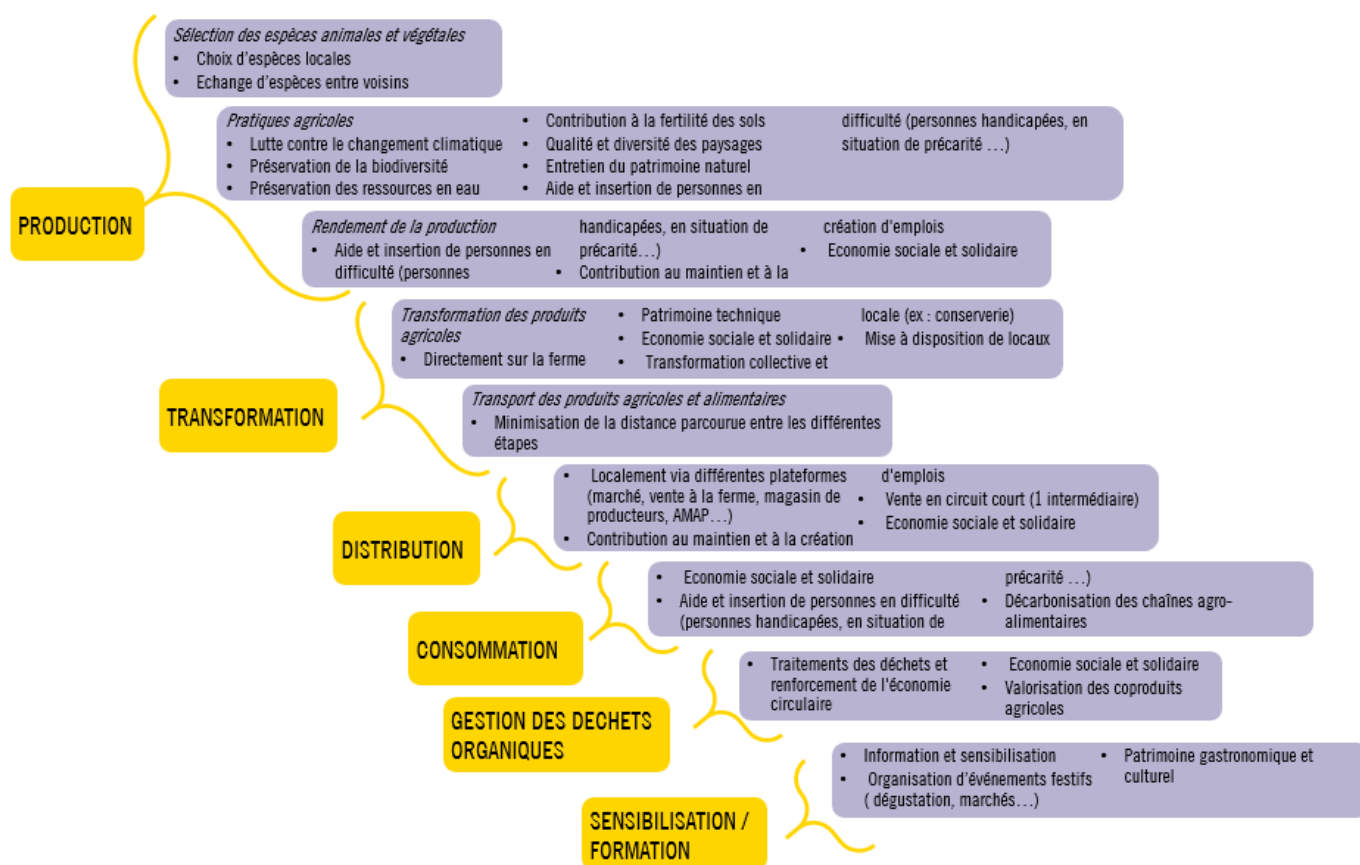


Figure 7 : Schéma de la graine aux déchets, des initiatives à chaque maillon

La deuxième dimension des initiatives est verticale : elle concerne le type d'acteurs porteurs d'initiatives. Ces acteurs forment un système alimentaire (Centre Ressource de Développement Durable (CERDD) 2015) :

- Producteurs : culture, élevage, aquaculture
- Agro fournisseurs
- Transformateurs : transformation artisanale ou fermière, collecte centralisée, transformation agro-industrielle
- Négociants : marché de gros, négociants grossistes, plateformes d'achat dédiés
- Restauration et distribution : marché plein air, petits détaillants sédentaires ou ambulants, restaurants, restauration collective, Grande et Moyenne Surface (GMS)
- Consommateurs : autoproduction, produits bruts et/ou transformés
- Gestion des déchets : prévention, collecte, traitement et valorisation
- Acteurs influençant le système : territoire de projets et aménageurs, institutions, recherche, formation et éducation, médecine, associations de consommateurs, associations locales, médias...

En annexe I, un schéma repris du rapport Système Alimentaire et Coopérations entre acteurs du territoire rédigé en novembre 2015 par le CERDD présente l'ensemble de ces acteurs et les liens entre eux (Centre Ressource de Développement Durable (CERDD) 2015).

2. Effectuer un recensement : l'apport de RESOLIS

a. RESOLIS, IARD, MESARD, une méthodologie ayant déjà fait ses preuves

Fondée en 2010 par Philippe Kourilsky, l'association RESOLIS est une association de loi 1901. Convaincu qu'il existe déjà de nombreuses pratiques de terrain à visée sociale et/ou environnementale, RESOLIS souhaite mettre en place un observatoire de ces pratiques. Ces pratiques concernent des domaines variés : alimentation et agriculture, démocratie et bonne gouvernance, emploi, logement, coordination des actions, développement territorial, environnement, précarité énergétique, culture, sport et loisir, éducation, exclusion et isolement, économie solidaire, mobilité et santé (« Resolis - Association RESOLIS, recherche et évaluation de solutions innovantes et sociales » s. d.).

RESOLIS met en place depuis 2013 un programme sur l'Alimentation responsable et durable. Ce programme repose sur le repérage d'expériences, appelées Initiatives d'Alimentation Responsable et Durables (IARD). Leur caractérisation consiste à les différencier selon leurs performances sociales, environnementales, culturelles et pédagogiques. Leurs performances économiques ne sont pas prises en compte. En effet, pour qu'elles soient viables, les initiatives doivent nécessairement reposer sur un modèle économique durable. Mais il est important de ne pas se limiter à ces initiatives. Le recensement porte également sur les MESures de politiques publiques (MESARD) soutenues par des collectivités territoriales dans le cadre de leurs politiques publiques. Deux MESARD sont identifiées : soit elles soutiennent directement une initiative (MESARD 1) soit elles ont un rôle de bonification du territoire (MESARD 2).

Avec le soutien d'étudiants et de professeurs de diverses régions françaises et de pays étrangers, RESOLIS a déjà recensé plus de 500 IARDs et MESARDs (RESOLIS, s. d.). De nombreuses publications sont également disponibles sur son site internet. Elles permettent ainsi d'obtenir des références d'acteurs déjà engagés dans un processus de transition et de servir ainsi de précurseurs pour développer des changements d'échelles, d'essaimage ou encore pour servir de plaidoyer.

b. Les objectifs et la méthodologie de RESOLIS

L'objectif de RESOLIS est de repérer les deux dynamiques : IARD et MESARD, ainsi que les dynamiques territoriales de transition telles que des PAT ou des Systèmes Alimentaire Territoriaux (SAT). Sa méthodologie repose sur des entretiens avec les porteurs de projet et sur l'écriture d'une fiche explicative et d'une fiche caractéristique. Ces fiches sont ensuite intégrées dans l'observatoire en ligne de RESOLIS (RESOLIS, s. d.).

Chaque fiche explicative détaille différents points :

- Origines et contexte de l'initiative
- Objectifs de l'initiative
- Les actions mises en œuvre
- Résultats et impacts, quantitatifs et qualitatifs des actions mises en œuvre
- Originalité de l'initiative
- Partenariats développés
- Retours d'expériences :
 - Difficultés et/ou obstacles rencontrés durant la mise en œuvre
 - Solutions adoptées pour répondre aux difficultés
 - Actions futures possibles
- Présentation des facteurs de réussite et conseils pour une généralisation ou transposition
- Idée de sujet(s) de recherche fondamentale ou appliquée

Pour les caractériser, RESOLIS effectue trois catégories : le type d'acteur, d'actions et d'objectifs. Les différents objectifs identifiés par RESOLIS sont :

- Sociaux : amélioration de la santé par une alimentation saine, aide et insertion de personnes en difficulté, contribution au maintien et à la création d'emplois, création et renforcement du lien social
- Environnementaux : décarbonisation des chaînes agro-alimentaires, conservation de la biodiversité, contribution à la fertilité des sols, préservation de la qualité des eaux, traitements des déchets et renforcement de l'économie circulaire
- Culturels : maintien des patrimoines alimentaires, qualité et diversité des paysages, entretien du patrimoine naturel, valorisation du patrimoine technique
- Pédagogiques : information tous publics, éducation des enfants

Pour illustrer ces deux fiches, un exemple est disponible aux annexes II et III.

3. Une démarche et le passage à l'acte

RESOLIS et la FPNR ont organisé une première session de rencontre en mars 2018 entre les différents parcs qui participent à ce programme commun de repérage d'initiatives.

Sur les 53 PNR français, 5 parcs participent à cette étude : PNR du Perche, PNR du Queyras, PNR du Lubéron, PNR des Baronnies Provençales et bien évidemment le PNR des Vosges du Nord. Lors de cette session, RESOLIS a pu présenter ses outils et sa méthodologie lesquels ont été repris dans la poursuite de cette étude.

a. Un périmètre élargi pour une cohérence avec le PAT

Le périmètre élargi aux 3 pays est un apport original du PNRVN en comparaison des autres parcs participant à ce programme de recherche. En effet, les 4 autres parcs travaillent uniquement sur les communes adhérentes et ne bénéficient pas de cette augmentation de l'échelle d'étude.

De nouvelles possibilités ont été découvertes sur le territoire d'étude. Des initiatives initialement non prévues dans le territoire d'étude ont pu être prises en compte : par exemple le programme KreaVert de la ville de Sarreguemines.

b. Une prise de contact en plusieurs vagues

Pour repérer les premières initiatives, nous nous sommes tournés vers des acteurs du territoire. Une prise de contact avec l'équipe du parc a permis de constituer une première liste des initiatives : Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne (AMAP), groupement d'achat collectif, associations d'éducation à l'environnement, producteurs engagés... Un mail expliquant le contexte et une proposition de date de rencontre a été envoyé à cette première vague de porteurs de projets.

Lors de chacun des entretiens réalisés, une demande sur d'autres acteurs possibles pour être une IARD a été réalisée. Ainsi ce bouche à oreilles a pu constituer une deuxième vague de personnes à rencontrer.

Comme nous l'explique Anna Faucher, il est important de présenter les premiers résultats au COPIL afin de compléter et de valider les premiers résultats (Faucher 2014). Ce fut le cas pour ce recensement. Après les 18 premiers entretiens, le parc et les 3 pays ont organisé le 24 mai 2018 une première rencontre du COTECH, constitué des mêmes acteurs que le COPIL. Vingt-quatre personnes ont participé à cette session où le PAT, le stage au sein de la CAA ainsi que ce recensement ont été présentés. Ce COTECH a permis une troisième

vague de contacts grâce aux différents participants.

c. Une méthode d'entretiens : les entretiens directifs à questions ouvertes

Un guide d'entretien a dirigé les entretiens (voir annexe IV). Pour mener les rencontres, le choix s'est porté sur l'utilisation d'entretiens directifs à questions ouvertes afin de compléter au mieux les fiches proposées par RESOLIS. Les questions ont été rédigées à l'avance selon un ordre prévu mais laissent la liberté à la personne interviewée de répondre ce qu'elle souhaite.

Sur une durée de 4 mois (du 12 avril au 6 juillet 2018), 35 entretiens ont été menés d'une durée moyenne d'une heure (voir annexes V1 et V2). Seulement 2 entretiens ont été menés par téléphone, les autres se sont tenus de vive-voix sur le lieu de la structure porteuse de l'initiative.

Le PNRVN s'occupant du développement de l'activité agricole du territoire, les chargés de mission du parc possèdent déjà de nombreuses connaissances sur les producteurs notamment ceux pratiquant de la vente directe, ou encore des pratiques culturelles respectueuses de l'environnement. Ainsi notre choix a été de ne pas doubler ces connaissances et par surcroît de ne pas s'intéresser à ces producteurs dans le cadre du recensement.

La deuxième vague de rencontres a bénéficié d'un réajustement au niveau du guide d'entretien. En effet, le premier guide n'était pas assez précis, certaines informations étaient incomplètes pour les premières rencontres : manque de chiffres, manque d'explications sur la gestion financière, sur la gestion technique...

En enregistrant les rencontres, des comptes rendus complets ont été rédigés et ensuite les fiches RESOLIS ont été également complétées (annexes II et III). La retranscription de ces entretiens a été réalisée pour chacune des rencontres. Sur cet échantillon, 28 IARDs ont été retenues. En effet, certaines initiatives rencontrées ne correspondaient pas forcément aux attentes de RESOLIS ou n'étaient pas encore fonctionnelles et ne pouvaient donc pas être publiées sur internet.

Le tableau suivant présente l'ensemble des initiatives rencontrées :

Tableau 1 : Présentation des 35 entretiens réalisés

Nom	Prénom	Titre de l'initiative	Publication sur internet
HEIM	Sébastien	Hyménoptéra : jardin écologique, réserve de biodiversité	Non, sujet éloigné de l'alimentation responsable et durable
BLOCH	Corinne	« Les Ateliers de la Terre » : des formations, des conférences et autres ateliers pour repenser le monde de demain dans les Vosges du Nord !	Fiches en cours de validation par le porteur de projet
L'HOSPITALIER	Marie	Maison des Jeunes et de la Culture de Wingen sur Moder et le projet « Mon village en transition »	Non, projet non lancé encore
X	X	MoSL-Qualité Moselle, la marque du Conseil Départemental de la Moselle	Non, programme lancé début 2018, pas assez de recul encore
JACOB	Rita	Le programme Eco-Rénover avec l'utilisation de terre-paille comme matériaux biosourcés	Non, programme non achevé, production prévue à la rentrée 2018
VETTER	Chloé	Un territoire labellisé "Territoire zéro déchet zéro gaspillage" dans les Vosges du Nord tenu par le Syndicat mixte pour la collecte et le traitement des ordures ménagères de Saverne	http://resolis.org/fiche-pratique/un-territoire-labellise-territoire-zero-dechet-zero-gaspillage-dans-les-vosges-du-nord-tenu-par-le-syndicat-mixte-pour-la-collecte-et-le-traitement/1383
CARDINNE	Solenne	La vie en vert : un lieu d'accueil Ethic Etapes tourné sur l'environnement avec une restauration majoritairement locale	http://resolis.org/fiche-pratique/la-vie-en-vert-un-lieu-daccueil-ethic-etape-tourne-sur-l'environnement-avec-une-restauration-majoritairement-local-/1398
MATTER	Cathy	Une association d'éducation à l'environnement dans les Vosges du Nord : Les Piverts.	http://resolis.org/fiche-pratique/une-association-d-education-a-l-environnement-dans-les-vosges-du-nord-les-piverts/1384
		« A corps végétal » et ses ateliers tous public de cueillettes sauvages et de cuisines familiales	http://resolis.org/fiche-pratique/-a-corps-vegetal-et-ses-ateliers-tous-public-de-cueillettes-sauvages-et-de-cuisines-familiales/1385
x	x	S'Käslaedel : un magasin et un restaurant à base de produits locaux	Non, arrêt de l'activité
STARCK	Daniel	MarchéBus : promouvoir l'accessibilité des produits bio du territoire de l'Alsace du Nord auprès de l'ensemble des habitants	http://resolis.org/fiche-pratique/marchebus-promouvoir-l-accessibilite-des-produits-bio-du-territoire-de-l-alsace-du-nord-aupres-de-l-ensemble-des-habitants/950
MACQ	Nicole	Pressage d'huile de noix à froid pour IDE-AL, une entreprise d'aide à l'insertion	http://resolis.org/fiche-pratique/pressage-dhuile-de-noix-a-froid-pour-ide-al-une-entreprise-daide-a-linsertion/1388

KIEFFER	Philippe	Un groupement d'achat collectif via Artopartage de Artopie en dehors des grands groupes agro-industriels	http://resolis.org/fiche-pratique/un-groupement-d-achat-collectif-via-artopartage-de-artopie-en-dehors-des-grands-groupes-agro-industriels/1399
MOUGEL	Frédéric	« Par quoi je commence ? » : un collectif citoyen de Wissembourg souhaitant rendre leur ville plus verte et plus comestible	http://resolis.org/fiche-pratique/par-quoi-je-commence-un-collectif-citoyen-de-wissembourg-souhaitant-rendre-leur-ville-plus-verte-et-plus-comestible/1403
MARCHAL-HUSSER	Corinne	« Collectif potager d'Ingwiller » ou la possibilité d'acheter directement des produits biologiques de l'exploitation agricole Terre Activ'.	http://resolis.org/fiche-pratique/collectif-potager-dingwiller-ou-la-possibilite-d-acheter-directement-des-produits-biologiques-de-l-exploitation-agricole-terre-activ/1391
BECKER	Jean	« Collectif potager d'Ingwiller » ou la possibilité d'acheter directement des produits biologiques de l'exploitation agricole Terre Activ'.	http://resolis.org/fiche-pratique/collectif-potager-dingwiller-ou-la-possibilite-d-acheter-directement-des-produits-biologiques-de-l-exploitation-agricole-terre-activ/1391
LANNOIX	Geoffrey	Un approvisionnement majoritairement local pour l'hôtel restaurant Alsace-Village, hôtel labélisé « Hôtel au naturel ».	http://resolis.org/fiche-pratique/un-approvisionnement-majoritairement-local-pour-l-hotel-restaurant-alsace-village-hotel-labelise-hotel-au-naturel-/1387
ADAM	Philippe	Un distributeur automatique pour la ferme ADAM permettant de vendre en continu sa production.	http://resolis.org/fiche-pratique/un-distributeur-automatique-pour-la-ferme-adam-permettant-de-vendre-en-continuu-sa-production/1394
SIMON	Guillaume	Association Régionale pour l'Initiation à l'Environnement et à la Nature en Alsace (ARIENA)	Non, mais a contribué à la fiche « Mangeons sain, jetons moins »
VOGEL	Sandrine	Un lieu unique mêlant arboriculture, apiculture et meunerie : le Moulin d'Eschwiller accueille petits et grands !	En cours de validation par le porteur de projet
SPANO	Patricia	« Ici on mange bio et local » : promouvoir l'alimentation locale et biologique dans les restaurants scolaires des collèges du département du Bas-Rhin	http://resolis.org/fiche-pratique/ici-on-mange-bio-et-local-promouvoir-l-alimentation-locale-et-biologique-dans-les-restaurants-scolaires-des-colleges-du-departement-du-bas-rhin/1407
		« Mangeons sain, jetons moins » ou comment limiter le gaspillage alimentaire dans les restaurants scolaires des collèges du département du Bas-Rhin ?	http://resolis.org/fiche-pratique/mangeons-sain-jetons-moins-ou-comment-limiter-le-gaspillage-alimentaire-dans-les

			restaurants-scolaires-des-colleges-du-departement-du-bas-rhin-1397
LOVICH	Marie-Ange	« Vergers Solidaires d'Alsace » et « Hanau Vergers Traditionnels » : deux dispositifs d'une communauté de communes pour la réimplantation et l'entretien de vergers dans nos campagnes.	http://resolis.org/fiche-pratique/vergers-solidaires-dalsace-et-hanau-vergers-traditionnels-dispositifs-dune-com-com-pour-lentretien-de-vergers-dans-nos-campagnes/1392
KLEIN	Thomas	« La Ruche qui dit Oui » : un réseau national de communautés permettant l'achat de produits locaux via une plateforme internet.	http://resolis.org/fiche-pratique/la-ruche-qui-dit-oui-un-reseau-national-de-communaut-es-permettant-lachat-de-produits-locaux-via-une-plateforme-internet/1389
MONITOR BELLECONTRE	Céline	Une épicerie sociale intercommunale permettant une alimentation solidaire : « La Fraternelle »	http://resolis.org/fiche-pratique/une-epicerie-sociale-intercommunale-permettant-une-alimentation-solidaire-la-fraternelle-1393
NEGRE	Didier	Marché couvert de Volmunster	Non, marché qui a fermé au cours de l'année 2018
MARTIN	Thierry	Ecole maternelle Le petit verger de Gundershoffen ou la démonstration qu'il n'y a pas d'âge pour s'intéresser au contenu de nos assiettes !	http://resolis.org/fiche-pratique/ecole-maternelle-le-petit-verger-de-gundershoffen-ou-la-demonstration-quil-ny-a-pas-dage-pour-sinteresser-au-contenu-de-nos-assiettes-1390
HEMONET	Guy	Lier bien-être et alimentation : « GRoupement Alternatif d'INitatives Ecolos » vous ouvre les portes de son restaurant !	http://resolis.org/fiche-pratique/lier-bien-etre-et-alimentation-groupe-ment-alternatif-dinitatives-ecolos-vous-ouvre-les-portes-de-son-restaurant-1406
NEHLIG	Myriane	Etablissement en démarche globale de développement durable : le Collège de l'Eichel	Non, actions peu approfondies sur le thème de l'alimentation
BRUDER	Christophe	Nature'lich : un espace d'expérimentation agricole et sociale dans les Vosges du Nord	http://resolis.org/fiche-pratique/naturelich-un-espace-dexperimentation-agricole-et-sociale-dans-les-vosges-du-nord/1395
BRETON	Stéphane	Etablissement en démarche globale de développement durable : le Collège d'Otfried	Non, actions peu approfondies sur le thème de l'alimentation
SANDNER	Thomas	Une alimentation solidaire grâce au restaurant tenu par l'ESAT La Ruche à Sarreguemines	En cours de validation par le porteur de projet
RAYMOND	Valérie	Un projet à l'interface entre l'insertion socio-professionnelle et la mise en place d'un réseau de villes comestibles : le projet KreaVert	http://resolis.org/fiche-pratique/un-projet-a-linterface-entre-linsertion-socio-

			professionnelle-et-la-mise-en-place-dun-reseau-de-villes-comestibles-le-projet-kreavert/1400
BERTHOLLE	Catherine	« De ferme en Ferme » : un rendez-vous annuel au cœur des fermes du territoire des Vosges Mosellanes !	http://resolis.org/fiche-pratique/-de-ferme-en-ferme-un-rendez-vous-annuel-au-cur-des-fermes-du-territoire-des-vosges-mosellanes-/1409
		Une valorisation du territoire des Vosges Mosellanes auprès des consommateurs : « Les Marchés Paysans »	http://resolis.org/fiche-pratique/une-valorisation-du-territoire-des-vosges-mosellanes-aupres-des-consommateurs-les-marches-paysans-/1408
GUILLET	Agathe	Des points de vente labélisés : « Boutiques des Vosges du Nord » afin d'inciter les consommateurs à l'achat local	http://resolis.org/fiche-pratique/des-points-de-vente-labelises-boutiques-des-vosges-du-nord-afin-dinciter-les-consommateurs-a-lachat-local/1404
		Une création de circuit de proximité entre France et Allemagne dans les Vosges du Nord : « Les Marchés Paysans Transfrontaliers »	http://resolis.org/fiche-pratique/une-creation-de-circuit-de-proximite-entre-france-et-allemande-dans-les-vosges-du-nord-les-marches-paysans-transfrontaliers-/1401
BAYEUR	Cécile	« Le Paysage a du gout » : une initiative suite à un programme de réouverture du paysage dans les fonds de vallée des Vosges du Nord.	http://resolis.org/fiche-pratique/-le-paysage-a-du-gout-une-initiative-suite-a-un-programme-de-reouverture-du-paysage-dans-les-fonds-de-vallee-des-vosges-du-nord/1405
X	X	La Maison de la Nature du Delta de Sauer	Non, mais a contribué à la fiche « Mangeons sain, jetons moins »

d. Des difficultés en cours de route

RESOLIS ayant fourni les outils pour l'identification des initiatives, leur appropriation a présenté une difficulté : les définitions sur IARD et MESARD ont pu être sources de confusion. Ces difficultés se sont fait ressentir lors de l'écriture des fiches. Par exemple, un projet de territoire tel que « Territoire zéro déchet, zéro gaspillage » porté par le Syndicat Mixte pour la Collecte des Ordures Ménagères de Saverne (SMICTOM) a d'abord été recensé en tant qu'IARD mais il s'avère qu'il s'agit plutôt d'une MESARD étant un projet de territoire soutenant différentes initiatives. Ces confusions ont pu être corrigées au fur et à mesure du temps grâce à un soutien de l'équipe de RESOLIS très présente avec qui de nombreux échanges ont pu s'opérer. Cette difficulté est souvent ressentie dès lors qu'il faut

alimenter un cadre national comme celui de RESOLIS vis-à-vis des réalités locales.

Grâce au recensement, 28 initiatives sur l'ensemble du territoire des Vosges du Nord ont pu être identifiées. Cet ensemble permet d'envisager une stratégie alimentaire. Il reste cependant à déterminer comment impulser cette stratégie après cette première phase de recensement.

II. La formulation d'une vision de l'alimentation durable par des acteurs du territoire des Vosges du Nord

Cette deuxième partie va dans un premier temps exposer la nécessité d'une phase d'exploitation et de communication autour des informations recensées. Ensuite, une proposition de méthodologie sera établie autour de l'élaboration d'enjeux de l'alimentation durable dans l'objectif d'encourager ce projet territorial.

1. Impliquer des initiatives dispersées dans un projet territorial

a. Une communication indispensable pour impulser un projet territorial

Le projet territorial que le parc souhaite instituer dans le territoire des Vosges du Nord est inscrit dans une démarche de développement territorial. Cette notion

« résulte de la propension des acteurs à s'entendre et à s'organiser pour engager collectivement des actions répondant à un ou plusieurs objectifs qu'ils s'assignent en commun » (Angeon 2008).

Il faut alors se poser la question de la méthode pour passer de la phase de recensement à la phase de réflexion de la stratégie territoriale. Comme nous l'explique Valérie Angeon, dans son article L'explication du rôle des relations sociales dans les mécanismes de développement territorial, la capitalisation des initiatives porteuses d'innovation sociale, environnementale, culturelle, et pédagogique est un passage obligé dans les logiques de développement territorial afin de faciliter et de renforcer les stratégies d'actions. Or, dans un processus de construction territorial, le point clé est la communication de ces connaissances :

une collecte d'information et la circulation de celle-ci afin d'amener à une action collective (Angeon 2008).

Grâce aux écrits de cet auteur, une nouvelle réflexion s'ouvre. En effet, si la communication semble primordiale, la méthode employée doit permettre une simplicité d'appropriation de l'information. Chacune des initiatives participe à son niveau, au développement territorial des Vosges du Nord, pour la mise en place d'une action répondant à un ou plusieurs objectifs. Une voie semble ainsi s'ouvrir afin de valoriser ces initiatives : passer de dispersées à regroupées autour d'un projet territorial.

b. Une confrontation des points de vue

Afin de réaliser l'objectif décrit dans la partie précédente, le choix s'est arrêté sur une méthodologie de rencontre de deux mondes : le monde des porteurs d'initiatives déjà engagés dans un processus de transition à celui des acteurs administratifs du territoire. Pour ce point, l'option retenue a été de partir de la notion d'alimentation durable et de ces enjeux dans le monde actuel : voir qui répond à ces enjeux, comment ils y répondent et quelles valeurs semblent primordiales dans les Vosges du Nord lorsqu'on parle d'alimentation durable.

En parallèle à cette recherche afin de communiquer et valoriser les initiatives recensées, un livret à destination du grand public s'est avéré être une solution adaptée.

2. Déterminer des enjeux de l'alimentation durable

a. L'apport de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture

En 2010, la FAO propose, suite au Symposium Scientifique International de Rome, une définition du régime alimentaire durable :

« Les régimes alimentaires durables sont des régimes alimentaires ayant de faibles conséquences sur l'environnement, qui contribuent à la sécurité alimentaire et nutritionnelle ainsi qu'à une vie saine pour les générations présentes et futures. Les régimes alimentaires durables contribuent à protéger et à respecter la biodiversité et les écosystèmes, sont culturellement acceptables, économiquement équitables et accessibles, abordables, nutritionnellement sûrs et sains, et permettent d'optimiser les ressources naturelles et humaines. » (« Rapport Final Symposium Scientifique International Biodiversité et régimes alimentaires durables unis contre la faim » s. d.).

Dans cette définition, les thématiques abordées sont les suivantes :

- L'environnement : faible impact sur l'environnement, le respect de la biodiversité, des écosystèmes, l'optimisation des ressources naturelles
- La santé humaine : la sécurité alimentaire, une alimentation nutritionnellement sûre et saine
- L'économie : une économie équitable
- La culture : le respect des différentes cultures alimentaires

Rappelons que la FAO est une agence spécialisée créée à la sortie de la Deuxième Guerre Mondiale en 1945. Aujourd'hui la FAO compte 194 Etats membres, deux membres associés et une organisation membre (l'Union Européenne). Son objectif est de supprimer la faim dans le monde. Une de ses thématiques de travail est de soutenir une alimentation et une agriculture durables.

b. Les enjeux retenus : confrontation de différents apports littéraires

Comme expliqué précédemment, afin de confronter le point de vue de deux mondes : celui des porteurs d'initiatives et celui des acteurs administratifs, la définition d'enjeux d'alimentation durable a été requise. Suite à différentes lectures, 5 enjeux ont été retenus comme nous le montre le tableau 2.

Tableau 2 : Définition des 5 enjeux de l'alimentation durable

ENJEUX	THEMATIQUES DERRIERES, ACTIONS	SOURCES
EN FAVEUR DE L'ENVIRONNEMENT	Décarbonisation des chaînes agro-alimentaires	Fiches RESOLIS
	Conservation de la biodiversité	Fiches RESOLIS Définition de la FAO
	Contribution à la fertilité des sols	Fiches RESOLIS
	Préservation de la qualité des eaux	Fiches RESOLIS
	Traitements des déchets et renforcement de l'économie circulaire	Fiches RESOLIS
	Qualité et diversité des paysages	Fiches RESOLIS
	Entretien du patrimoine naturel	Fiches RESOLIS
	Une empreinte minimale sur l'environnement	Enjeux du CERDD Définition de la FAO
	Adaptation aux changements climatiques	Champs d'action du mémoire d'Anna Faucher
Optimiser les ressources	Champs d'action du mémoire d'Anna Faucher	

EN FAVEUR DE L'ECONOMIE	Contribution au maintien et à la création d'emplois	Fiches RESOLIS
	Valorisation du patrimoine technique	Fiches RESOLIS
	Une économie équitable et performante	Enjeux du CERDD
	Economiquement équitable et accessible, abordable	Définition FAO
	Assurer une rémunération juste de tous les opérateurs	Champs d'action du mémoire d'Anna Faucher
	Favoriser des modèles économiques performants et créateurs d'emploi	Champs d'action du mémoire d'Anna Faucher
EN FAVEUR D'UNE COHESION TERRITORIALE	Création et renforcement du lien social	Fiches RESOLIS
	Contribution au maintien et à la création d'emplois	Fiches RESOLIS
	Recréer de la proximité sociale, commerciale	Champs d'action du mémoire d'Anna Faucher
	Redévelopper l'attachement à la terre et la connaissance de l'agriculture	Champs d'action du mémoire d'Anna Faucher
EN FAVEUR DE LA SANTE	Amélioration de la santé par une alimentation saine	Fiches RESOLIS
	Sécurité alimentaire et nutritionnelle	Définition de la FAO
	Nutritionnellement sûrs et sains	Définition de la FAO
	Une contribution positive sur le bien-être et la santé	Enjeux du CERDD
	Diminuer les apports d'ingrédients dommageables	Champs d'action du mémoire d'Anna Faucher
	Favoriser la prévention pour limiter les coûts induits pour la gestion des maladies liées à l'alimentation	Champs d'action du mémoire d'Anna Faucher
EN FAVEUR DE LA SOLIDARITE	Aide et insertion de personnes en difficulté (personnes handicapées, chômeurs...)	Fiches RESOLIS
	Une alimentation bénéfique et accessible à tous	Enjeux du CERDD
	Favoriser l'accès des publics les plus fragiles et les moins mobiles (économiquement et socialement) à une alimentation équilibrée	Champs d'action du mémoire d'Anna Faucher
	Développer les épiceries sociales et solidaires	Champs d'action du mémoire d'Anna Faucher

A l'origine, le choix des enjeux était constitué (inspiré par la définition de la FAO) par des phrases et avec seulement 4 enjeux :

- Une alimentation durable qui s'appuie sur un système économique favorisant la création d'emploi et garantissant une répartition équitable des valeurs ajoutées
- Une alimentation durable avec une garantie d'un accès pour tous à une nourriture suffisante, saine, nutritive et culturellement acceptable
- Une alimentation durable avec des techniques culturales respectueuses de l'environnement et diversifiées
- Une alimentation durable qui favorise la cohésion sociale et rapproche les consommateurs des producteurs, en prenant en compte l'ensemble des acteurs du territoire : collectivités territoriales, syndicats, associations, particuliers...

Cependant, après un entretien test, certaines modifications ont été opérées.

- Le remplacement de phrases par l'utilisation de mots uniques : permettre à l'interviewé de s'approprier mieux les enjeux, de choisir lui-même ce qu'il souhaitait mettre derrière.
- Le passage de quatre à cinq enjeux : garantir l'accès à tous et garantir des aliments sains sont perçus comme deux enjeux différents
- Le passage de cinq enjeux à six enjeux : un sixième enjeu a été créé s'intitulant « autres enjeux » pour permettre aux interviewés une marge de manœuvre et ne pas être seulement dans le directif

A partir de ce travail, une méthodologie présentée ci-après est mise en place dans l'objectif d'obtenir une définition que l'on pourrait donner au terme d'alimentation durable sur le territoire des Vosges du Nord.

3. Instaurer une méthodologie afin d'obtenir une vision de l'alimentation durable

a. Une méthodologie employée : l'entretien semi-directif

Maintenant les enjeux étant définis, il faut présenter la méthode employée lors des entretiens. Pour rappel, le souhait est de former deux corpus différents et ainsi d'obtenir deux définitions d'une alimentation durable sur le territoire des Vosges du Nord : celle des porteurs d'initiatives et celle des acteurs administratifs du territoire.

La méthode employée fut de réaliser des entretiens semi-directifs. Ceux-ci ont pour objectif d'approcher et d'expliquer les processus qui sous-tendent les phénomènes sociaux observés à diverses échelles. Grâce à des thèmes formulés à l'avance (les enjeux dans ce cas-là), la personne interrogée est libre de répondre ce qu'elle souhaite. L'analyse est alors

qualitative. Cette liberté de l'interviewé peut permettre également une ouverture sur des thèmes non prévus.

Cependant, il faut rester prudent avec ce type d'entretien. Il ne faut pas généraliser les propos dits, aucune règles générales ne peuvent être tirées de l'analyse. D'autre part, les deux corpus sont interviewés dans des conditions très différentes. Dans le premier cas, celui des porteurs de projets, l'entretien semi-directif s'enchaînait avec celui directif pour présenter l'initiative, soit au bout d'une heure de conversation sur l'alimentation. Ces entretiens se réalisait également de vive-voix. Pour le deuxième corpus, les entretiens se sont déroulés par conversation téléphonique suite à un mail de présentation du sujet de recherche. Ces deux situations, très différentes l'une de l'autre ont demandé d'adapter la méthodologie selon le corpus interviewé.

b. Deux méthodologies pour deux corpus

1. Un premier corpus : des porteurs d'initiatives d'alimentation responsable et durable

Dans ce premier cas de figure, comme évoqué précédemment, les entretiens pour établir la vision de l'alimentation durable de la personne interrogée se sont déroulés à la suite de ceux pour réaliser les fiches RESOLIS, soit environ après une heure de discussion.

Après de ces porteurs d'initiatives, nous avons choisi de poser trois questions afin d'obtenir trois informations différentes :

1. « Quels sont les 3 mots qui d'après-vous définissent le terme d'alimentation durable ? Quelles sont les trois valeurs que doit véhiculer une alimentation durable ? » → Obtention d'un champ lexical pour définir l'alimentation durable
2. « 6 enjeux ont été déterminés autour de l'alimentation durable. A quels enjeux répond prioritairement votre initiative ? Et comment y répond-elle ? » → Obtention d'objectifs réalisés par les initiatives qui répondent aux enjeux définis de l'alimentation durable
3. « Que vous évoque les autres enjeux ? » → Regroupement vis-à-vis des autres initiatives rencontrées, voir si les acteurs mettent les mêmes choses derrière les enjeux définis

Pour la question numéro 2 et 3, 6 billets portant le libellé des enjeux ont été découpés, pour permettre aux interviewés de s'approprier ces enjeux, d'avoir quelque chose de concret sous les yeux. Ces billets apparaissaient au moment de poser ces questions.

2. Un deuxième corpus : des acteurs administratifs du territoire

La deuxième série d'entretien a débuté suite au COTECH du 24 mai 2018. Grâce aux acteurs présents lors de ce COTECH, une liste de contacts a pu être établie : les acteurs administratifs présents lors de cette réunion, et des acteurs recommandés par les acteurs présents.

Un premier choix a été fait sur l'étude des documents de planification officiels tels que des Schéma de Cohérence Territorial (SCoT), des Plans Locaux d'Urbanisme (PLU). Cependant, le territoire d'étude étant d'une très grande échelle, il s'est avéré impossible de consulter le PLU de chaque commune. De plus, ces documents sont révélateurs d'une politique établie quelques années auparavant. Le souhait de cette étude est d'obtenir une vision actualisée. Pour les SCoT, l'idée semblait intéressante d'y effectuer une recherche lexicale par mots clés. Malheureusement par faute de temps, cette recherche n'a pas pu aboutir.

Les entretiens n'ont pu être effectués uniquement par téléphone. Avant de se lancer dans cette démarche, il a fallu bien réfléchir aux informations que l'on souhaitait obtenir et à l'analyse qui sera effectuée. En effet, comme les deux corpus n'ont pas suivi le même entretien, pour pouvoir les comparer la rigueur était exigée. De même, le degré de liberté de chaque corpus se devait d'être identique afin que les informations obtenues puissent être analysées conjointement.

Après une présentation de l'intérêt de cette conversation téléphonique, un guide d'entretien a permis de diriger la discussion. Ce guide est disponible à l'annexe VI. L'option retenue était dans un premier temps de bien cerner les missions de la personne interviewée (ses compétences au sein de sa structure), ensuite de partir de ce que la structure réalise déjà en termes d'alimentation et s'il existe un document planifiant leurs actions. Par la suite, l'entretien s'intéressait à leur actualité : à quoi la structure se confronte actuellement pour développer une alimentation durable, quels sont les obstacles. Ainsi, le facteur temps a été pris en compte entre une politique ancienne planifiée par un document et vis-à-vis de leur actualité. Ensuite, la question des 3 mots clés a été renouvelée pour définir le terme d'alimentation durable.

Sur une durée de moins d'un mois (du 21 juin au 9 juillet 2018), seulement 6 personnes ont pu être interviewées selon cette méthode. Ces personnes représentent 6 collectivités différentes du territoire : le Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace-Moselle (SDEA), la Communauté de communes de l'Alsace Bossue, l'Association pour le Développement en Alsace du Nord, la Communauté de Communes de Hanau-La Petite Pierre, le Conseil départemental du Bas-Rhin et celui de la Moselle. Chacun des entretiens durait en moyenne de 15 à 20 minutes.

4. Etudier les informations obtenues : présentation de l'analyse et des premiers résultats

a. L'analyse des IARDs et des MESARDs recensées

Sur les 35 rencontres effectuées, 28 ont été retenues pour constituer des IARDs (19) et des MESARDs (9) et pour une analyse plus approfondie.

1. Un système alimentaire durable

Avec les 28 initiatives, il est possible de reconstituer un système durable tel que la figure (figure 8, auteur : Adèle Gspann) suivante :

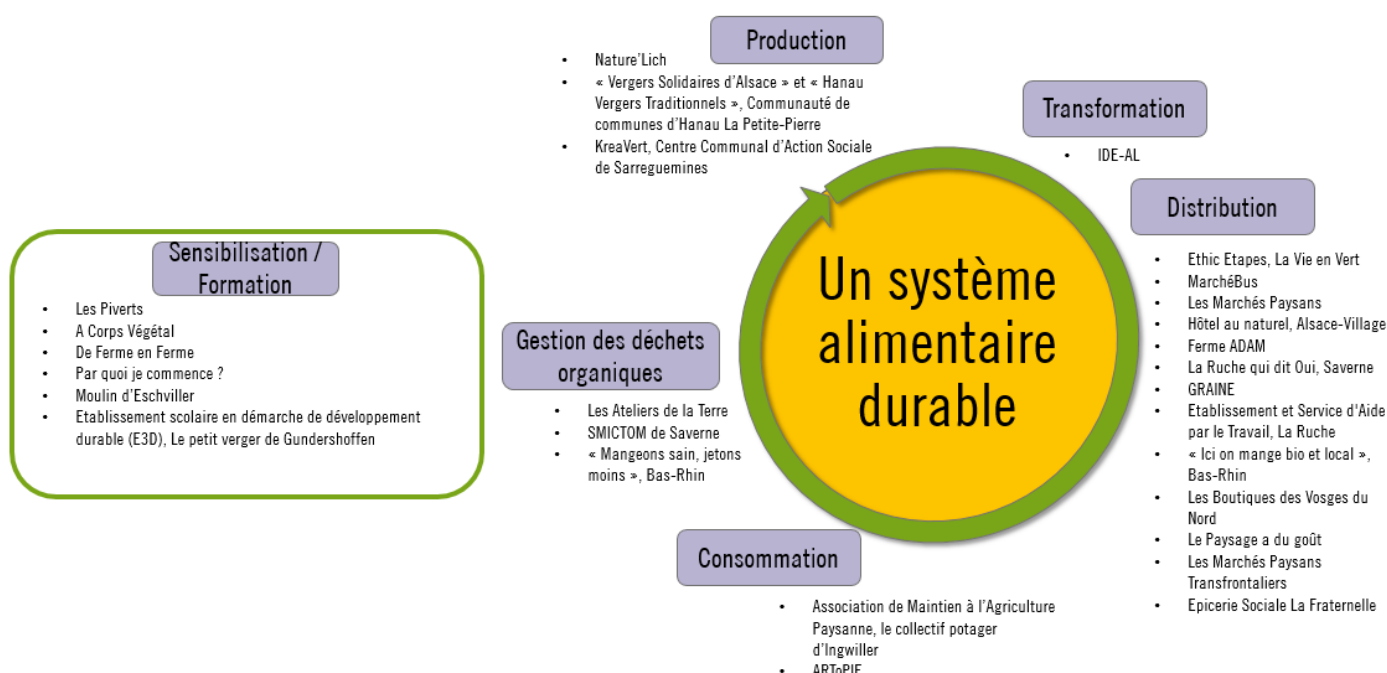


Figure 8 : Schéma présentant un système alimentaire durable grâce aux initiatives recensées

Les étapes de transformation et de consommation sont les moins représentées sur la figure 8 (auteur : Adèle Gspann). Cela peut être dû à différents facteurs : peu d'initiatives proposent des alternatives à ces étapes ou les initiatives agissant dans ce sens sont moins visibles sur le territoire des Vosges du Nord et non donc pas pu être rencontrées.

2. Quelques éléments d'analyse

Les pourcentages évoqués ci-dessous, sont obtenus grâce à un produit en croix.

- Une émergence plutôt récente des différentes initiatives

Environ 61% des 28 initiatives (soit 17 initiatives) sont apparues après les années 2010 avec une forte augmentation de l'émergence depuis les années 2015.

- Des porteurs de projets variés et appétence du secteur associatif pour cette thématique

Les porteurs de projets sont variés et divers. Sur les 28 initiatives rencontrées, la majorité des acteurs sont du milieu associatif (36% des initiatives), ensuite issus des collectivités territoriales (21%), puis des entreprises (21%), des établissements publics (18%) et un collectif citoyen.

- Des partenariats multiples

Rares sont les initiatives mono-partenariales. La majorité fonctionne avec 3 partenaires (32% des initiatives) ou 4 partenaires (25%). Les partenariats sont divers et variés avec notamment la participation d'associations locales (associations d'arboriculteurs, associations sportives, associations de producteurs, associations des familles...) et des communes.

- La transition alimentaire : quels métiers sont concernés ?

Ces initiatives reflètent une diversité de métiers : chargé(e)s de mission, restaurateurs, producteurs, animateurs, formateurs, vendeurs... Certaines initiatives sont portées également par du bénévolat.

- Quels sont les facteurs de réussite communs ?

En croisant ces différentes initiatives, il apparaît que l'investissement humain, financier et technique des acteurs est le principal gage de réussite (cité lors de 13 entretiens). Ensuite le réseau des partenaires est également un élément clé du succès des initiatives (cité 10 fois) de

même que la conviction personnelle des acteurs (cité 10 fois). D'autres facteurs plus isolés ont été également cités tels que : la qualité du service proposé, la communication autour de l'initiative, le sens du relationnel, la persévérance, l'expérience, la coalition des acteurs, l'écriture d'un cadre défini, la connaissance du territoire...

- Quels sont les points de vigilance et difficultés récurrentes ?

La principale difficulté évoquée par les porteurs de projet concerne la logistique et le matériel propre à chaque initiative (évoqué 11 fois lors des 28 entretiens effectués) : avoir une cuisine adaptée à la préparation des repas, la gestion des stocks, trouver un local adapté, la gestion des flux (flux des personnes et des marchandises) ... Plus isolément, d'autres difficultés sont évoquées : la gestion du temps, la difficulté juridique, le milieu rural où les jardins privés font de la concurrence, l'adaptation de nos habitudes à des nouveaux modes de consommation, dépasser le cercle des convaincus, la difficulté financière, la durabilité du bénévolat, la réglementation, la confiance entre les différents partenaires...

- A quelle échelle agissent les initiatives ?

La plus grande partie des initiatives (46% soit 13 initiatives) se situe à l'échelle d'une commune : il s'agit d'un lieu unique où le public se déplace sur la prestation pour bénéficier de l'initiative. Ensuite, les initiatives correspondent à un territoire intercommunal (32%) et au-delà (21%).

- Quels sont les financeurs principaux de la transition alimentaire ?

Les départements (la Moselle ou le Bas-Rhin selon l'initiative) sont les principaux partenaires financiers : 7 initiatives ont pu profiter de ce soutien. Les intercommunalités participent également financièrement : 6 initiatives ont reçu leur aide. De même, la région (anciennement Alsace ou Lorraine et maintenant Grand-Est) a soutenu certaines initiatives (4 initiatives). D'autres structures avec d'autres financements peuvent également permettre des initiatives : des programmes européens (Interreg, LEADER), les communes, l'Agence de l'eau, des donateurs privés, l'ADEME...

b. L'analyse des 3 mots clés

Pour analyser les différentes réponses obtenues sur ce thème, la construction d'un nuage de mots a été opérée.

1. Un nuage de mots pour le corpus 1

Pour cette analyse, 32 porteurs de projets sur les 35 entretiens réalisés ont participé :

- Ayant suivi de près l'avancée de cette étude, Agathe Guillet et Cécile Bayeur ne pouvaient participer à cette analyse (soit $35 - 2 = 33$ personnes pour les mots clés)
- Deux des porteurs n'ont pas souhaité y répondre (soit $33 - 2 = 31$ personnes pour les mots clés)
- Deux amapéens étaient présents au rendez-vous pour parler du collectif potager d'Ingwiller (soit $31 + 1 = 32$ personnes pour les mots clés)

Les mots ont été regroupés selon deux dimensions :

- Selon l'étape de la chaîne qu'ils caractérisaient
- Selon le nombre de répétitions dont ils sont sujets : dans l'ordre croissant de la taille de la police (répétés entre 0 et 5 fois, entre 5 et 10 fois et plus de 10 fois)

Avec cette méthodologie nous obtenons la figure (figure 9, auteur : Adèle Gspann) suivante :

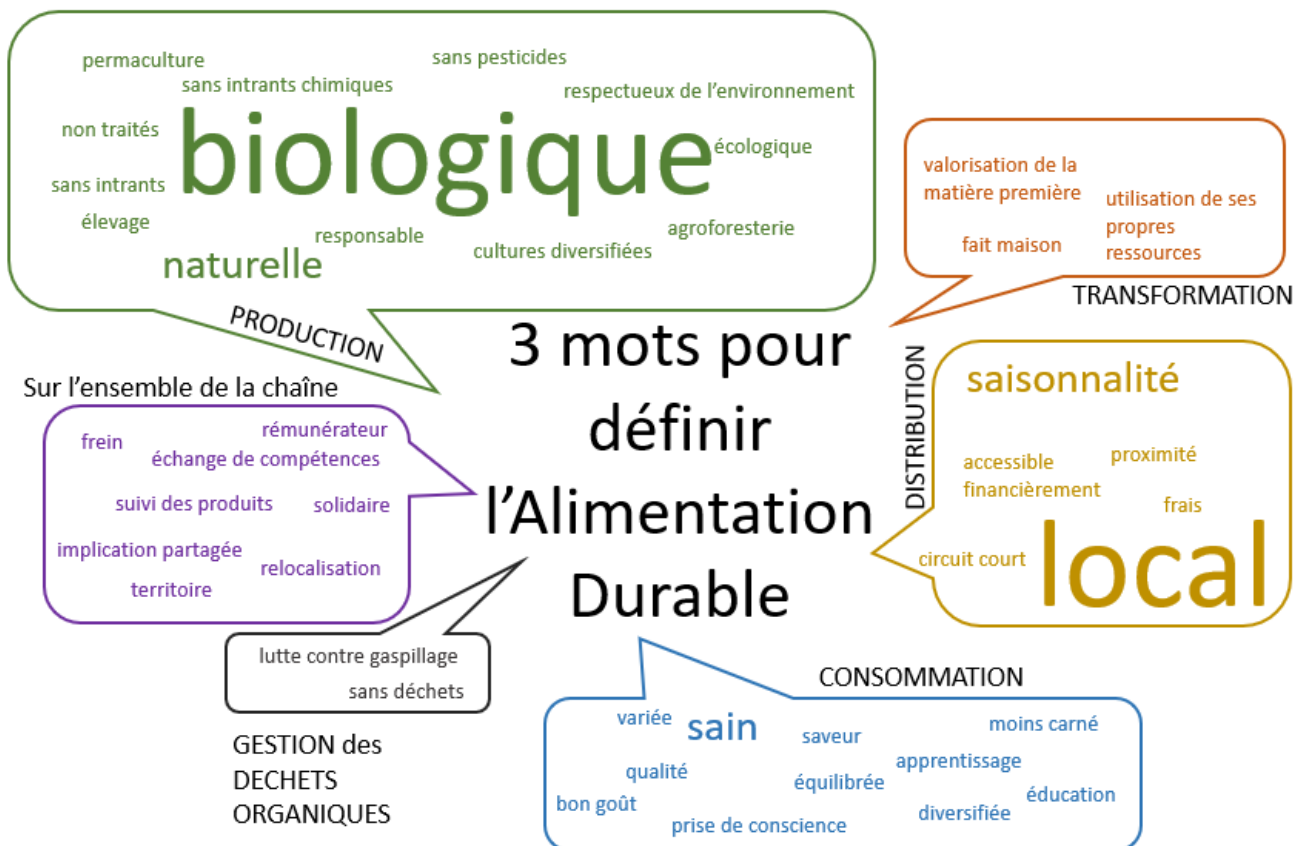


Figure 9 : Schéma présentant le nuage de mots pour décrire une alimentation durable d'après les porteurs de projets

Ces mots ont été proposés par 32 personnes rencontrées, avec une plus grande représentativité (9 personnes parmi les 32) des acteurs d'une collectivité (département, communautés de communes, centre communal d'action sociale...). Les acteurs de la transformation et de la gestion des déchets alimentaires étant peu représentés (1 acteur de la

transformation et 2 pour la gestion des déchets), cela peut expliquer un lexique moins riche pour décrire ces étapes. Cependant, l'alimentation durable est associée majoritairement à la production biologique (évoquées 16 fois sur 32), à une distribution locale (évoquées 16 fois), de saison (évoqués 9 fois) et à une consommation saine (évoqués 6 fois). Un tableau présentant ces résultats est disponible en annexe VII.

2. Un nuage de mots pour le corpus 2

La même méthodologie a été employée avec les mots donnés par les 6 personnes interviewées et composant le corpus 2. Nous obtenons ainsi la figure (figure 10, auteur : Adèle Gspann) suivante :

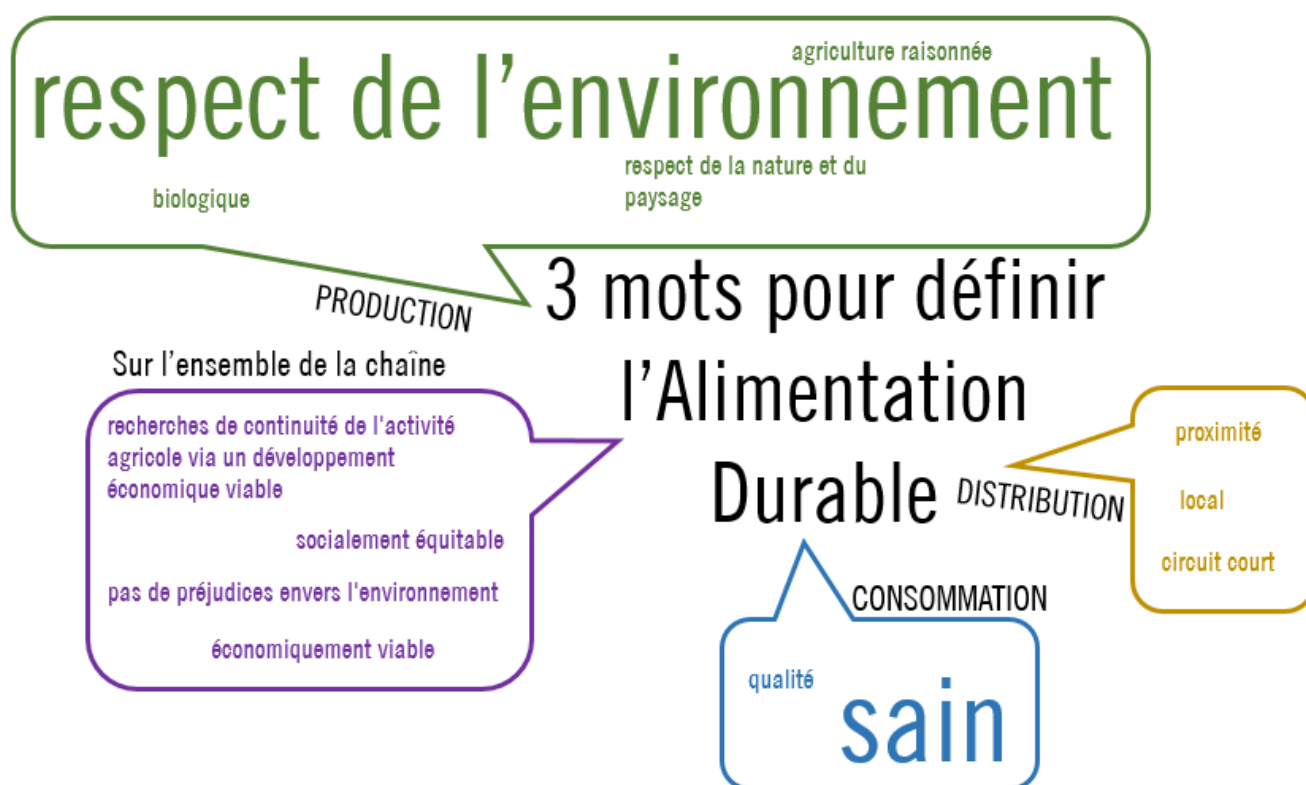


Figure 10 : Schéma présentant le nuage de mots pour décrire une alimentation durable d'après les acteurs administratifs

Le découpage a suivi le même que celui des porteurs de projets avec une différence pour le nombre de répétitions : dans l'ordre croissant de la taille de la police les mots répétés qu'une seule fois et ceux répétés plus d'une fois (3 fois pour le respect de l'environnement et 4 fois pour sain). Il semblerait alors, que pour ces acteurs, l'alimentation durable soit associée principalement à une production respectueuse de l'environnement et à une consommation saine. Un tableau présentant ces résultats est disponible en annexe VIII.

3. Des différences notables

A la première analyse, le lexique employé par les acteurs du corpus 2 semble moins riche que celui du corpus 1. Cependant, il est important de rappeler que le corpus 2 est constitué seulement de 6 personnes face à 32 pour le corpus 1. Il apparaît donc évident que ce deuxième soit moins riche et ainsi qu'il n'y ait pas forcément de mots pour décrire chacune des étapes. En effet, dans le corpus 2, nous ne retrouvons pas de mots pour décrire les étapes de transformation et de gestion des déchets organiques. Cela peut s'expliquer par le fait que demander 3 mots clés est réducteur pour décrire un système aussi complexe. Il n'est alors point aisé de le décrire entièrement avec seulement 3 mots.

Une autre différence se porte également sur le temps de réponse. Lors des entretiens menés avec les acteurs administratifs, ce temps était d'une plus grande importance que celui des porteurs de projets. Cette question semblait compliquée à leurs yeux suite à différents facteurs : l'alimentation durable ne possède pas de cadre strict défini comme le développement durable, une réflexion sur cette thématique ne s'est pas encore engagée au sein de leur collectivité...

c. L'analyse des deux corpus

1. Des enjeux, des objectifs et des actions pour le corpus 1

Rappelons les 2 questions posées lors de l'entretien semi-directif au corpus 1, autres que celle des 3 mots clés :

1. « 6 enjeux ont été déterminés autour de l'alimentation durable. A quels enjeux répond prioritairement votre initiative ? Et comment y répond-elle ? »
2. « Que vous évoque les autres enjeux ? »

Pour analyser ces deux questions, une ramification par initiative a été effectuée de manière à compléter la phrase suivante : une (1) initiative met en œuvre une (2) action répondant à un (3) objectif s'inscrivant dans un (4) enjeu (voir figure 11 et 12, auteur : Adèle Gspann). La construction des enjeux a été détaillée précédemment. Pour celle des objectifs, nous nous sommes reposés sur la réponse à la question 1 : « Et comment y répond-elle ? ». Pour la construction des actions, il s'agit de l'action mise en œuvre par l'initiative. Sur les 28 initiatives recensées, 1 seul acteur a répondu à « Autres enjeux ». Cet acteur a évoqué un enjeu culturel derrière une alimentation durable : promouvoir le modèle français d'alimentation (manger à table, 3 repas par jour...). La carte mentale a été choisie pour présenter l'analyse pour sa lecture implicite de l'information. Les cartes mentales permettent d'identifier les points importants et les relations entre les différents éléments (Faucher 2014).

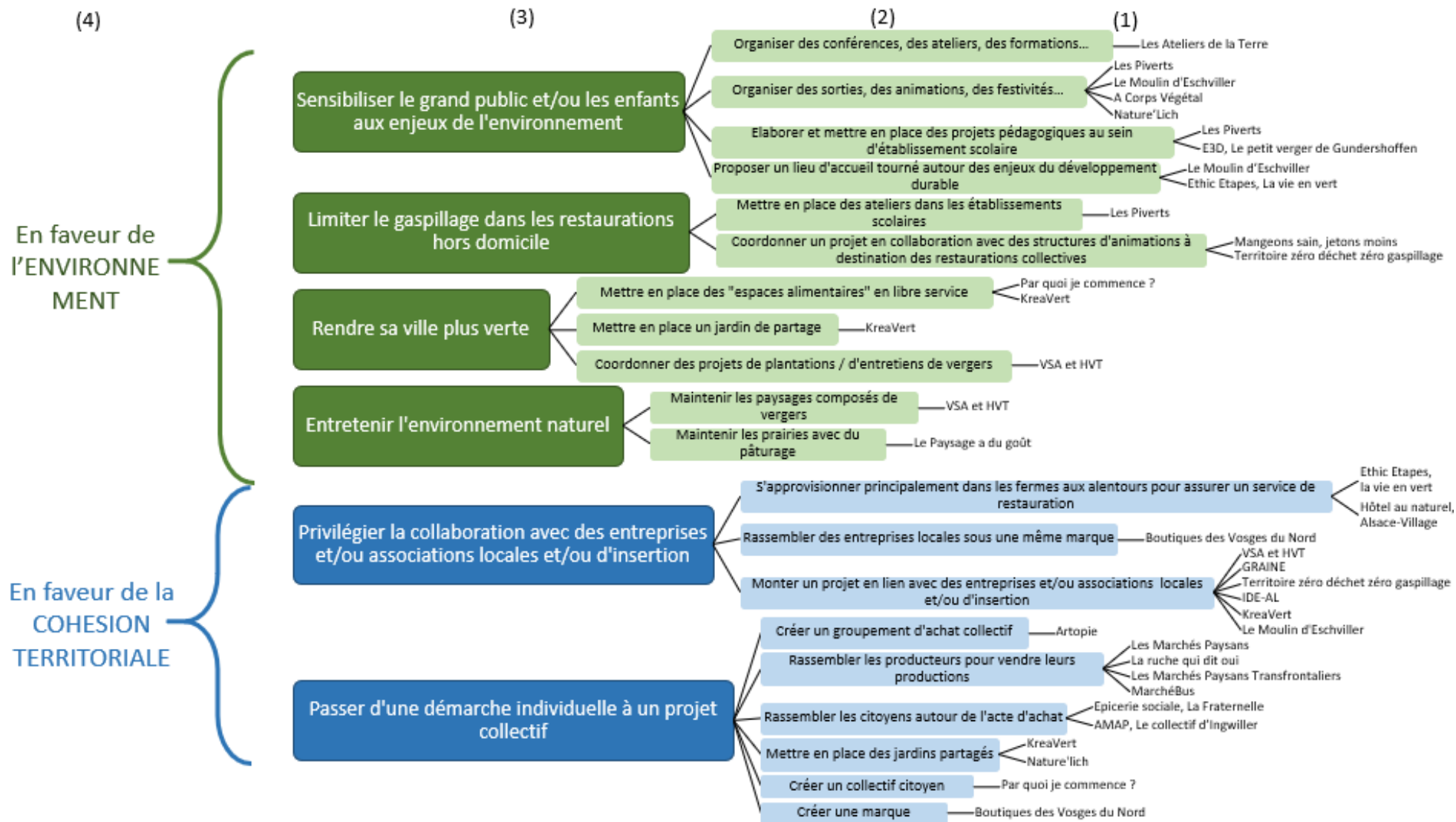


Figure 11 : Carte mentale présentant les enjeux, les objectifs, les actions et les initiatives (carte 1)



Figure 12 : Carte mentale présentant les enjeux, les objectifs, les actions et les initiatives (carte 2)

Ces figures réalisées seront des outils réemployés notamment pour communiquer autour des initiatives afin d'impulser une stratégie alimentaire comme expliqué à la partie 2.II.1b. Elles ont été construites dans ce sens afin de comprendre quelles sont les actions précises de chaque acteur et quelles sont les différents actions possibles pour chacun.

2. Etude du champ lexical pour le corpus 2

Pour étudier le corpus 2, les cartes mentales comme pour le corpus 1 sont impossibles à réaliser. Les entretiens qui ont été menés avec ce corpus n'avaient pas cette finalité. Ainsi, nous avons obtempéré pour une analyse du champ lexical employé par les acteurs administratifs interviewés en fonction des 5 enjeux demandés (en faveur de l'environnement, de l'économie, de la cohésion territoriale, de la solidarité et de la santé). Pour réaliser cela, un compte rendu a été rédigé directement, retranscrivant l'intégralité de l'entretien. Un travail rigoureux a été demandé afin d'obtenir le plus conformément possible les paroles de la personne interviewée.

Un relevé du vocabulaire employé a été ensuite réalisé en prenant en compte le nombre d'occurrence du mot et en notant s'il faisait suite à une question relance. Chacun des mots a été ensuite rattaché à un enjeu.

Sur cet échantillon, nous avons récolté comme champ lexical le suivant : la figure 13 (auteur : Adèle Gspann) présente les mots évoqués par ces 6 personnes sans prendre en compte les mots cités lors des relances.

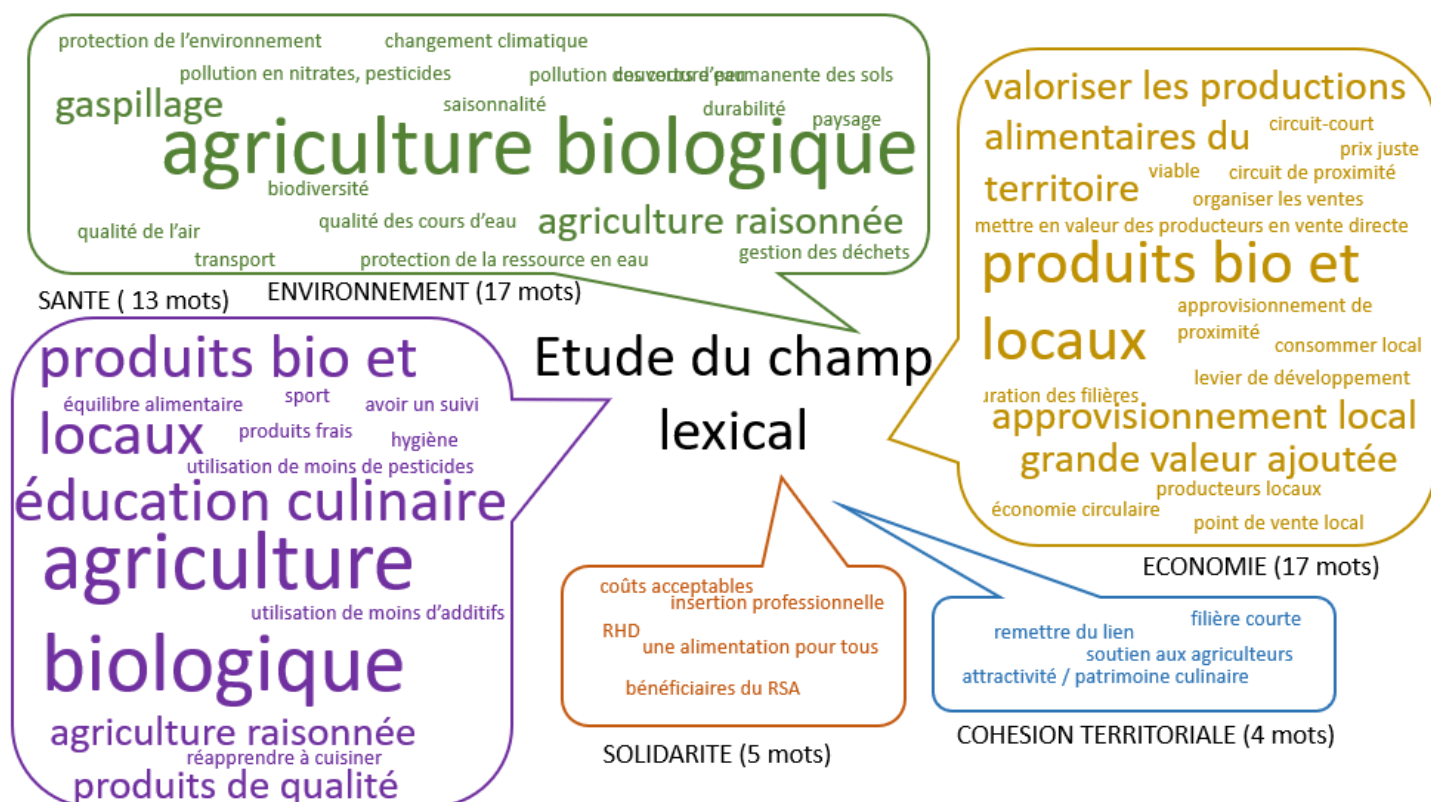


Figure 13 : Schéma présentant le nuage de mots des acteurs administratifs par enjeu

Sur ce nuage de mots, nous pouvons observer deux catégorisations des mots :

- Une première par enjeu : environnement, économie, cohésion territoriale, solidarité et santé
- Une deuxième par taille de mots : dans l'ordre croissant de taille nous avons les mots répétés par 1 à 4 personnes (maximum pour le mot agriculture biologique)

Quelques premiers résultats sont visibles grâce à la figure :

- L'environnement, l'économie et la santé sont les enjeux prédominants dans le discours des 6 acteurs rencontrés.
- La santé n'est pas l'enjeu le plus prédominant mais celui bénéficiant d'un plus grand accord sur les mots. En effet, 13 mots décrivent cet enjeu dont 5 ont été répétés par plusieurs personnes.

5. Une analyse à nuancer : un échantillon peu représentatif

L'analyse plus approfondie et la confrontation des deux corpus qui suivront dans la partie III. seront à nuancer. En effet, sur un territoire aussi vaste que celui de l'étude, avec 6 collectivités représentées ; cela ne permet en aucun cas de tirer une généralité à l'ensemble du territoire des Vosges du Nord. Pour cela, il aurait fallu contacter l'ensemble des communautés de communes du territoire, ainsi que d'autres collectivités parties prenantes.

Par surcroît, pour approfondir cette recherche, il aurait été intéressant de s'intéresser à une autre catégorie d'acteurs ; comme les acteurs politiques ou les acteurs des filières qui ont un rôle considérable dans le système alimentaire. En effet, ces deux catégories peuvent influencer d'une manière ou d'une autre le système alimentaire. En confrontant l'ensemble de ces points de vue, nous aurions ainsi pu constater si le terme « alimentation durable » est un vase communicant entre ces différentes catégories d'acteurs ou si au contraire, les visions sont incompatibles.

Dans cette deuxième partie, nous avons pu appréhender l'importance d'ouvrir le dialogue à de nouveaux acteurs tels que les acteurs administratifs du territoire et sur la nécessité de la communication autour de ces initiatives porteuses de transition alimentaire.

III. L'élaboration d'une stratégie alimentaire à partir d'une vision de l'alimentation et d'une circulation de l'information

Dans cette nouvelle partie, il est temps de confronter les deux points de vue : celui des porteurs de projets à celui des acteurs administratifs du territoire. Ensuite, une présentation d'un livret, outil de communication sur le recensement des initiatives sera effectué, pour terminer sur le rôle du PNRVN dans l'élaboration d'une stratégie alimentaire dans les Vosges du Nord.

1. Etablir la vision de l'alimentation durable dans les Vosges du Nord

a. Des tendances pour le corpus 1

A partir des cartes mentales réalisées, une vision de l'alimentation durable est dégagée. En effet, d'après les entretiens réalisés, nous avons pu révéler :

- 4 objectifs avec 13 structures agissant en faveur de l'environnement,
- 2 objectifs avec 18 structures agissant en faveur d'une cohésion territoriale,
- 4 objectifs avec 19 structures impliquées en faveur de l'économie,
- 5 objectifs avec 11 structures agissant en faveur de la santé humaine,
- 2 objectifs avec 4 structures impliquées en faveur de la solidarité.

A partir de là, nous pouvons constater que l'enjeu de la santé prédomine dans les actions

des initiatives avec une déclinaison plus importante en nombre d'objectifs. Mais l'enjeu de l'économie est celui où le plus grand nombre de structures agissent, suivi de près par celui de la cohésion territoriale. De même, l'objectif qui sollicite le plus grand nombre de structures est celui de « Privilégier la collaboration avec des entreprises et/ou des associations locales et/ou d'insertion » : 6 structures sont impliquées dans cet objectif.

Si une tendance peut être tirée de cette analyse, il semblerait ainsi que dans les Vosges du Nord, la transition alimentaire est principalement axée en termes économiques avec une importance forte sur la collaboration entre acteurs du territoire afin de permettre à chacune des structures du territoire de vivre de son travail : avoir une agriculture viable, favoriser le travail en insertion, soutenir les associations locales... Cette démarche implique une forte cohésion territoriale, et avec des réseaux d'acteurs importants, des échanges entre les structures, de la coopération, de la participation des acteurs du territoire. Ce mouvement peut également répondre à l'enjeu de solidarité : permettre à chaque structure une durabilité de ses actions en travaillant ensemble. Il ne faut pas non plus oublier l'importance d'une alimentation qui soit majoritairement associée à une production biologique, à une distribution locale, de saison et à une consommation saine (analyse des mots clés).

En conclusion, à partir du discours des acteurs de notre échantillon, nous pouvons retenir qu'une volonté commune se dégage : celle de travailler conjointement entre acteurs du territoire afin de favoriser une économie de ce territoire qui puisse profiter à chacun.

b. Des tendances pour le corpus 2

Avec l'analyse lexicale et en prenant en compte les mots employés lors des relances, plusieurs mouvements peuvent être dégagés :

- L'alimentation durable est associée principalement aux enjeux de l'environnement, de la santé et de l'économie.
- L'alimentation durable est jointe à une agriculture biologique (mot évoqué par 4 personnes sur 6 et qui a été répété 3 fois sur un entretien de 31 minutes et 2 fois pour un autre entretien de 17 minutes).
- Ensuite l'alimentation durable se rapporte aussi à l'utilisation d'un approvisionnement local (évoqué par 4 personnes sur 6) et à des produits bio et locaux (ensemble de mots évoqué par 3 personnes sur 6 et qui a été répété 3 fois sur un entretien de 20 minutes).
- Dernière association pour l'alimentation durable, il s'agit de l'importance de l'éducation au goût (évoqué par 3 personnes et répétés 2 fois sur un entretien de 20 minutes).
- Le principal obstacle (évoqué 3 fois sur nos 6 personnes rencontrées) pour faciliter la

mise en place d'une alimentation durable est celui du public : un public qui n'est pas encore prêt à changer de mentalité vis-à-vis de son alimentation, un public encore réticent lorsqu'on parle d'agriculture biologique, de changement de pratiques, d'habitudes compliquées à mettre en place...

- D'autres obstacles sont évoqués : des politiques pas encore prêtes à s'engager dans ce sens, un turn-over des équipes compromettant la durabilité de certains projets, la multiplicité des acteurs qui parfois ont des visions contradictoires du territoire...

D'après les acteurs administratifs, l'alimentation durable semble s'associer majoritairement à une agriculture biologique. Cette alimentation répond à des enjeux de santé humaine, d'environnement et d'utilisation des filières locales d'approvisionnement afin d'encourager l'économie du territoire. Rappelons aussi qu'avec l'analyse des 3 mots clés, l'alimentation durable est associée principalement à une production respectueuse de l'environnement et à une consommation saine

c. A nuancer avant d'élargir à l'ensemble du territoire

Rappelons que ces analyses sont issues d'un recensement de 35 initiatives et d'entretiens téléphoniques de 6 acteurs administratifs du territoire. Or, le territoire d'étude est composé de 13 communautés de communes et comme le recensement s'est effectué sur 6 mois, certaines initiatives n'ont pas pu être rencontrées, ainsi que certains acteurs administratifs n'ont pas pu être interviewés. Ainsi, les 2 échantillons permettent de dégager certaines tendances sans pour autant sortir une vision qui concernerait l'ensemble du territoire des Vosges du Nord.

A cela s'ajoute aussi la définition des enjeux. Ces derniers ont été choisis après confrontation de différentes lectures mais ils n'ont pas reçu de réelles confirmations scientifiques. Leurs définitions n'ont pas le même poids également : l'environnement est défini par 12 sous-thèmes, l'économie par 7, la cohésion territoriale par 4, la santé par 7 et la solidarité par 4. L'enjeu de solidarité se rapprochant de celui de cohésion territoriale, il était parfois compliqué de cerner à quel enjeu rattacher un propos. Il aurait peut-être fallu regrouper ces deux thèmes, permettant de lui donner plus de poids face aux autres et ainsi d'apparaître plus présent dans les paroles des acteurs.

De plus, les enjeux peuvent se trouver imbriqués. Il est alors délicat de ne choisir qu'un seul enjeu. En effet, par exemple, favoriser l'approvisionnement local dans les cantines va :

- Jouer en faveur d'une décarbonisation des chaînes agro-alimentaire en diminuant les transports (enjeu environnemental),
- Contribuer au maintien d'emploi agricole du territoire (enjeu économique),
- Recréer de la proximité sociale et commerciale (enjeu de cohésion territoriale),
- Garantir une alimentation nutritionnelle sûre et saine pour les enfants (enjeu de santé humaine)
- Assurer une alimentation bénéfique et accessible à tous (enjeu de solidarité)

Par conséquent, une action va répondre à différents enjeux, et il n'est pas évident de savoir quel enjeu est privilégié par une volonté administrative. La part subjective dans la catégorisation est importante. Ayant été effectuée par la même personne, les risques de divergence sont ainsi diminués, mais ils restent tout de même présents.

d. Une même vision sur le territoire des Vosges du Nord ?

En confrontant les tendances tirées par nos deux corpus, nous pouvons constater qu'une alimentation durable doit avant tout permettre une économie du territoire qui soutiendrait l'ensemble des acteurs impliqués dans ce processus. Sur ce point, nos deux corpus ont l'air de s'accorder.

Ensuite les acteurs administratifs, conscients des enjeux environnementaux et/ou de santé humaine, souhaitent pouvoir y répondre en soutenant un certain type d'agriculture ayant peu ou pas d'impacts sur notre environnement et/ou notre santé. Les porteurs de projet souhaitent, quant à eux, recréer un lien entre les différents acteurs du système alimentaire avant d'agir sur la production.

En conclusion, il semblerait possible d'ouvrir un dialogue entre ces deux mondes : celui des porteurs de projets et celui des acteurs administratifs. Ce dialogue n'est pas forcément inexistant mais pourra être renforcé grâce à ce travail en commun pour le PAT. Or, comme l'explique Philippe Baret dans Le dialogue territorial pour répondre aux enjeux écologiques des territoires ruraux, la mise en place d'un dialogue est indispensable pour répondre aux enjeux des territoires ruraux (Barret 2014). Mais pour instaurer un dialogue, il faut pouvoir parler des mêmes choses et ainsi être en accord avec le vocabulaire employé.

2. Stabiliser le vocabulaire employé

a. Des termes à multiples définitions

Lors des entretiens téléphoniques avec les acteurs administratifs, de nombreux termes techniques ont été mentionnés. Pour établir le dialogue avec les porteurs de projets, nous avons souhaité comprendre les définitions que les acteurs du corpus 2 mettaient derrière ces termes. Ainsi nous avons pu obtenir de nombreuses définitions pour des mêmes termes :

- Circuit de proximité :
 - « Fait référence au minimum d'intermédiaires possibles »
 - « Le plus proche possible »
- Circuit-court :
 - « Rapprochement producteurs-consommateurs du point de vue logistique et du coup géographique »
 - « Concerne les produits locaux quel que soit le type de cultures »
 - « C'est pour favoriser le local, la proximité, l'approvisionnement local »
- Le prix juste :
 - « Prix le plus raisonnable avec le moins d'intermédiaires pour que l'agriculteur puisse en vivre »
 - « Il faut que le producteur s'en sorte, qu'il puisse payer correctement ses ouvriers »
- Agriculture raisonnée :
 - « Il n'y a pas de cadre strict et du coup on peut retrouver plein de choses derrière »
 - « Concerne des agriculteurs non labélisés mais qui essaient d'utiliser le moins de produits possible. »
- Agriculture biologique :
 - « Le biologique est le sans intrants chimiques »
 - « C'est le développement territorial, le respect de l'environnement, le mode de production, le respect de la saisonnalité, la gestion intelligente des transports, le respect des paysages, mais aussi le développement économique. »
 - « Là le cadre est strict, cela renvoie à moins d'intrants à moins d'engrais, or engrais issus de la pétrochimie donc moins de pétrochimie »

Avec ces extraits des entretiens, nous pouvons constater notamment qu'il y a des confusions surtout autour des deux termes circuit-court et circuit de proximité. Rappelons que le premier fait référence au nombre d'intermédiaires entre le produit et le consommateur et non pas à une notion de distance. En revanche, les circuits de proximité favorisent le local sans pour autant définir la distance du local et sans définir le nombre d'intermédiaires. Mais pour développer une stratégie alimentaire, il faut connaître les systèmes qu'on souhaite soutenir et ainsi quels modes de commercialisation soutenir. En revanche, le terme d'agriculture biologique semble être assimilé par ces acteurs. Néanmoins, plusieurs acteurs semblent s'accorder sur l'importance de privilégier en premier le local et ensuite le bio

car comme cités par nos acteurs : il « faut commencer par le local car du bio qui vient d'Amérique du sud », « on trouve maintenant même des produits exotiques labélisés AB sans trop savoir ce qu'il y a dedans. Mais avec du bio et du local, on trouve quasiment des produits de qualité », « non aux circuits-courts car du circuit-court qui vient de Bretagne non merci. », « le bio qui vient de l'autre bout de l'Europe n'est pas un objectif atteint pour nous. ».

Cependant, comme pour l'analyse des tendances, l'appropriation des termes est à nuancer pour les mêmes soucis de représentativité des acteurs.

b. Ouvrir le dialogue afin d'impulser une stratégie alimentaire

« Le premier défi d'une démarche de dialogue consiste donc à sensibiliser, mobiliser, « accrocher » la population concernée, puis à assurer une représentation équilibrée des différents groupes d'intérêt dans les instances de dialogue, au-delà des acteurs déjà motivés » (Barret 2014)

Comme l'explique Philippe Baret, le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation incite à instaurer un dialogue partagé par les acteurs locaux. C'est également le parti pris par le COPIL du PAT des Vosges du Nord. Or, au vu de notre analyse, une étape de stabilisation du vocabulaire sera nécessaire afin que les différents acteurs concernés soient en accord avec les termes employés. Cette concertation est prévue pour être la plus large possible. Le parc a sollicité différents acteurs de manière à être le plus exhaustif possible, différents acteurs du système alimentaire. Leur objectif est de dégager différents axes qui constitueront la stratégie alimentaire à mettre en place dans le cadre du PAT et qui répondent aux enjeux du territoire des Vosges du Nord. Avant cette séance plénière, le PNRVN souhaite communiquer autour de ce travail de recensement afin de montrer les différentes voies possibles autour de la transition alimentaire qui existent déjà sur le territoire.

3. Diffuser l'information : un livret pour impulser une stratégie alimentaire

Dans son article Le dialogue territorial pour répondre aux enjeux écologiques des territoires ruraux, Philippe Baret explique qu'un dialogue territorial est également un dialogue de savoirs. En effet ces savoirs sont issus de l'expérimentation, d'adaptations sur le territoire de vie de ces initiatives.

« Ils peuvent utilement compléter, enrichir, voire questionner, les savoirs techniques et scientifiques et, dans le même temps, leur prise en compte contribue à l'intégration des acteurs qui les détiennent. » (Barret 2014)

C'est pourquoi le choix de l'écriture d'un livret diffusable à l'ensemble des acteurs rencontrés mais également à ceux qui constitueront l'assemblée plénière du PAT, a été retenu.

a. Un livret d'initiatives d'alimentation responsable et durable dans les Vosges du Nord

Un livret semble être l'outil le plus intéressant à valoriser et à diffuser : un nombre de pages limité pour être le plus facile à lire, des schémas pour faciliter l'interprétation et l'appropriation de l'information, des textes courts d'explication afin d'être le plus concis possible, une carte interactive pour connaître les initiatives existantes sur le territoire.

Ce livret a demandé plusieurs jours de rédaction et de relecture et sera diffusé sur le site internet du parc ainsi que sur les autres outils de communication du parc. Lors des entretiens que nous avons menés, de nombreux acteurs étaient désireux d'avoir une suite à la rencontre. C'est pourquoi ce livret leur sera également envoyé directement afin d'encourager les dynamiques entre les différents acteurs. Ce livret est également disponible en annexe IX.

b. Une carte interactive : élargissement des initiatives recensées

Accompagné par un chargé de mission de l'Observatoire du territoire, une carte interactive a été réalisée. Afin d'être le plus exhaustif possible, un travail d'investigation a été nécessaire : ouvrir le travail de recensement des initiatives aux différents réseaux français. En effet, certaines initiatives recensées sont intégrées à des réseaux français. Par exemple, le Collectif potager d'Ingwiller est intégré au mouvement des AMAP. Dans un souci de gestion du temps, l'option appliquée a été de rencontrer une des structures du réseau et ensuite par recherche sur le web de trouver les autres structures du réseau sur le territoire d'étude. Tel a été le cas pour les réseaux suivants : les AMAP, les Ruches qui dit oui, les Etablissements et Service d'Aide par le Travail (ESAT) proposant soit une activité de restauration soit une activité maraîchère, les Etablissements en Démarche globale de Développement Durable (E3D), les épiceries sociales, les gîtes labélisés « Ethic Etapes », les hôtels labélisés « Hôtels au naturel ».

Impulser une stratégie alimentaire à l'ensemble du territoire des Vosges du Nord à partir d'initiatives dispersées présentation d'une méthodologie et d'outils

Cette carte est disponible en suivant le lien suivant : <http://parc-vosges-nord.maps.arcgis.com/apps/webappviewer/index.html?id=f37026532a334ef1ae62228bfe57cb41>, une capture d'écran est visible sur la figure suivante (figure 14) :

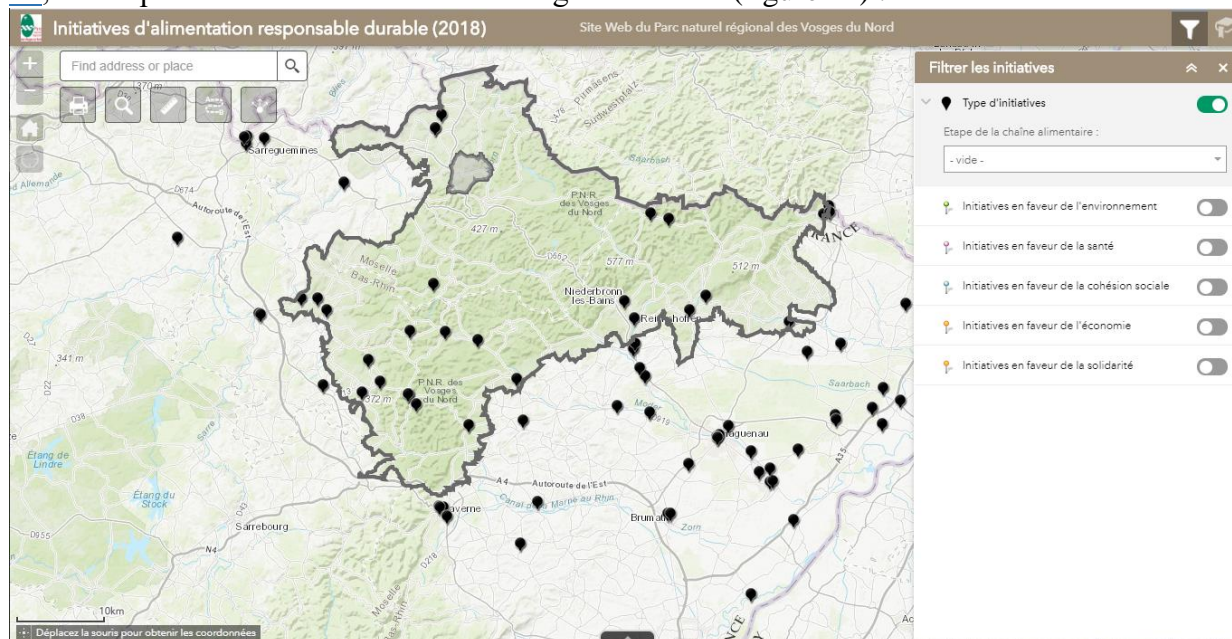


Figure 14 : Capture d'écran de la carte interactive présentant les initiatives dans les Vosges du Nord

Cette carte n'est pas cependant dans sa version finale. Certains changements ont en effet été opérés au cours de l'été et l'actualisation n'a pas pu encore se faire. Ces modifications seront opérées au cours du mois de septembre et permettront une diffusion de l'information le plus rapidement possible.

4. Elaborer des axes de stratégie pour le PAT des Vosges du Nord

Comme expliqué précédemment, le PNRVN souhaite mettre en place une concertation avec l'ensemble des acteurs du système alimentaire dans le territoire des Vosges du Nord. Cette séance plénière a pour objectif de dégager différents objectifs et différents axes d'actions à mettre en place afin d'instaurer le PAT. Ces axes seront développés dans la réponse à l'appel à projets du PNA sur l'édition 2018.

a. La place du PNRVN et des intercommunalités dans le PAT

Développer des actions collectives en partant du niveau local impose une connaissance approfondie du territoire : ses caractéristiques, ses enjeux, son organisation spatiale et

institutionnelle, ses dynamiques mais aussi ses évolutions (Torrealba 2014). C'est à ce titre là qu'un PRN semble être un acteur propice. En effet, pour la rédaction de leur charte, un diagnostic a dû être effectué sur l'ensemble du territoire. L'ensemble des collectivités y adhèrent et approuvent les différentes directives de la charte du PNRVN.

Une fois les actions définies, les intercommunalités constitueront une échelle idéale pour déployer le PAT vers les habitants du territoire. Certaines intercommunalités semblent prêtes pour ce rôle. Il a été évoqué par certains acteurs administratifs : qu'« il faut montrer l'exemple avec nos collectivités » ; « après pour la communauté de communes, il faut savoir être exemplaire, de montrer la direction. ». De plus, comme le montre l'analyse des IARDs et de MESARDS, les collectivités peuvent accompagner, soutenir et stimuler ce type d'initiatives.

b. Une démarche participative

« Conserver une approche systémique des enjeux économiques, sociaux et environnementaux et résister à la tentation récurrente, particulièrement en période de crise, de traiter isolément des questions écologiques reste un levier essentiel pour le développement durable des territoires ruraux. » (Torrealba 2014)

Deux problématiques sont à résoudre pour le comité de pilotage afin de réaliser une concertation opérationnelle :

- Quel outil de démocratie participative est pertinent pour faire ressortir des axes stratégiques pour le PAT ? En effet, il existe de nombreux outils pour permettre une démocratie participative : le world café, le forum ouvert, la conférence de citoyens... mais tous n'ont pas forcément le même objectif et ne permettent pas de dégager des axes stratégiques
- La mise en place d'un outil de démocratie participative est-il suffisant pour garantir la co-construction de la stratégie alimentaire ? En réalité, ces ateliers participatifs sont constitués de volontaires souvent déjà sensibilisés par la problématique. Par ailleurs, les consommateurs sont aussi des acteurs clés du système alimentaire. Or, prendre l'avis de l'ensemble des consommateurs représente un réel enjeu et s'avère très compliqué. Le recensement effectué est alors vu comme un avantage : le parc est allé à l'avant d'acteurs de la transition, ces acteurs ont été repérés et seront directement invités lors de la séance plénière. Le parc est allé à la rencontre des acteurs du terrain, mais cela peut aussi représenter un inconvénient. Cette démarche peut être vue comme descendante, le parc considéré comme des dires d'experts.

Afin d'assurer le mieux possible cette démarche, trois composantes doivent être assurés :

- L'implication de toutes les parties prenantes concernées avec un point de vigilance entre le niveau de « concernement » et le niveau d'implication
- La définition du décideur final et de son rôle, ainsi que la mise en place de compte-rendu aux personnes impliquées dans la concertation
- L'engagement de chacun afin d'assurer la continuité. En effet, une seule rencontre sera insuffisante pour coconstruire et instaurer le PAT dans les Vosges du Nord. La concertation demande la mise en place de relations de respect, de confiance et de compréhension entre les personnes impliquées

(Barret 2014)

Dans cette dernière partie, nous avons pu confronter les deux points de vue des acteurs rencontrés et observer qu'un dialogue pourra être poursuivi par ces deux types d'acteurs après une phase nécessaire de stabilisation du vocabulaire. Ensuite nous avons pu présenter l'outil élaboré pour communiquer autour de ce recensement et les interrogations à prendre en compte afin d'impulser une stratégie alimentaire qui doit s'inscrire le plus possible dans une démarche de concertation.

Cette partie 2 de ce mémoire a permis de présenter la phase d'opération réalisée de fin février à fin août 2018. Cette phase a permis de compléter le diagnostic territorial des Vosges du Nord et de compléter les connaissances du territoire. De surcroît, cette démarche a servi de créateur de nouveaux liens : le parc est allé à la rencontre d'acteurs jusqu'alors inconnus.

Conclusion

Ce mémoire nous a permis de présenter une méthodologie afin d'impulser une stratégie alimentaire à partir de données du terrain. Dans un contexte favorable, notamment avec des consommateurs désireux de retrouver un lien avec ce qu'ils mangent, et avec le soutien du Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Forêt, de nombreux PAT émergent des territoires. Ces PAT essayent d'être le plus possible construit de manière concertée. Cependant, il n'est pas toujours évident de réunir un ensemble d'acteurs dont les intérêts sont parfois divergents et de laisser la parole à des acteurs dits « muets » car méconnus sur leur territoire. A cela s'ajoute la nécessité d'une bonne connaissance du territoire, de ses flux, de ses filières et de ses interactions afin d'élaborer une stratégie telle qu'un PAT. Cela rend indispensable la mise en place d'une phase de diagnostic, qui servira de prémisse afin de dégager des axes d'actions qui répondent aux enjeux du territoire. Or ce diagnostic doit pouvoir révéler à la fois l'état de l'offre et de la demande mais également celui des filières. Afin d'être le plus exhaustif possible, le diagnostic peut également faire un état des lieux de la transition alimentaire engagée sur le territoire d'étude.

Telle est la démarche pour l'élaboration d'un PAT dans les Vosges du Nord. En allant chercher les données directement sur le terrain, le PNRVN espère ainsi rencontrer ces acteurs muets qui imaginent déjà un nouveau système alimentaire source d'externalités positives environnementales, sociales, culturelles et pédagogiques. Soutenu par la FPNR et RESOLIS, le PNRVN souhaite effectuer un recensement d'initiatives et de politiques publiques soutenant une alimentation durable et responsable. Toutefois un recensement, à lui seul, ne permet pas d'impulser une stratégie territoriale. Se pose la question alors des outils à mobiliser pour passer d'un ensemble d'initiatives dispersées à une stratégie élargie à l'ensemble du territoire des Vosges du Nord. Problématique à laquelle ce mémoire à tenter de répondre.

Construit en deux parties, ce mémoire vous a présenté, dans un premier temps, le contexte de transition alimentaire et l'engagement du Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Forêt en vue de soutenir des démarches de durabilité dans nos systèmes alimentaires. En effet, source de nombreuses externalités négatives, le système agro-industriel dominant à notre époque ne peut être inscrit dans une démarche de durabilité. A travers son PNA, l'Etat

français mobilise des territoires dans l'intention de mettre en place des démarches concertées pour élaborer des PAT. Conscients de ces enjeux, le PNRVN souhaite voir son territoire engager une telle démarche en collaboration avec trois pays : Pays de Saverne Plaine et Plateau, Pays d'Alsace du Nord et Pays de l'arrondissement de Sarreguemines.

En seconde partie, ce mémoire développe la méthodologie employée d'une part pour effectuer ce recensement et d'autre part pour impulser une stratégie alimentaire. Un travail approfondi a été effectué afin de bien cerner la définition attendue pour les initiatives d'alimentation responsable et durable qui sont à l'origine de la stratégie. Grâce à de nombreux apports littéraires une phase de recensement seule s'est montrée insuffisante pour encourager ce projet de territoire. En effet, l'hypothèse se confirme : plusieurs étapes sont nécessaires pour passer d'une initiative locale à une échelle du territoire : un recensement, une phase de compréhension, d'explication et d'exploitation des données récoltées et une phase de communication et de partage de l'information. Pour cette dernière, la construction d'un livret et d'une carte interactive a été engagée afin de valoriser les initiatives recensées et de les faire connaître au plus grand nombre.

Dans cette même partie, la recherche s'est élargie à de nouveaux acteurs. Un système alimentaire étant composé par de nombreux réseaux d'acteurs, les porteurs de projets ne peuvent à eux seuls impulser une stratégie élargie à l'ensemble du territoire des Vosges du Nord. La CAA effectuant un diagnostic sur l'état de l'offre, de la demande et des filières, nous avons voulu nous intéresser plus particulièrement aux acteurs d'influence du système alimentaire : les acteurs administratifs. Par contrainte de temps, seulement 6 acteurs administratifs ont pu être interviewés pour appréhender leur vision de cette alimentation durable. Une confrontation des deux mondes ; celui des porteurs de projet et celui des acteurs administratifs, a pu être effectué. Il semblerait que l'enjeu économique qui permet une économie viable sur le territoire, soit l'enjeu commun de ces deux types d'acteurs. Cette analyse reste cependant liée à la représentativité de l'échantillon et ne pourra être généralisée sur l'ensemble du territoire qu'avec grande prudence. Néanmoins, nous avons pu confirmer notre hypothèse : un dialogue est nécessaire entre les différents acteurs pour faire naître une démarche globale, avec notamment la nécessité de stabiliser le vocabulaire à l'ensemble des acteurs.

Nos deux hypothèses confirmées, il reste néanmoins de nombreuses interrogations pour le PNRVN afin d'assurer la construction d'une stratégie alimentaire de manière la plus concertée possible et en permettant à l'ensemble des acteurs du système alimentaire de pouvoir interagir. En effet, le parc étant à l'origine de ces rencontres avec des porteurs de projets, cela peut être perçu comme une démarche descendante. Or l'utilisation d'ateliers participatifs n'assure pas forcément la participation de l'ensemble des acteurs car ce sont souvent ceux qui sont déjà sensibilisés par cette problématique qui se rendent disponibles pour de telle démarche. Se pose alors un nouvel enjeu : comment assurer une démarche de co-construction en garantissant la représentativité de l'ensemble des acteurs et non pas seulement ceux déjà sensibilisés à ce projet ? Cet objectif nécessiterait un approfondissement...

Bibliographie

Angeon, Valérie. 2008. « L'explicitation du rôle des relations sociales dans les mécanismes de développement territorial ». Revue d'Économie Régionale & Urbaine juin (2) : 237-50. <https://doi.org/10.3917/reru.082.0237>.

Aziere, Perrine. 2018. « Etat des lieux et enjeux des relations entre production et consommation alimentaires _ Etude de cas du Parc naturel régional des Vosges du Nord ». Rapport de fin de stage. AUDT _ Université de Strasbourg _ Faculté de Géographie et d'Aménagement.

Barret, Philippe. 2014. « Le dialogue territorial pour répondre aux enjeux écologiques des territoires ruraux ». Pour 223 (3) : 191-98. <https://doi.org/10.3917/pour.223.0191>.

Centre Ressource de Développement Durable (CERDD). 2015. « Système Alimentaire et Coopérations entre acteurs du territoire ». Centre Ressource de Développement Durable (CERDD). <http://www.cerdd.org/Parcours-thematiques/Alimentation-durable/Systeme-alimentaire-territorial-durable>.

Diaz, Marion. 2015. « La transition territoriale vers la durabilité du système agri-alimentaire - Contributions pour une adaptation de la MultiLevel Perspective ». Thèse pour obtenir le grade de DOCTEUR D'AGROCAMPUS OUEST Spécialité Sciences humaines et sociales, Rennes : Agrocampus-Ouest.

Esnouf, Catherine, Jean Fioramonti, et Bruno Laurioux. 2015. L'alimentation à découvert. A découvert. Paris : CNRS Éditions.

Faucher, Anna. 2014. « Initier une gouvernance alimentaire territoriale _ Guide à l'intention des collectivités ». Mémoire de fin d'études. Montpellier SupAgro.

Gob, Rosaire. 2014. « Enjeux gestionnaires et politiques des projets territoriaux ». Prospective et stratégie Numéros 4-5 (1-2) : 101-22. <https://doi.org/10.3917/pstrat.004.0101>.

Hérault-Fournier, Catherine, Aurélie Merle, et Anne Hélène Prigent-Simonin. 2012. « Comment les consommateurs perçoivent-ils la proximité à l'égard d'un circuit court alimentaire ? » Management & Avenir 53 (3) : 16-33. <https://doi.org/10.3917/mav.053.0016>.

Lubello, Pasquale, Alain Falque, et Leila Temri. 2017. Systèmes agroalimentaires en transition. Update Sciences & Technologies. Versailles : Editions Qua. <https://www.cairn.info/systemes-agroalimentaires-en-transition--9782759225736.htm>.

Malassis, Louis. 1994. Nourrir les hommes. Dominos 16. Paris : Flammarion.

Ministère de l'agriculture, de l'alimentation et de la forêt. 2014. Le nouveau programme national pour l'alimentation.

Ministère de l'agriculture, de l'alimentation et de la forêt, Ministère des solidarités et de la santé, et Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME). 2017. « Appel à projets 2017-2018 du Programme National pour l'Alimentation (PNA) ».

Parc naturel régional des Vosges du Nord. 2013. « Révision de la charte du Parc naturel

régional des Vosges du Nord »

Patrux, Romain. 2014. « Sensibiliser pour un engagement plus fort de nos concitoyens en faveur de l'environnement ». Pour 223 (3) : 109-21. <https://doi.org/10.3917/pour.223.0109>.

Praly, Cécile, Carole Chazoule, Claire Delfosse, Nicolas Bon, et Moïse Cornée. 2009. « La notion de “proximité” pour analyser les circuits courts ». XLVIe colloque de l'ASRDLF. Jul. Clermont-Ferrand, France. <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00617164/document>.

Rastoin, Jean-Louis, et Gérard Gherzi. 2010. Le système alimentaire mondial. Concepts et méthodes, analyses et dynamiques. Synthèses. Versailles : Editions Quæ. <https://www.cairn.info/le-systeme-alimentaire-mondial--9782759206100.htm>.

Renting, Henk, et Han Wiskerke. 2010. New Emerging Roles for Public Institutions and Civil Society in the Promotion of Sustainable Local Agro-Food Systems.

RESOLIS. s. d. « Programme alimentation responsable et durable (ARD) ». Paris.

Torrealba, Stéphanie. 2014. « Engager les territoires, et leurs acteurs, vers le développement durable : le rôle clé des intercommunalités ». Pour 223 (3) : 219-27. <https://doi.org/10.3917/pour.223.0219>.

Webographie

« Agriculture mondiale : horizon 2015/2030 ». s. d. Consulté le 4 septembre 2018. <http://www.fao.org/docrep/004/y3557f/y3557f04.htm>.

« Alimentation et agriculture durables | Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture ». s. d. Consulté le 28 août 2018. <http://www.fao.org/sustainability/fr/>.

« Fédération des Parcs naturels régionaux de France ». s. d. Fédération des Parcs naturels régionaux de France. Consulté le 20 août 2018. <http://www.parcs-naturels-regionaux.fr/>.

« Parc naturel régional des Vosges du Nord ». s. d. Consulté le 20 août 2018. <https://www.parc-vosges-nord.fr/>.

« Rapport Final Symposium Scientifique International Biodiversité et régimes alimentaires durables unis contre la faim ». s. d. Consulté le 7 août 2018. <http://www.fao.org/ag/humannutrition/25916-0f23e974a12924600117086270a751f60.pdf>

« Recensement : Définition de recensement ». s. d. Consulté le 27 août 2018. <http://www.cnrtl.fr/definition/recensement>.

« Resolis - Association RESOLIS, recherche et évaluation de solutions innovantes et sociales ». s. d. Consulté le 7 août 2018. <http://www.resolis.org/>.

« Stratégie : Définition de stratégie ». s. d. Consulté le 17 août 2018. <http://www.cnrtl.fr/definition/strat%C3%A9gie>.

ANNEXE :

I. Présentation du système alimentaire selon le Centre Ressource de Développement Durable (CERDD)

(Centre Ressource de Développement Durable (CERDD) 2015)

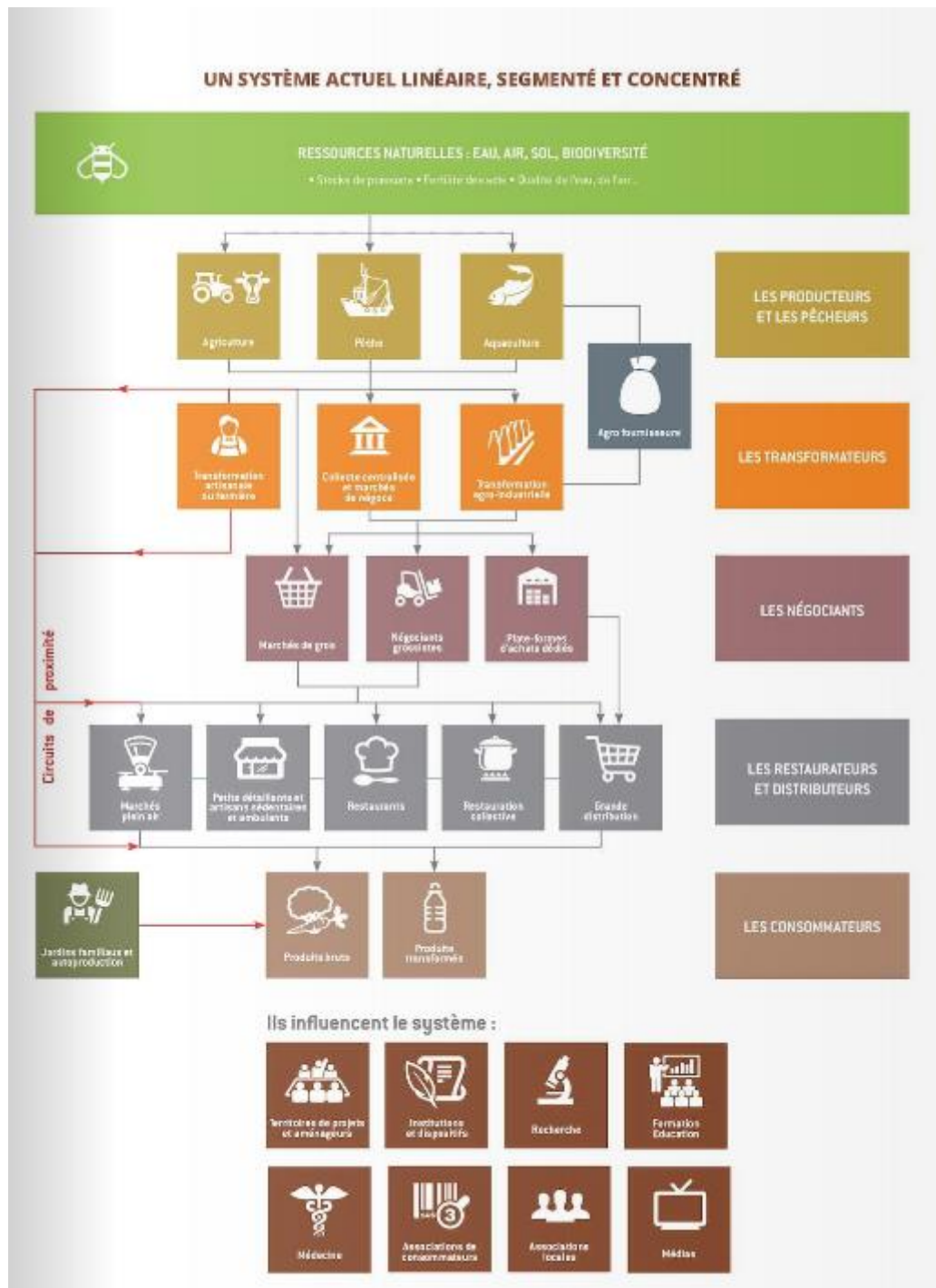


Figure 15 : Schéma présentant le système alimentaire (image tirée de la publication du CERDD, Repères pour une alimentation durable en Nord-Pas-de-Calais, 2014, page 8 et 9)

II. Fiche explicative de l'initiative « Territoire zéro déchet, zéro gaspillage »

Un territoire labélisé “Territoire zéro déchet zéro gaspillage” dans les Vosges du Nord tenu par le Syndicat mixte pour la collecte et le traitement des ordures ménagères de Saverne

RESUME (50 mots maximum, faire apparaître nom de la structure et de l'action)

Fin 2015, le SMICTOM (Syndicat mixte pour la collecte et le traitement des ordures ménagères) de Saverne a été labélisé « Territoire zéro déchet zéro gaspillage » avec plusieurs partenaires. Il s'agit d'un label national porté par l'ADEME et attribué aux territoires pionniers en matière de prévention, de réutilisation et de recyclage des déchets. Le SMICTOM propose différentes actions sur la prévention des déchets ménagers et industriels, le gaspillage alimentaire, le tri et la réduction des biodéchets.

Avis du Comité de lecture de RESOLIS

Date de lecture de la fiche : 19/10/2018 AG

Appréciations du comité (labels) :

MOTS CLES (voir liste p°3)

Opérateur(s) : “Autre : “ Syndicat mixte pour la collecte et le traitement des ordures ménagères

Bénéficiaires : Universel

Domaine(s) : ” Autre : ” Gestion des biodéchets

Pays : France

Région : Grand Est

Département : Bas-Rhin

Envergure du programme : National

Agriculture biologique : ~~OUI~~/NON

Fiche IARD :

Type d'action :

Type d'acteur :

Type d'objectif(s) :

Ou

Fiche MESARD 1 : mesure de politique publique en appui direct aux IARD :

Type de collectivité : *Intercommunalité*

Type d'IARD appuyée : valorisation non alimentaire des produits alimentaires / Valorisation des déchets

Type d'objectif(s) :

Environnementaux : Traitements des déchets et renforcement de l'économie circulaire

Pédagogiques : Communication en direction de tous les publics ou d'un public cible


Ou

Fiche MESARD 2 : mesure de politique publique de bonification du territoire :

Type de collectivité :

Type de bonification du territoire :

Type d'objectif(s) :

AUTEUR(S) (Porteur de l'initiative)	PROGRAMME ou MESURE	ORGANISME
<p>Nom* : VETTER Prénom* : Chloé Fonction* : Chargée de mission zéro déchet zéro gaspillage Adresse email* : c.vetter@smictomdesaverne.fr Fiche rédigée par (à préciser si l'auteur n'est pas le rédacteur de la fiche) : Adèle GSPANN</p>	<p>Date de démarrage* : 2015 Lieu de réalisation* : 75 communes à Hanau-La Petite Pierre et Saverne-Marmoutier Budget : Origine et spécificités du financement : Financement par l'ADEME</p>	<p>Nom* : SMICTOM de Saverne Adresse postale* : 10 rue du Zornhoff 67 700 SAVERNE Logo de l'organisme* :  Site internet : https://www.smictomdesaverne.fr/ Médias sociaux de l'organisme : site internet Nombre de salariés : 13 Nombre de bénévoles : 0 Nombre d'adhérents : 0</p>

1) ORIGINES ET CONTEXTE DU PROGRAMME ou de la MESURE* – 5 lignes approx.
Le label “Territoire Zéro déchet Zéro Gaspillage” est attribué par le ministère de l'Environnement et financé par l'ADEME pour une durée de 3 ans. Le territoire du SMICTOM a été labélisé en 2015 en partenariat avec le SMITOM de Haguenau-Saverne, la Grange aux paysages et la Maison de l'emploi de Saverne. Le SMICTOM de Saverne représente 75 communes avec 63 000 habitants. La thématique de la prévention des déchets a débuté en 2011 au SMICTOM de Saverne avec un premier programme de prévention. Cela fait donc 7 ans que le SMICTOM est engagé dans la prévention des déchets. Ils travaillent également sur la question des biodéchets depuis de nombreuses années.

2) OBJECTIFS DU PROGRAMME ou de la MESURE* – 5 lignes approx.
L'objectif est d'accompagner, faire de la prévention, sensibiliser le grand public sur la gestion des biodéchets. Pour cela, le SMICTOM travaille sur différents volets d'actions : prévention des déchets des ménages, gaspillage alimentaire, tri à la source des biodéchets et réduction des biodéchets.

3) ACTIONS MISES EN ŒUVRE* – 6 lignes approx.
Voici quelques exemples d'actions en lien avec le thème de l'alimentation et mises en œuvre par le SMICTOM dans le cadre du label :

- Volet prévention des déchets des ménages :

- Formations relais zéro déchet destinées au grand public
- Organisation d'une journée zéro déchet avec la Ville de Saverne.
 - Volet gaspillage alimentaire :
 - En collaboration avec les Piverts et la Grange aux paysages, le SMICTOM mène des actions dans des collèges. La Grange a réalisé en 2016 dans le collège de Bouxwiller des pesées, des ateliers de sensibilisation aux classes de 6ème et de l'accompagnement plus important des classes SEGPA avec l'organisation d'animations de repas pour l'ensemble des collégiens. Les Piverts ont mené une action au collège de Wingen-sur-Moder. Ils ont élaboré un diagnostic partagé avec le conseil de la vie collégienne, ils sont intervenus dans les différentes classes, ont préparé des animations de repas, organisé deux ateliers sur la cuisine des plantes sauvages et effectué des pesées à la cantine.
 - Action jardinage au naturel pour les entreprises.
 - Volet tri à la source des biodéchets :
 - Collecte expérimentale de biodéchets dans 16 communes. Collecte prévue sur une durée de 1 an avec la mise en place de points d'apport volontaire, la distribution de bioseaux et la vente de composteurs en bois subventionnés par le SMITOM de Haguenau-Saverne.
 - Volet réduction des biodéchets :
 - Formation « relais jardin au naturel » sur 5 demi-journées
 - Actions de broyage au sein des déchèteries d'Ingwiller et Marmoutier
 - Sensibilisation au compostage en porte-à-porte et proposition de formations. Le SMICTOM a rédigé une commande de composteurs « exemplaire » en collaboration avec un chargé de mission de la Maison de l'emploi de Saverne pour. Cela leur a permis d'acquérir des composteurs réalisés par des entreprises locales avec du bois local non traité. Il existe deux formats de composteurs : petits (320 l) et des grands (637 l). Les petits composteurs sont construits par l'APH des Vosges du nord (association participant à la l'intégration des personnes en situation de handicap) et les grands sont construits par MACHET (entreprise d'insertion).

4) RESULTATS ET IMPACTS, QUANTITATIFS ET QUALITATIFS, DES ACTIONS MISES EN ŒUVRE* – 6 lignes approx.

Grâce à l'action de la Grange aux paysages au collège de Bouxwiller, une diminution de 14% du poids des sacs a été obtenue sur trois pesées réalisées lors de repas identiques. À l'occasion de l'opération de porte-à-porte réalisée dans le cadre du démarrage de la collecte de biodéchets, le SMICTOM a recueilli les coordonnées de 350 personnes intéressées par une

formation d'initiation au compostage.

Retour positif des collègues sur la participation au gaspillage alimentaire, des personnes formées sur les différents volets.

5) ORIGINALITE DU PROGRAMME ou de la MESURE* – 5 lignes approx.

En s'efforçant de travailler avec la plupart des acteurs du territoire, le SMICTOM est devenue une structure très en lien avec son territoire. Sa démarche consiste à inciter le plus grand nombre à participer à la réduction des biodéchets.

Le SMICTOM s'efforce de travailler avec l'ensemble des acteurs du territoire, mais aussi avec les citoyens, intéressés par la thématique du zéro déchet (création d'un réseau en cours) pour qu'ils deviennent des relais auprès du grand public.

6) PARTENARIAT(S) DEVELOPPE(S) DANS LE CADRE DU PROGRAMME ou de la MESURE* – 5 lignes approx.

Partenariats pour les financements : ADEME

Partenariats pour l'élaboration des actions : la Grange aux paysages, la Maison de l'emploi, le SMITOM de Haguenau-Saverne

Partenariats pour la réalisation des actions : la Grange aux paysages, les Piverts

Pour chaque volet d'actions, le SMICTOM de Saverne a su entrer en contact avec d'autres structures présentes sur le territoire.

7) RETOUR D'EXPERIENCE* – 20 lignes total approx.

Difficultés et/ou obstacles rencontrés durant la mise en œuvre :

- Action sur le gaspillage alimentaire :

Le SMICTOM a prévu une réunion avec le Conseil départemental du Bas-Rhin pour s'informer sur les actions qu'il mène déjà dans les collèges et réfléchir à une meilleure articulation de leurs actions respectives. Au départ, les actions du SMICTOM étaient envisagées comme un premier pas des établissements, en vue de leur intégration postérieure à l'action Mangeons sain jetons moins du Département, pour un véritable changement en profondeur de leurs pratiques.

- Action sur la réduction des biodéchets La Maison de l'emploi de Saverne vient de fermer en raison d'une baisse des dotations de l'Etat.

Solutions adoptées pour répondre aux difficultés et/ou obstacles* :

- Action sur le gaspillage alimentaire : Nécessité de réunir les acteurs de cette action (Département, Grange aux paysages, Piverts, SMITOM) afin de redéfinir les actions et de parler de l'avenir de la démarche « Mangeons sains, jetons moins ». L'idée est de coordonner

au mieux les actions de chaque structure.

Améliorations futures possibles* :

- Action sur le gaspillage alimentaire : les actions au sein des collèges sont plus du ressort du Département, il se pourrait que le SMICTOM envisage de se concentrer sur d'autres cibles.

Présentation des facteurs de réussite et conseils pour une généralisation ou transposition* :

Création de différents réseaux : citoyens relais pour jardiner au naturel et sur la thématique du zéro déchet, partenariats créés pour la mise en place de certaines actions

Certains de ces projets ont permis au SMICTOM de travailler sur une nouvelle échelle de leur territoire.

FACULTATIF (non inclus dans la limite des deux pages)

8) REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

9) POUR EN SAVOIR PLUS (Annexe autorisée : budget du programme, article de presse, rapport, photo, plaquette de présentation, etc.)

<https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/territoires-zero-dechet-zero-gaspillage>

<https://www.smictomdesaverne.fr/>

10) MOTS-CLES (5 minimum à cocher dans la liste ci-dessous)

OPERATEUR(S):

BENEFICIAIRES:

DOMAINE(S):

ENVERGURE:

AUTRE(S) (Libre et facultatif) :

1.	2. BENEFICIAIRES :	3. DOMAINE(S) :	4. ENVERGURE DU PROGRAMME :	5. AUTRE(S) (Libre et facultatif) :
OPERATEUR(S) :	€ Agriculteurs	€ Aide alimentaire	€ Locale	
€ Association, ONG	€ Adolescents	€ Alimentation	€ Nationale	
€ Coopérative	€ Bottom Of the Pyramid (BOP)	€ Agriculture	€ Internationale	
€ Collectivités territoriales	€ Chômeurs	€ Biens essentiels		
€ Etablissement Public	€ Détenus	€ Budget		
€ Académique, Institut de recherche	€ Enfants de moins de 5 ans	€ Changement climatique		
€ Organisation internationale	€ Entreprises	€ Coopération		
€ Mouvement citoyen	€ Elèves, étudiants	€ Culture		
	€ Femmes	€ Droits fondamentaux		
	€ Immigrés	€ Economie		
	€ Minorités	€ Emploi, Travail		
	€ Personnes en situation de handicap	€ Finance		
		€ Education, Formation		
		€ Energie		

- € Particulier(s)
- € Entreprise
- € Fondation
- € Autre (à préciser) :
Syndicat mixte pour la collecte et le traitement des ordures ménagères
- € Populations bidonvilles
- € Populations indigènes
- € Populations nomades
- € Population rurale
- € Population urbaine
- € Professionnels
- € Sans abris
- € Seniors
- € Universel
- € Autre (à préciser) :
- € Environnement
- € Gouvernance
- € Logement
- € Loisirs, Sports
- € Migrations
- € Moyens de communication
- € Participation citoyenne
- € Philosophie, Sociologie
- € Protection sociale
- € Psychologie
- € Religion
- € Santé
- € Science
- € Urbanisme
- € Tourisme
- € Transports
- € Autre (à préciser) :
Gestion des biodéchets

III. Fiche caractéristique de l'initiative « Territoire zéro déchet zéro gaspillage »

TITRE DE LA MESURE : Un territoire labellisé “Territoire zéro déchet zéro gaspillage” dans les Vosges du Nord tenu par le Syndicat mixte pour la collecte et le traitement des ordures ménagères de Saverne		COCHER	
QUI ? Type de collectivité	MUNICIPAL		
	INTER-MUNICIPAL	x	
	DEPARTEMENTAL		
	REGIONAL		
	NATIONAL		
	INTERNATIONAL		
QUOI ? Type d'IARD appuyée	PRODUCTION ALIMENTAIRE	Production de niche	
		Couveuses agricoles et micro-exploitation et leur essaimage	
		Production de terroir	
		Agriculture Urbaine et péri-urbaine	
		Agroécologie	
		Production (Autre)	
	TRANSFORMATION DES PRODUITS AGRICOLES ET ALIMENTAIRES	Transformation de produits de niche/terroir	
		Transformation à échelle réduite	
		Insertion professionnelle de travailleurs handicapés ou en difficulté	
		Transformation (Autre)	
	DISTRIBUTION/COMMERCIALISATION	Mode de commercialisation innovant (notamment TIC)	
		Création de circuits de proximité	
		Distribution/commercialisation (Autre)	
	CONSOMMATION ALIMENTAIRE	Alimentation solidaire	
		Lutte contre le gaspillage alimentaire	
		Restauration collective privée	
Restauration collective publique			

		Cuisine gastronomique	
		Consommation alimentaire (Autre)	
	PRODUCTION DE SERVICES D'ACCOMPAGNEMENT OU D'APPUI	Mise en relation des acteurs de la chaîne agroalimentaire et partage d'informations	
		Accompagnement (gestion, technique, juridique, fiscal, etc.) des exploitations agricoles	
		Location, partage, échange ou dons d'équipements pour la transformation alimentaire	
		Labellisation et développement de la traçabilité des produits	
		Production de services d'accompagnement ou d'appui (Autre)	
		Valorisation pédagogique, Sensibilisation du grand public ou d'un public cible	
	VALORISATION NON ALIMENTAIRE DES PRODUITS ALIMENTAIRES	Éco-tourisme	
		Valorisation des déchets	x
		Valorisation énergétique ou industrielle	
		Plaidoyer	
		Valorisation non alimentaire (Autre)	
POURQUOI ? Types d'objectifs	SOCIAUX	Amélioration de la santé par une alimentation saine	
		Aide à la réinsertion de personnes en difficulté	
		Contribution au maintien et à la création d'emplois	
		Création et renforcement du lien social	
	ENVIRONNEMENTAUX	Dé-carbonisation des chaînes agroalimentaires	
		Conservation de la biodiversité	
		Contribution à la fertilité des sols	
		Préservation de la qualité des eaux	
		Traitements des déchets et renforcement de l'économie	x

		circulaire	
	CULTURELS	Valorisation du patrimoine alimentaire	
		Valorisation du patrimoine technique	
		Entretien du patrimoine naturel	
	PEDAGOGIQUES	Communication en direction des enfants	
		Communication en direction de tous les publics ou d'un public cible	x

IV. Guide d'entretien directif à questions ouvertes

A noter que, RESOLIS s'intéresse particulièrement à tous produits, services, savoir-faire, méthodes organisationnelles, modes de distribution ou encore événements, ORIGINAUX et MECONNUS, dont les résultats apportent un changement concret, utile et reproductible qui bénéficie à une collectivité

Histoire de vie

- Qui êtes-vous ?
- Quelle profession ?
- Lien avec le territoire ? Né ici, nouvel arrivant...

Présentation de l'initiative

- Quelle est l'initiative ?
 - Comment se déroule-t-elle ?
 - Qui s'en occupe ?
 - Quels financements ?
 - Quelle fréquence et quelle quantité de travail demande-t-elle ?
- Quelles ont été les motivations à l'origine de l'initiative ?
 - Quels constats réalisés a enclenché la démarche ?
 - Etes-vous inspirés d'une autre initiative ?
 - Avez-vous fait des recherches avant de se lancer ?
 - Quel été l'objectif principal avant le lancement de l'initiative ?
 - Sur quelle dimension de l'ARD agit l'initiative ? *sociale, environnementale, pédagogique, culturelle*
- Quel était le public visé à l'origine ?
 - Correspond-il à celui visé aujourd'hui ?
- C'est première initiative de ce type sur le territoire du parc ?
- Qu'est-ce qui relie votre initiative à ce territoire spécifiquement ?
- Quels ont été les démarches pour lancer l'initiative ?
 - Les différentes étapes de création ? ordre des étapes et timing des différentes étapes
 - Quelles sont les compétences nécessaires pour mener un tel projet ?
 - Les aides nécessaires reçues ? financière, humaine, matérielle, technique, enseignement, pilotage...
 - Les difficultés rencontrées ? financière, humaine, matérielle, technique, enseignement, pilotage, timing, administrative...
 - Comment les avez-vous surmontées ? étapes, aides, formation, financement....
 - Avec du recul, pensez-vous qu'il aurait été possible de les éviter ? Comment ?
 - Quelles modifications sur la démarche originelle cela a-t-il entraîné ? Changement d'objectifs, de calendrier, d'activités...
- Quels avènements pour l'initiative ? Etendre, reproduire, réseauter, convaincre, sensibiliser

Bilan de l'initiative

- Qu'est-ce que l'initiative vous a apporté personnellement ou pour la structure que vous représentez ?
 - Embauche ?
 - Impact sur la santé ?
 - Augmentation du public cible ?
 - Valorisation du travail ?
 - Sécurité d'avoir un marché ?
 - Gain de temps ?
 - Gain de productivité ?

- Création d'un réseau ?
- Echanges d'informations, de savoir-faire ?
- Quels sont les retours des citoyens de cette initiative ?
 - Satisfaits ou pas ?
 - Engagement de citoyens dans l'initiative ?
 - Initiative à l'origine d'une autre initiative ?
 - Rapprochement sociale de différents acteurs ? De catégories sociales ?
 - Quels clients viennent chez vous ? Pourquoi viennent-ils chez vous ? Quels sont leurs motivations prioritaires dans leur consommation ?
- Comment évaluez-vous sa réussite ?
 - Sur quels critères ? Economique, social, environnemental, personnel...
- L'initiative a-t-elle gagné de l'importance en s'ouvrant à un plus vaste public ou à d'autres territoires ?
- Comment qualifieriez-vous l'impact local de l'initiative ?
 - Mobilisation des habitants ?
 - Savoir-faire traditionnel
 - Renforcement du lien social
 - Transmission de savoirs
- Comment communiquez-vous sur votre initiative ?
- L'initiative a-t-elle été reconnue par une administration ?
 - Label, certification, un prix ?
 - Partenariats ?
- L'initiative a-t-elle été copiée par une autre organisation dans un autre domaine ou un autre pays ?
 - Vous a-t-on demandé conseil ?
 - Etes-vous à l'origine d'une autre initiative ?

Aides et conseils

- Quels conseils apporteriez-vous pour reproduire l'initiative ?
 - Quelle étape clé à ne pas manquer ?
 - Quels partenariats à ne pas manquer ?
- Connaissez-vous d'autres initiatives comme la vôtre sur le territoire ?
 - Contact ?
 - Où ?
 - Quelles externalités ?
- Connaissez-vous d'autres initiatives d'alimentation responsable et durable ?
 - Contact ?
 - Où ?
 - Quelles externalités ?

V. Présentation des initiatives rencontrées

1. Initiatives bénéficiant d'une fiche IARD et d'une publication sur internet

- Nature'Lich : association où chaque membre est libre de venir expérimenter des cultures en agriculture biologique, en agroécologie, en biodynamie... Plus que de simples jardins partagés, Nature'lich souhaite développer un projet collectif ouvert au grand public.
- Vergers Solidaires d'Alsace et Hanau Vergers Traditionnels (VSA et HVT) : dispositifs de la Communauté de communes d'Hanau La Petite-Pierre pour la réimplantation et l'entretien de vergers dans nos campagnes
- KreaVert : programme européen pour développer l'intégration sociale transfrontalière tout en créant un réseau de 5 villes européennes comestibles dont la ville de Sarreguemines
- IDE-AL : entreprise d'aide à l'insertion professionnelle qui a installé deux presses d'huile de noix à froid permettant aux particuliers de produire leur propre huile
- Ethic Etapes « La Vie en Vert » : gîte accueillant des groupes d'enfants et d'adultes. La Vie en Vert fait partie du réseau de gîtes Ethic Etapes qui intègrent les valeurs du développement durable dans leur fonctionnement et qui proposent une restauration collective responsable
- MarchéBus : point de vente collectif de produits bio, aménagé dans un bus qui peut ainsi se déplacer directement au cœur des bassins de vie des consommateurs
- Association Mosellane d'Economie Montagnarde (AMEM) :
 - Les Marchés Paysans : à travers cet évènement initié en 2009, les producteurs sont invités à valoriser leurs produits au plus près des consommateurs
 - De ferme en ferme : évènement au cours duquel des producteurs ouvrent les portes de leurs fermes aux consommateurs et qui constitue un moment unique d'échanges et de valorisation des productions agricoles des Vosges mosellanes.
- Hôtel au naturel « Alsace-Village » : hôtel-restaurant cultivant 80% des fruits et légumes qu'ils cuisinent. Alsace-Village est pionnier du réseau Hôtel au naturel, réseau qui s'inscrit dans la démarche des Parcs Naturels Régionaux. L'hôtel s'engage dans une démarche écoresponsable et de valorisation des producteurs locaux à travers une restauration de qualité
- La Ferme Adam : grâce à son distributeur automatique, la ferme peut vendre à n'importe quelle heure de la journée ses produits cultivés et récoltés le matin même
- La Ruche qui dit oui « Saverne » : point de distribution de produits locaux situé à la gare chaque jeudi de 17h28 à 18h28. La ruche qui dit oui est un réseau national de communautés d'achat direct aux producteurs locaux. Aujourd'hui sur le territoire national, il existe plus de 800 ruches

- GRAINE : le « Groupe Alternatif d'Initiatives Ecolos » ouvre tous les midis les portes de son restaurant avec aide à l'insertion professionnelle
- Etablissement et Service d'Aide par le Travail (ESAT) « ESAT La Ruche » : restaurant ouvert tous les midis de la semaine dont l'équipe est constituée de personnes en situation d'handicap. Les ESAT sont des structures permettant l'insertion professionnelle de personnes en situation d'handicap telle que dans le secteur de la restauration mais aussi le maraichage
- Parc naturel régional des Vosges du Nord (PNRVN) :
 - Les Marchés Paysans Transfrontaliers : depuis 1999, en collaboration du Biosphärenreservat Pfälzerwald (Allemagne), se tiennent tous les ans des marchés paysans dans chacun des deux pays
 - Les Boutiques des Vosges du Nord : réseau de boutiques qui regroupe 5 points de vente où des produits issus du territoire sont commercialisés
 - Le Paysage a du goût : événement annuel à l'initiative du Parc naturel régional des Vosges du Nord qui vise à promouvoir la viande bovine d'Highlands Cattle via un réseau de bouchers et restaurateurs
- Épicerie sociale « La Fraternelle » : épicerie qui permet à ses bénéficiaires d'effectuer des économies via leur achat alimentaire ainsi de les réaffecter dans le règlement d'une dette ou facture. Différentes épiceries sociales existent sur le territoire des Vosges du Nord.
- Département du Bas-Rhin :
 - Ici on mange bio et local : dispositif du Conseil département du Bas-Rhin qui invite les collègues plusieurs fois par an à proposer une semaine avec des menus composés de produits bio et/ou locaux
 - Mangeons sain, jetons moins : dispositif du Conseil département du Bas-Rhin qui propose aux collègues volontaires un accompagnement pour lutter contre le gaspillage alimentaire et travailler sur l'origine des produits utilisés en restauration, former et sensibiliser les personnels de restauration et les convives à l'alimentation durable.
- Association de Maintien à l'Agriculture Paysanne (AMAP) « Le Collectif potager d'Ingwiller » : association de consommateurs pour acheter des produits alimentaires directement aux producteurs. Les AMAP constituent un réseau national favorisant l'agriculture paysanne et biologique et dont le principe est de créer un lien direct entre paysans et consommateurs.
- ARToPARTAGE de ARToPIE : association de création artistique qui ouvre ARToPARTAGE un groupement d'achat collectif. Via ce groupement, des consommateurs peuvent s'approvisionner en produits bio éthiquement corrects grâce à une plateforme internet.
- Territoire zéro déchet zéro gaspillage par le Syndicat Mixte Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères de Saverne : label national porté par l'ADEME et attribué aux territoires pionniers en matière de prévention, de réutilisation et de recyclage des déchets

- Les Ateliers de la Terre : entreprise qui propose des conférences, des animations et des formations dans tout le Grand Est autour des thématiques du compostage, de la biodiversité, de la permaculture...
- Les Piverts : association d'éducation à l'environnement qui sensibilisent nos enfants sur des thématiques telles que le gaspillage alimentaire, l'entretien du patrimoine alimentaire...
- A Corps Végétal : entreprise qui propose des ateliers de cueillette et de cuisine autour des plantes sauvages comestibles
- Par quoi je commence ? : collectif citoyen qui a pour souhait de rendre plus verte la ville de Wissembourg
- Le Moulin d'Eschviller : site historique naturel qui permet aux petits et grands de se questionner sur le lien entre l'homme et la nature à travers des ruches, une scierie, un verger et un moulin
- Etablissement scolaire en démarche de développement durable (E3D) « Le petit verger de Gundershoffen » : école maternelle organisant tous les ans un marché de semis. Cette école est labélisée E3D, label qui constitue un réseau d'établissements scolaires engagés dans un projet de développement durable notamment sur la gestion de l'alimentation des enfants

2. Initiatives ne bénéficiant pas d'une fiche IARD

- MoSL – Qualité Moselle : marque territoriale du département de la Moselle promouvant la culture, l'histoire, les valeurs, les savoir-faire... Cette marque existe depuis le début de l'année 2018, cela donne peu de recul encore pour remplir une fiche correcte dessus
- Centres d'Initiation à la Nature et à l'Environnement, La Maison de la Nature du Delta de Sauer : association d'éducation à l'environnement intégrant la labélisation CINE des associations d'éducation à l'environnement situées sur un territoire doté d'une forte identité naturelle (Ried, Hautes-Vosges, Delta...). La Maison de la Nature du Delta de Sauer participe au dispositif « Mangeons sain, jetons moins » et apparaît ainsi comme partenaire de ce projet.
- Etablissement scolaire en démarche de développement durable (E3D) « Collège Eichel de Diemeringen » : les actions menées par ce collège sur la thématique de l'alimentation ne sont pas assez complètes pour constituer une IARD
- Etablissement scolaire en démarche de développement durable (E3D) « Collège Otfried de Wissembourg » : les actions menées par ce collège sur la thématique de l'alimentation ne sont pas assez complètes pour constituer une IARD
- Programme Eco-Rénover par le Parc naturel régional des Vosges du Nord : programme qui associe producteurs et entreprises pour réaliser des briques de terre-pailles pour la rénovation des habitations du territoire. Ce programme n'en est pas encore à la production de tels matériaux et ne donc pas être une IARD.

- Hyménoptéra : jardin écologique privé et aménagé pour préserver la biodiversité. Ce jardin est visitable. Etant un peu éloigné de la thématique de l'alimentation, cette initiative ne peut pas être dite IARD.
- Le Marché couvert de Volmunster : marché de producteurs locaux à Volmunster. Ce marché suite à différents facteurs s'est arrêté au cours de ce début d'année 2018
- La Maison de la Jeunesse et de la Culture (MJC) de Wingen-sur-Moder : association organisant des ciné-débats et portant un projet de village en transition. N'étant pas été retenu au dispositif « Mon projet pour la planète » du ministère de l'environnement, l'ADEME et l'Agence française de la biodiversité, la MJC n'a pas pu bénéficier d'une fiche sur les différents qu'ils souhaitaient mettre en place.
- S'Käslaedel : boutique et restaurant proposant des produits locaux. Pas soucis financier, ce restaurant va prochainement fermer ses portes.

VI. Guide d'entretien semi-directif pour le corpus 2

Représenter contexte de mon stage.

- Pays et PNR travaillent conjointement pour répondre à l'appel d'offre PAT
- Diagnostics en cours avec la Chambre d'Agriculture d'Alsace et mon stage. La Chambre d'Agriculture d'Alsace tournée vers l'état actuel de l'offre et la demande. Mo stage tourné plus vers des initiatives dites de transition hors cadre agro-industriel, initiatives citoyennes, de production, de transformation, de distribution, de sensibilisation...
- Travail complémentaire → travail élargi sur la définition que l'on pourrait donner au terme de l'alimentation durable sur le territoire.

Questions posées	Ce que je souhaite obtenir comme réponses pour analyser
Quelles sont vos compétences au sein de votre structure ?	Savoir à qui je parle
Dans quelles missions/ secteurs de votre collectivité pouvez-vous agir pour sur l'alimentation ? (Dans l'éducation, dans l'urbanisme, dans l'agriculture, dans le paysage...)	Voir s'il existe déjà une mission alimentation ou dans le cas contraire dans quels domaines ils le prennent en compte. Analyse : à quel(s) enjeu(x) ils relient l'AD Voir s'ils prennent en compte les enjeux actuels Attention : réponse largement surdéterminée par la fonction de la personne en face, qui aura du mal à parler des responsabilités des autres, sauf si "autorité suprême" = président
Avez-vous connaissance des actions menées par vos collègues qui pourraient rentrer dans ce cadre ?	Attention : réponse largement surdéterminée par la fonction
Et dans ce secteur, quelles sont les actions que vous menez qui vont dans le sens d'une alimentation durable ?	Voir ce qu'ils ont déjà mis en place Analyse : avoir des actions concrètes. Voir si actions répondent aux enjeux Attention au lexique institutionnel !
Possédez-vous un document de référence pour ces actions ?	SCoT, PLU, Plan Climat... Attention reflet d'une politique d'il y a 5 ans
Comment ce document entre en vigueur ? comment est-il validé ?	Quelles responsabilités juridiques ?
A quels enjeux en rapport avec l'alimentation ces actions répondent-elles ?	Enjeux d'une politique de long terme Analyse : voir si concordance avec mes enjeux
Quels sont les obstacles ?	
Pensez-vous que ces enjeux sont toujours d'actualité ?	Prise en compte du facteur temps
A quels enjeux vous confrontez-vous aujourd'hui ?	Voir si décalage entre enjeux d'il y a quelques années et actuels

Si vous pouviez affiner des axes de travail pour répondre à ces enjeux, quels seraient-ils ?	Voir si des envies sont communes entre les collectivités...
Connaissez-vous des actions mises en place par une autre structure qui vont dans ce sens ?	Voir s'ils parlent IARD déjà rencontrées, de nouvelles
Donnez-moi 3 mots clés qui pour vous définissent une alimentation durable	Ce qu'évoque l'alimentation durable pour la personne rencontrée, si elle a déjà réfléchi à la question, nuage de mots

Si pas abordés lors de l'entretien :

- ➔ Que vous évoque l'idée d'une alimentation en faveur de l'environnement ?
- ➔ Que vous évoque l'idée d'une alimentation en faveur de la santé humaine ?
- ➔ Que vous évoque l'idée d'une alimentation en faveur de la solidarité ?
- ➔ Que vous évoque l'idée d'une alimentation en faveur de la cohésion sociale ?
- ➔ Que vous évoque l'idée d'une alimentation en faveur de l'économie équitable ?

Qu'avez-vous mis en place qui puisse répondre à cet enjeu ? Avec quels secteurs / missions pourriez-vous agir pour répondre à cet enjeu ? Quelles actions pourriez-vous envisager ?

Avec une limite, qui est que je me centre plus sur un individu, alors que je souhaite obtenir la vision de l'institution dans son ensemble. Il me semble donc important de voir dans quel cadre la personne agit : compétence qui lui est propre, partagée, ...

VII. Tableau présentant les mots clés issus des porteurs de projet

Types de porteurs de projet		Chargé (e) de mission	Producteurs	Consommateurs	Distributeurs	Sensibilisation	Transformateurs	Gestion des déchets	Total
	Nombre de personnes interrogées	9	4	7	4	5	1	2	32
Production	biologique	4	1	5	5	x	x	1	16
	naturelle	2	x	2	2	1	x	x	7
	sans intrants	x	x	x	x	1	x	x	1
	sans intrants chimiques	x	1	x	x	x	x	x	1
	sans pesticides	1	1	x	x	x	x	x	2
	cultures diversifiées	1	x	x	x	x	x	x	1
	non traités	x	x	x	1	x	x	x	1
	respectueux de l'environnement	1	x	x	x	1	x	x	2
	agroforesterie	x	x	1	x	x	x	x	1
	responsable	x	x	x	x	x	x	x	0
	écologique	1	x	x	x	x	x	x	1
	élevage	x	x	x	x	x	x	x	0
permaculture	x	x	1	x	x	x	1	2	
	Total thématique	10	3	9	8	3	0	2	35
Transformation	utilisation de ces propres ressources	x	x	x	x	x	1	x	1
	valorisation de la matière première	x	x	x	x	x	x	x	0
	fait maison	x	x	1	x	x	x	x	1
	Total thématique	0	0	1	0	0	1	0	2
Distribution	local	3	1	4	2	3	1	2	16
	circuit court	2	1	x	x	x	x	x	3
	saisonnalité	1	2	2	x	4	x	x	9
	frais	x	x	x	x	x	x	x	0
	accessibilité (prix)	x	x	x	1	x	x	x	1
	proximité	x	x	x	1	1	x	x	2
	Total thématique	6	4	6	4	8	1	2	31
Consommation	moins carnés	x	x	x	x	x	x	1	1
	diversifié	1	x	x	x	x	x	x	1
	variés	x	x	1	x	x	x	x	1
	prise de conscience	x	x	1	x	x	x	x	1
	apprentissage	x	x	1	x	x	x	x	1
	éducation	x	x	x	x	1	x	x	1

	bon goût	x	x	x	1	x	x	x	1
	qualité	1	x	x	1	x	x	x	2
	saveur	1	x	x	x	x	x	x	1
	équilibré	2	x	x	x	x	x	x	2
	sain	2	1	1	x	2	x	x	6
	Total thématique	7	1	4	2	3	0	1	18
Déchets	sans déchets	x	x	x	x	x	x	1	1
	lutte contre gaspillage	2	x	x	0	x	x	x	2
	Total thématique	2	0	0	0	0	0	1	3
Sur la chaîne alimentaire	échange de compétences	x	x	x	x	x	x	x	0
	authenticité	x	x	x	x	x	x	x	0
	solidaire	x	x	1	x	x	x	x	1
	petites structures	x	x	x	x	x	x	x	0
	relocalisation	x	x	1	x	x	x	x	1
	territoire	1	x	x	x	x	x	x	1
	suivi des produits	x	1	x	x	x	x	x	1
	ensemble	x	x	x	x	x	x	x	0
	freine (ça freine les gens)	1	x	x	x	x	x	x	1
	implication partagée	x	1	x	x	x	x	x	1
	rémunérateur	1	x	x	x	x	x	x	1
	Total thématique	3	2	2	0	0	0	0	7
	Total final	28	10	22	14	14	2	6	96

VIII. Tableau présentant les mots clés issus des acteurs administratifs

Types de porteurs de projet		Acteur 1	Acteur 2	Acteur 3	Acteur 4	Acteur 5	Acteur 6	Total
Production	biologique	x	x	x	x	x	1	1
	agriculture raisonnée	x	x	x	x	x	1	1
	respect de la nature et du paysage	x	x	x	1	x	x	1
	protège l'environnement	x	1	1	x	1	x	3
	Total thématique	0	1	1	1	1	2	6
Distribution	local	1	x	x	x	x	x	1
	circuit court	x	x	x	x	x	1	1
	proximité	x	x	1	x	x	x	1
	Total thématique	1	0	1	0	0	1	3
Consommation	sain	x	1	1	1	1	x	4
	qualité	x	1	x	x	x	x	1
	Total thématique	0	2	1	1	1	0	5
Sur la chaîne alimentaire	économiquement viable	x	x	x	x	1	x	1
	socialement équitable	x	x	x	x	1	x	1
	pas de préjudices envers l'environnement	x	x	x	x	1	x	1
	recherches de continuité de l'activité agricole via un développement économique viable	x	x	x	1	x	x	1
	Total thématique	0	0	0	1	3	0	4
	Total final	1	3	3	3	5	3	18

X. Présentation du livret à destination du grand public



A la rencontre des initiatives d'alimentation responsable et durable dans les Vosges du Nord*



* Septembre 2018. Livret rédigé par Adèle Gspann, étudiante à Agrocampus Ouest, en stage au Parc naturel régional des Vosges du nord.

En réponse à l'évolution des pratiques agricoles et des modes de consommation, de plus en plus remis en cause pour leurs impacts négatifs, de nombreux acteurs privés et publics repensent notre système alimentaire afin de mettre en place un modèle plus durable et responsable. Ce modèle cherche à produire des externalités positives :

- Un modèle préservant l'environnement :
 - Lutte contre le changement climatique
 - Préservation de la biodiversité
 - Préservation des ressources en eau
 - Contribution à la fertilité des sols
 - Traitements des déchets et renforcement de l'économie circulaire
 - Qualité et diversité des paysages
 - Patrimoine technique
 - Entretien du patrimoine naturel
 - Décarbonisation des chaînes agro-alimentaires
- Un modèle renforçant la cohésion territoriale :
 - Création et renforcement du lien social
- Un modèle privilégiant une économie équitable :
 - Contribution au maintien et à la création d'emplois
 - Patrimoine gastronomique et culturel
- Un modèle solidaire :
 - Accès pour tous à une alimentation saine
 - Insertion par le travail de personnes en difficulté (personnes handicapées, en situation de précarité...)
- Un modèle protecteur de notre santé :
 - Amélioration de la santé par une alimentation saine

Ce livret dresse un bilan des différentes initiatives présentes sur le territoire des Vosges du Nord et s'inscrivant dans une démarche de transition agricole et alimentaire. Ce travail tente d'impulser un projet global de transition alimentaire au sein du territoire des Vosges du Nord, à travers ce livret l'objectif est bien de faire connaître les initiatives, les faire grandir et les essaimer. Enfin ce livret tente de souligner les dynamiques qui se mettent en place, et d'identifier les atouts, les leviers et aussi les points de vigilance communs dans de tels projets.

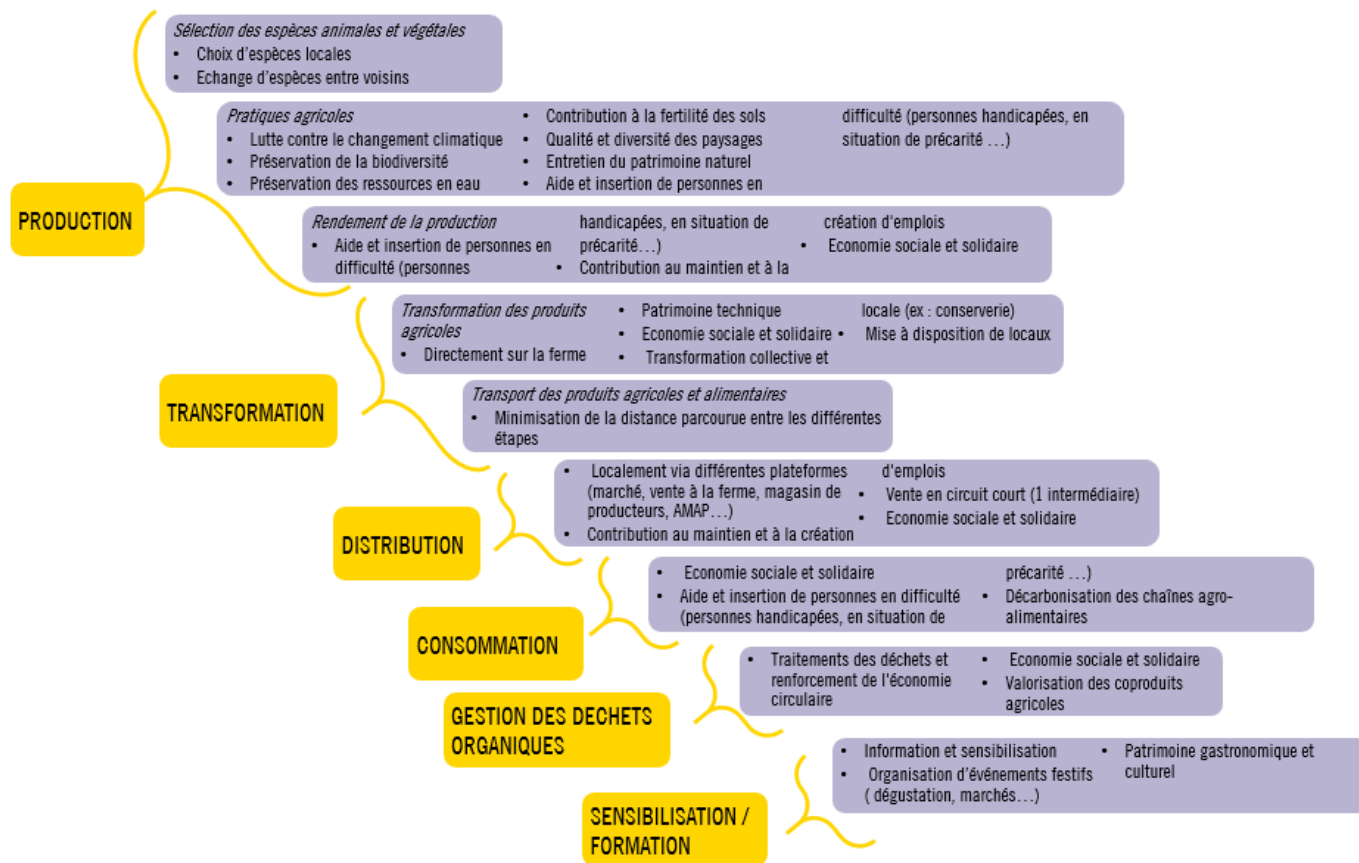
Ce recensement s'est appuyé sur l'expertise de Résolis, association française dont l'objectif est la création d'un observatoire des actions innovantes et de progrès social. Résolis a ainsi développé une méthodologie de repérage et de caractérisation de ces Initiatives d'Alimentation Responsable et Durable (IARD) et des MESures de politiques publiques en appui à ces initiatives (MESARD). En collaboration avec la Fédération des Parcs naturels régionaux et Résolis, plusieurs Parcs en France effectuent ce recensement.

Durant 5 mois, 29 porteurs de projets ont pu être rencontrés. Une carte présente les 70 initiatives répertoriées ainsi que les réseaux dans lesquels certains projets s'inscrivent (lien à trouver en fin du livret). Ce recensement s'étant effectué de mars à août 2018, il ne présente pas de manière exhaustive l'ensemble des initiatives du territoire.

TRANSITION AGRICOLE ET ALIMENTAIRE

UN SYSTEME ALIMENTAIRE DURABLE

La chaîne alimentaire est composée de différentes étapes au cours desquelles de nombreuses actions sont possibles afin de la rendre plus durable.



Chaque acteur rencontré agit à une voire plusieurs étapes de cette chaîne :

- **PRODUCTION :**
 - Nature'Lich : association où chaque membre est libre de venir expérimenter des cultures en agriculture biologique, en agroécologie, en biodynamie... Plus que de simples jardins partagés, Nature'lich souhaite développer un projet collectif ouvert au grand public.
 - Vergers Solidaires d'Alsace et Hanau Vergers Traditionnels (VSA et HVT) : dispositifs de la Communauté de communes d'Hanau La Petite-Pierre pour la réimplantation et l'entretien de vergers dans nos campagnes
 - KreaVert : programme européen pour développer l'intégration sociale transfrontalière tout en créant un réseau de 5 villes européennes comestibles dont la ville de Sarreguemines
- **TRANSFORMATION :**
 - IDE-AL : entreprise d'aide à l'insertion professionnelle qui a installé deux presses d'huile de noix à froid permettant aux particuliers de produire leur propre huile
- **DISTRIBUTION :**
 - Ethic Etapes « La Vie en Vert » : gîte accueillant des groupes d'enfants et d'adultes. La Vie en Vert fait partie du réseau de gîtes Ethic Etapes qui intègrent les valeurs du développement durable dans leur fonctionnement et qui proposent une restauration collective responsable
 - MarchéBus : point de vente collectif de produits bio, aménagé dans un bus qui peut ainsi se déplacer directement au cœur des bassins de vie des consommateurs
 - Les Marchés Paysans de l'Association Mosellane d'Economie Montagnarde (AMEM) : à travers cet évènement initié en 2009, les producteurs sont invités à valoriser leurs produits au plus près des consommateurs

- Hôtel au naturel « Alsace-Village » : hôtel-restaurant cultivant 80% des fruits et légumes qu'ils cuisinent. Alsace-Village est pionnier du réseau Hôtel au naturel, réseau qui s'inscrit dans la démarche des Parcs Naturels Régionaux. L'hôtel s'engage dans une démarche écoresponsable et de valorisation des producteurs locaux à travers une restauration de qualité
- La Ferme Adam : grâce à son distributeur automatique, la ferme peut vendre à n'importe quelle heure de la journée ses produits cultivés et récoltés le matin même
- La Ruche qui dit oui « Saverne » : point de distribution de produits locaux situé à la gare chaque jeudi de 17h29 à 18h29. La ruche qui dit oui est un réseau national de communautés d'achat direct aux producteurs locaux. Aujourd'hui sur le territoire national, il existe plus de 800 ruches
- GRAINE : le « Groupe Alternatif d'Initiatives Ecolos » ouvre tous les midis les portes de son restaurant avec aide à l'insertion professionnelle
- Etablissement et Service d'Aide par le Travail (ESAT) « ESAT La Ruche » : restaurant ouvert tous les midis de la semaine dont l'équipe est constituée de personnes en situation d'handicap. Les ESAT sont des structures permettant l'insertion professionnelle de personnes en situation d'handicap telle que dans le secteur de la restauration mais aussi le maraichage
- Les Marchés Paysans Transfrontaliers du Parc naturel régional des Vosges du Nord (PNRVN) : depuis 1999, en collaboration du Biosphärenreservat Pfälzerwald (Allemagne), se tiennent tous les ans des marchés paysans dans chacun des deux pays
- Les Boutiques des Vosges du Nord : réseau de boutiques, à l'initiative du Parc naturel régional des Vosges du Nord, qui regroupe 5 points de vente où des produits issus du territoire sont commercialisés
- Épicerie sociale « La Fraternelle » : épicerie qui permet à ses bénéficiaires d'effectuer des économies via leur achat alimentaire ainsi de les réaffecter dans le règlement d'une dette ou facture. Différentes épiceries sociales existent sur le territoire des Vosges du Nord.
- Ici on mange bio et local : dispositif du Conseil départemental du Bas-Rhin qui invite les collègues plusieurs fois par an à proposer une semaine avec des menus composés de produits bio et/ou locaux
- Le Paysage a du goût : événement annuel à l'initiative du Parc naturel régional des Vosges du Nord qui vise à promouvoir la viande bovine d'Highlands Cattle via un réseau de bouchers et restaurateurs
- **CONSOMMATION :**
 - Association de Maintien à l'Agriculture Paysanne (AMAP) « Le Collectif potager d'Ingwiller » : association de consommateurs pour acheter des produits alimentaires directement aux producteurs. Les AMAP constituent un réseau national favorisant l'agriculture paysanne et biologique et dont le principe est de créer un lien direct entre paysans et consommateurs.
 - ARTOPARTAGE de ARTOPIE : association de création artistique qui ouvre ARTOPARTAGE un groupement d'achat collectif. Via ce groupement, des consommateurs peuvent s'approvisionner en produits bio éthiquement corrects grâce à une plateforme internet.
- **GESTION DES DECHETS ORGANIQUES :**
 - Territoire zéro déchet zéro gaspillage par le Syndicat Mixte Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères de Saverne : label national porté par l'ADEME et attribué aux territoires pionniers en matière de prévention, de réutilisation et de recyclage des déchets
 - Les Ateliers de la Terre : entreprise qui propose des conférences, des animations et des formations dans tout le Grand Est autour des thématiques du compostage, de la biodiversité, de la permaculture...
 - Mangeons sain, jetons moins : dispositif du Conseil départemental du Bas-Rhin qui propose aux collègues volontaires un accompagnement pour lutter contre le gaspillage alimentaire et travailler sur l'origine des produits utilisés en restauration, former et sensibiliser les personnels de restauration et les convives à l'alimentation durable. L'animation de ce dispositif au sein des établissements scolaires s'effectue grâce aux Centres d'Initiation à la Nature et à l'Environnement (CINE : associations d'éducation à l'environnement situées sur un territoire doté d'une forte identité naturelle (Ried, Hautes-Vosges, Delta...))
- **SENSIBILISATION / FORMATION :**
 - Les Piverts : association d'éducation à l'environnement qui sensibilisent nos enfants sur des thématiques telles que le gaspillage alimentaire, l'entretien du patrimoine alimentaire...
 - A Corps Végétal : entreprise qui propose des ateliers de cueillette et de cuisine autour des plantes sauvages comestibles
 - De ferme en ferme par l'Association Mosellane d'Economie Montagnarde (AMEM) : événement au cours duquel des producteurs ouvrent les portes de leurs fermes aux consommateurs et qui constitue un moment unique d'échanges et de valorisation des productions agricoles des Vosges mosellanes.
 - Par quoi je commence ? : collectif citoyen qui a pour souhait de rendre plus verte la ville de Wissembourg
 - Le Moulin d'Eschwiller : site historique naturel qui permet aux petits et grands de se questionner sur le lien entre l'homme et la nature à travers des ruches, une scierie, un verger et un moulin

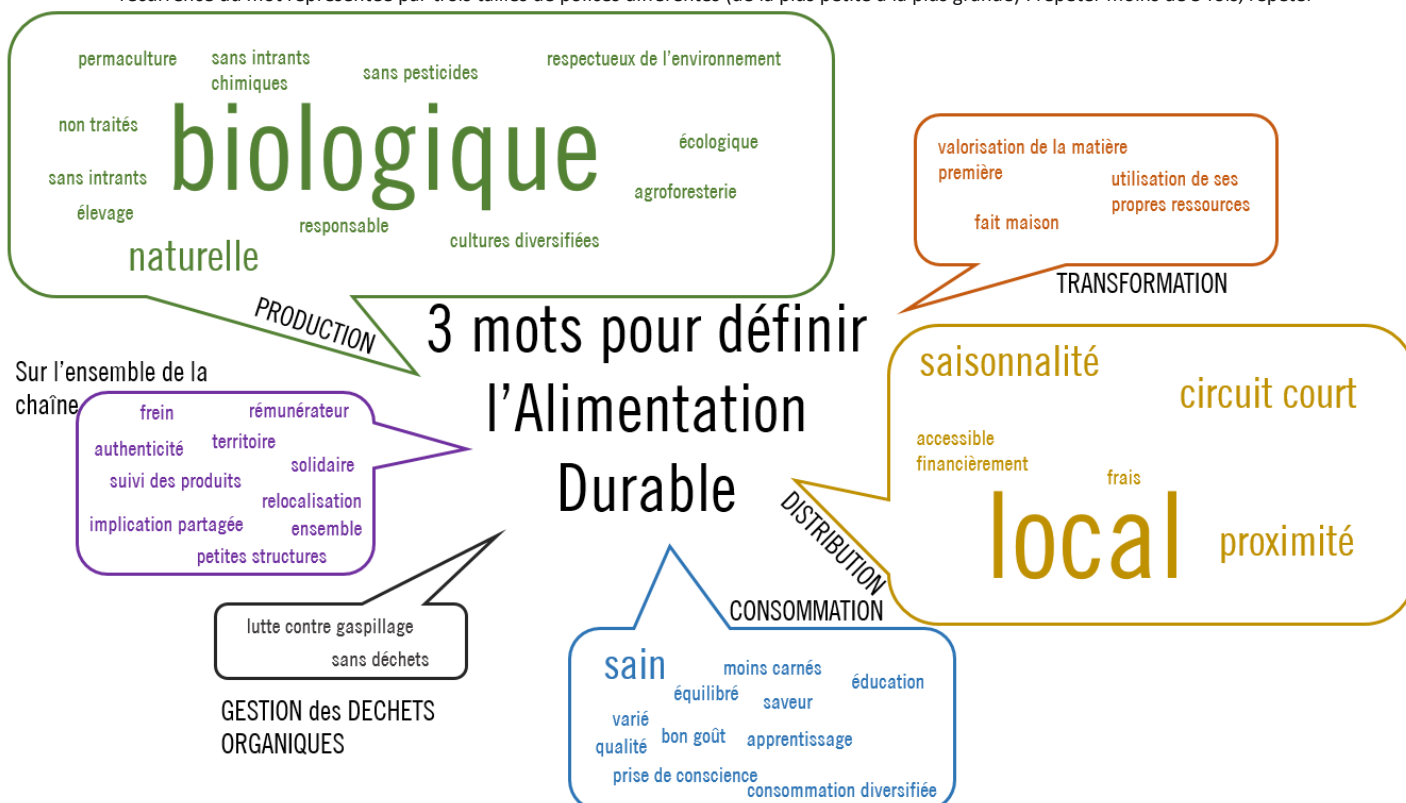
Impulser une stratégie alimentaire à l'ensemble du territoire des Vosges du Nord à partir d'initiatives dispersées présentation d'une méthodologie et d'outils

- Etablissement scolaire en démarche de développement durable (E3D) « Le petit verger de Gundershoffen » : école maternelle organisant tous les ans un marché de semis. Cette école est labélisée E3D, label qui constitue un réseau d'établissements scolaires engagés dans un projet de développement durable notamment sur la gestion de l'alimentation des enfants
- MoSL – Qualité Moselle : marque territoriale du département de la Moselle promouvant la culture, l'histoire, les valeurs, les savoir-faire...

QU'EN DISENT LES PORTEURS DE PROJETS ?

Lors des rencontres avec les différents porteurs de projets ainsi que des producteurs français, chacun a été invité à donner les trois mots qui pour lui symbolisent la notion d'alimentation durable.

* récurrence du mot représentée par trois tailles de polices différentes (de la plus petite à la plus grande) : répéter moins de 5 fois, répéter



entre 5 et 10 fois et répéter plus de 10 fois.

Ces différents termes sont proposés par 39 personnes interrogées (porteurs de projets et producteurs français). Parmi eux, 1/4 de producteurs. Les acteurs de la transformation et de la gestion des déchets alimentaires étant peu représentés (1 acteur de la transformation et 3 pour la gestion des déchets), cela peut expliquer un lexique moins riche pour décrire ces étapes. Cependant, l'alimentation durable est associée majoritairement à la **production biologique** (évoqués 14 fois sur les 39 personnes interrogées), à **une distribution locale** (évoqués 17 fois sur les 39 personnes interrogées) et à **une consommation saine** (évoqués 6 fois sur les 39 personnes interrogées).

LES RESULTATS DE CETTE ETUDE

- Une émergence plutôt récente des différentes initiatives

Près de 2/3 des 29 initiatives (soit 18 initiatives) sont apparues dans les Vosges du nord après les années 2010 avec un développement plus important depuis 2015.

- Des porteurs de projets variés et appétence du secteur associatif pour cette thématique

Les porteurs de projets sont variés et divers. Sur les 29 initiatives, la majorité des acteurs sont issus du **milieu associatif** (34%), ensuite issus des collectivités territoriales (24%), puis des entreprises (21%), les établissements publics (17%) et un collectif citoyen.

– Des partenariats multiples

Rares sont les initiatives mono-partenariales. La majorité fonctionne avec au moins **3 partenaires** (31% des initiatives) ou **4 partenaires** (24%). Les partenariats sont divers et variés avec notamment la participation d'associations locales (associations d'arboriculteurs, associations sportives, associations de producteurs, associations des familles...) et des communes.

– La transition alimentaire : quels métiers sont concernés ?

Ces initiatives reflètent une diversité de métiers : chargé(e)s de mission, restaurateurs, producteurs, animateurs, formateurs, vendeurs... Certaines initiatives sont portées également par de l'engagement bénévole.

– Quels sont les facteurs de réussite communs ?

En croisant ces différentes initiatives, il apparaît que **l'investissement humain, financier et technique** des acteurs est le principal gage de réussite (cité lors de 13 entretiens). Ensuite le réseau des partenaires est un élément clé également du succès des initiatives (cité 11 fois) ainsi que la conviction personnelle des acteurs (cité 10 fois). D'autres facteurs plus isolés ont été également évoqués tels que : la qualité du service proposé, la communication autour de l'initiative, le sens du relationnel, la persévérance, l'expérience, la coalition des acteurs, l'écriture d'un cadre défini, la connaissance du territoire...

– Quels sont les points de vigilance et difficultés récurrentes ?

La principale difficulté évoquée par les porteurs de projet concerne **la logistique et le matériel** propre à chaque initiative (évoqué 11 fois lors des 29 entretiens effectués) : avoir une cuisine adaptée à la préparation des repas, la gestion des stocks, trouver un local adapté, la gestion des flux (flux des personnes et des marchandises) ... Plus anecdotiquement, d'autres difficultés sont évoquées : la gestion du temps, une difficulté juridique, le milieu rural où les jardins privés font de la concurrence, l'adaptation de nos habitudes à des nouveaux modes de consommation, dépasser le cercle des convaincus, la difficulté financière, la durabilité du bénévolat, la réglementation, la confiance entre les différents partenaires...

– A quelle échelle agissent les initiatives ?

La majorité des initiatives (45% soit 13 initiatives) se situe à **l'échelle d'une commune** : il s'agit d'un lieu unique où le public se déplace sur le lieu pour bénéficier de l'initiative. 1/3 des initiatives évoluent sur un territoire intercommunal (31%) et au-delà (24%).

– Quels sont les financeurs principaux de la transition alimentaire ?

Les **départements** (la Moselle et le Bas-Rhin selon l'initiative) sont les principaux partenaires financiers : 8 initiatives ont pu profiter de ce soutien. Les **intercommunalités** participent également financièrement : 6 initiatives ont reçu leurs aides. De même, la région (anciennement Alsace ou Lorraine et maintenant Grand-Est) a soutenu certaines initiatives (4 initiatives). D'autres structures avec d'autres financements peuvent également permettre des initiatives : des programmes européens (Interreg, LEADER), les communes, l'Agence de l'eau, donateurs privés, l'ADEME...

– Quel enjeu prédomine ?

Chacune des initiatives répond à un ou plusieurs enjeux de l'alimentation : environnement, cohésion sociale, économie, santé et solidarité. L'enjeu de **cohésion territoriale** est l'enjeu auquel principalement les initiatives tentent de répondre (23 initiatives). Pour l'environnement et l'économie, 22 initiatives s'inscrivent dans ces enjeux. Moins représentées la santé (11 initiatives) et la solidarité (6 initiatives), sont très spécifiques à certaines structures. Pour mieux appréhender ces enjeux et ces acteurs, vous trouverez dans les pages suivantes un diagramme les représentant.



DES ENJEUX ET DES ACTEURS DE LA TRANSITION ALIMENTAIRE DANS LES VOSGES DU NORD

Une (1) initiative met en œuvre (2) une action répondant à (3) un objectif s'inscrivant dans (4) un enjeu.

(4)

(3)

(2)

(1)

En faveur de l'ENVIRONNEMENT

Sensibiliser le grand public et/ou les enfants aux enjeux de l'environnement

- Organiser des conférences, des ateliers, des formations... — Les Ateliers de la Terre
- Organiser des sorties, des animations, des festivités... — Les Piverts, Le Moulin d'Eschwiller, CINE, A Corps Végétal, Nature'Lich
- Elaborer et mettre en place des projets pédagogiques au sein d'établissement scolaire — Les Piverts, E3D, CINE
- Proposer un lieu d'accueil tourné autour des enjeux du développement durable — CINE, Le Moulin d'Eschwiller, Ethic Etapes

Limiter le gaspillage dans les restaurations hors domicile

- Mettre en place des ateliers dans les établissements scolaires — CINE, Les Piverts
- Coordonner un projet en collaboration avec des structures d'animations à destination des restaurations collectives — Mangeons sain, jetons moins, Territoire zéro déchet zéro gaspillage

Rendre sa ville plus verte

- Mettre en place des "espaces alimentaires" en libre service — Par quoi je commence ?, KreaVert
- Mettre en place un jardin de partage — KreaVert
- Coordonner des projets de plantations / d'entretiens de vergers — VSA et HVT

Entretien l'environnement naturel

- Maintenir les paysages composés de vergers — VSA et HVT
- Maintenir les prairies avec du pâturage — Le Paysage a du goût

En faveur de la COHESION TERRITORIAL

Privilégier la collaboration avec des entreprises et/ou associations locales et/ou d'insertion

- S'approvisionner principalement dans les fermes aux alentours pour assurer un service de restauration — Ethic Etapes, Hôtel au naturel
- Rassembler des entreprises locales sous une même marque — Boutiques des Vosges du Nord, MoSL – Qualité Moselle
- Monter un projet en lien avec des entreprises et/ou associations locales et/ou d'insertion — VSA et HV, GRAINE, Territoire zéro déchet zéro gaspillage, IDE-AL, KreaVert, Le Moulin d'Eschwiller

Passer d'une démarche individuelle à un projet collectif

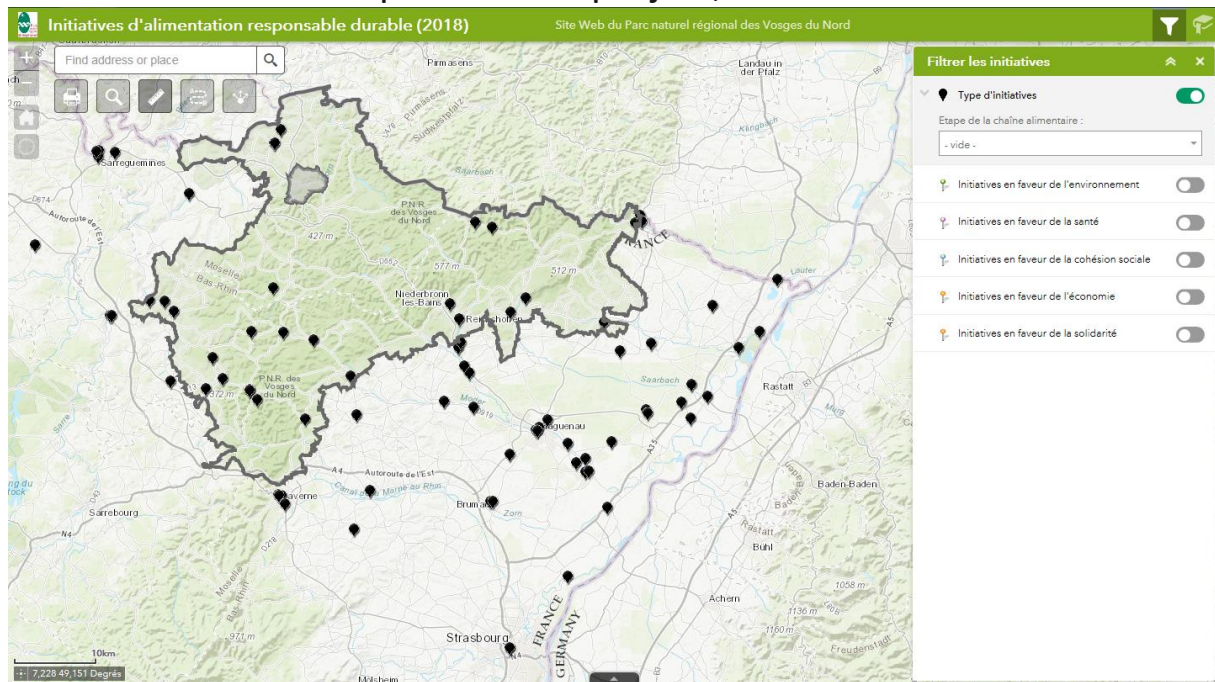
- Créer un groupement d'achat collectif — Artopie
- Rassembler les producteurs pour vendre leurs productions — Les Marchés Paysans, La ruche qui dit oui, Les Marchés Paysans Transfrontaliers, MarchéBus
- Rassembler les citoyens autour de l'acte d'achat — Epiceries sociales, AMAP
- Mettre en place des jardins partagés — KreaVert, Nature'lich
- Créer un collectif citoyen — Par quoi je commence ?
- Créer une marque — Boutiques des Vosges du Nord, MoSL – Qualité Moselle



Impulser une stratégie alimentaire à l'ensemble du territoire des Vosges du Nord à partir d'initiatives dispersées présentation d'une méthodologie et d'outils

OÙ TROUVER CES INITIATIVES ?

Pour contacter les porteurs de projets, rendez-vous sur la carte !



<http://parc-vosges-nord.maps.arcgis.com/apps/webappviewer/index.html?id=f37026532a334ef1ae62228bfe57cb41>




Pour plus d'informations,
Contactez le service agriculture
du Parc naturel régional des Vosges du Nord

Maison du Parc- 21 rue du château
67290 LA PETITE-PIERRE
Tel. 03 88 01 49 59
contact@parc-vosges-nord.fr

www.parc-vosges-nord.fr



	<p>Diplôme : Ingénieur Agronome Spécialité : Génie de l'Environnement Spécialisation / option : Agricultures Durables et Développement Territorial Enseignant référent : Philippe Boudes</p>
<p>Auteur(s) : Adèle Gspann</p>	<p>Organisme d'accueil : Parc naturel régional des Vosges du Nord</p>
<p>Date de naissance* : 26/05/1995</p>	<p>Adresse : 21 rue du château 67290 La Petite-Pierre</p>
<p>Nb pages : 102 Annexe(s) : 9</p>	
<p>Année de soutenance : 2018</p>	<p>Maître de stage : Agathe Guillet</p>
<p>Titre français : Impulser une stratégie alimentaire à l'ensemble du territoire des Vosges du Nord à partir d'initiatives dispersées : présentation d'une méthodologie et d'outils</p>	
<p>Titre anglais: Stimulate a food strategy to the whole territory of the Northern Vosges from diffuse initiatives: presentation of a methodology and some tools</p>	
<p>Résumé (1600 caractères maximum) :</p> <p>Promulgué par la loi d'Avenir pour l'Agriculture, l'Alimentation et la Forêt le 13 octobre 2014, le Programme National pour l'Alimentation (PNA) souhaite encourager et valoriser l'apparition d'actions de terrain qui répondent aux enjeux locaux de l'alimentation. Dans le souhait de répondre à ce PNA, le Parc naturel régional des Vosges du Nord souhaite élaborer un Projet Alimentaire Territorial (PAT) en collaboration avec les 3 pays suivants : Pays de Saverne Plaine et Plateau, Pays d'Alsace du Nord et Pays de l'arrondissement de Sarreguemines. Afin de déterminer les axes d'actions à définir pour déployer ce PAT dans les Vosges du Nord, une première phase de diagnostic est primordiale pour appréhender la situation alimentaire sur le territoire : l'état de l'offre, de la demande et des filières mais également les initiatives déjà engagées dans un processus de transition agricole et alimentaire. Ce mémoire rend compte de ce diagnostic sur la transition agricole et alimentaire en développant le propos sur le passage d'un simple recensement à celui d'impulsion d'une stratégie alimentaire. Une analyse approfondie est également exposée sur les enjeux de l'alimentation durable dans les Vosges du Nord.</p>	
<p>Abstract (1600 caractères maximum):</p> <p>The aim of National Program of Food, enacted by the law of the future for Agriculture, Food and Forest on October 13th, 2014, is to encourage and promote the development of actions which answer to local food challenges. The Regional Natural Park of the Northern Vosges wish reply to this Program by developing a Territorial Food Project in collaboration with: Pays de Saverne Plaine et Plateau, Pays d'Alsace du Nord et Pays de l'arrondissement de Sarreguemines. A first step of diagnosis is necessary in order to determine the lines of actions of this project. The aim of this step is to understand the food situation in the territory: the state of supply, demand and chains but also to know the actions already engaged in a process of agricultural and food transition. This essay reports this diagnosis on the agricultural and food transition. The changeover from a simple census of actions to the push of food strategy is particularly developed. An analysis is also presented about the challenges of sustainable food in the Northern Vosges.</p>	
<p>Mots-clés : alimentation, durable, stratégie alimentaire, projet alimentaire territorial Key Words: food, sustainable, food strategy, territorial food project</p>	